Statistics Canada Statistique Canada

99-109F
c.4

Census
Recensement
Canada 1986

GUIDE A L'INTENTION DES UTILISATEURS

DONNÉES DU RECENSEMENT DE 1986 SUR LES PROFESSIONS

Canada

Statistique Canada Statistics Canada

Recensement
Census

Canada 1986

Référence

GUIDE À L'INTENTION DES UTILISATEURS

DONNÉES DU RECENSEMENT DE 1986 SUR LES PROFESSIONS

Publication autorisée par le ministre de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie.

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre le contenu de la présente publication, sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, photographique, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable du Ministre des Approvisionnements et Services Canada.

Mars 1990

Prix: Canada, $23.00
Autres pays, $24.00

Catalogue 99-109F

ISBN-0-660-92740-3

Ottawa

This publication is available in English upon request (Catalogue No. 99-109E).

REMERCIEMENTS

Le présent document a été réalisé par Pat Grainger, Sandra Swain et Sheila Young de la Division de l'analyse des enquêtes des ménages et du travail.

Les auteurs désirent remercier le personnel de la section de l'activité sur le marché du travail, en particulier Lise Rollin, Line Beaulieu Ouimet et Micheline Bigras.

Les auteurs remercient aussi le personnel de la Division des opérations du recensement qui a révisé et produit le document, en particulier Dany Derouin ainsi que Nicole Charbonneau, Josée Dufresne et Louise Gagnon.

TABLE DES MATIÈRES

Page

I. Introduction 7

II. Définition de la profession 9

III. Dépouillement au bureau régional 11

IV. Contrôle et imputation des données 13

V. Création d'une base d'extraction des données 17

VI. Qualité des données - Non-réponse 19

VII. Analyse détaillée par grands groupes de professions (CTP de 1980) 23

VIII. Renseignements techniques relatifs à l'extraction des données 35

Annexe A. Population active expérimentée selon la profession détaillée (Classification des professions de 1980) selon le sexe et le taux de variation, Canada, recensements de 1981 et de 1986 41

Annexe B. Classification des professions de 1971, liste des grands groupes, sous-groupes et groupes de base 57

Annexe C. Classification des professions de 1980, liste des grands groupes, sous-groupes et groupes de base 75

Annexe D. Liens entre la Classification des professions de 1971 (CP) et la Classification type des professions de 1980 (CTP) 91

Annexe E. Autres produits de données sur les professions 97

Liste des tableaux

1. Personnes ayant occupé un emploi depuis le 1er janvier 1985, données présentées par sous-groupes de professions (classification des professions de 1980) selon le sexe et la répartition (absolue et en pourcentage) des professions déclarées et assignées, Canada, 1986 15

2. Taux de non-réponse au Canada et dans les provinces et territoires, recensement de 1986 20

I. INTRODUCTION

Le présent document a pour objet de fournir aux utilisateurs du recensement de 1986 certains renseignements généraux sur la collecte, le codage et la production des données sur la profession ainsi qu'à prévenir ces mêmes utilisateurs des problèmes ou des complexités inhérents aux données. Ce document donne un bref aperçu du processus de traitement des données qui est suivi d'une analyse des données par grands groupes de professions. Cette analyse permet de dégager des tendances et de déceler des contradictions en établissant des comparaisons entre les données sur la profession du recensement de 1986 et celles du recensement de 1981 et, s'il y a lieu, avec d'autres sources de données.

Les données sur la profession recueillies lors du recensement de 1986 sont considérées comme une estimation valable du travail exécuté par les Canadiens. Toutefois, certaines notes spéciales ont dû être rédigées et, dans un cas concret, trois groupes de base ont dû être combinés en un seul en raison de difficultés mineures rencontrées dans certains sous-groupes et dans certains groupes de base lors des activités de certification. Les groupes touchés sont, en résumé, les suivants:

Groupes nécessitant des notes spéciales:

1130 Directeurs généraux et autres cadres supérieurs
7183/7185/7199 Ouvriers agricoles
2791/2793 Professeurs au niveau postsecondaire, Professeurs d'école technique et professionnelle
8553/8563 Opérateurs de machine à coudre et tailleurs et couturiers

Groupes combinés:

7113/7115/7119 Éleveurs, Exploitants de cultures de plein champ et Exploitants agricoles non classés ailleurs sont combinés au groupe de base 7111 Exploitants agricoles.

Les raisons des notes d'avertissement et des combinaisons sont expliquées plus en détail à la section portant sur l'analyse des données par grands groupes de professions.

II. DÉFINITION DE LA PROFESSION

La profession désigne, aux fins du recensement, le genre de travail que faisaient les personnes pendant la semaine de référence. Le genre de travail exécuté est défini à partir du type d'emploi occupé par le recensé et de la description des tâches les plus importantes qui s'y rattachent. Ces données sont disponibles pour les personnes de 15 ans et plus, à l'exclusion des pensionnaires d'institution. Si le recensé n'avait pas d'emploi au cours de la semaine précédant le recensement, les données portent sur l'emploi qu'il(elle) a occupé le plus longtemps depuis le 1er janvier 1985. Les personnes qui avaient deux emplois ou plus devaient donner des renseignements sur l'emploi auquel elles avaient consacré le plus d'heures de travail.

Toutes les données sur la profession sont associées à un code de quatre chiffres et elles se présentent selon deux classifications différentes: la Classification des professions de 1971 (principalement employée pour les comparaisons historiques) et la Classification type des professions de 1980 (CTP). Ces deux classifications possèdent une structure à trois niveaux de regroupement. La classification de 1971 comprend 23 grands groupes, lesquels comportent 81 sous-groupes qui se divisent à leur tour en 496 groupes de base. La structure de la classification de 1980 possède 22 grands groupes, 80 sous-groupes et 514 groupes de base. Ces classifications emploient des définitions légèrement différentes de l'activité et, par surcroît, certaines professions n'y sont pas visées aux mêmes codes et n'y apparaissent pas conséquemment aux mêmes groupes de base. Une liste d'exemples de ces professions accompagnées de leurs codes correspondant aux classifications de 1971 et de 1980 figure à l'annexe D.

Enfin, les données analysées par grands groupes de professions sont fondées sur la Classification type des professions de 1980 (CTP).

III. DÉPOUILLEMENT AU BUREAU RÉGIONAL

A. Directives de codage

Le codage des réponses sur la profession a eu lieu dans les bureaux régionaux à l'étape du dépouillement au bureau régional (DBR). Les codeurs étaient chargés de chercher dans l'index alphabétique du Manuel de codage le code de profession correspondant au genre de travail déclaré par le recensé. Ils devaient ensuite consulter la section des définitions en vue d'examiner la description des types d'activité et les titres se rattachant à ce code de profession. Un code sur la profession était attribué lorsqu'une description était jugée pertinente ou lorsqu'un titre était apparié. Dans le cas contraire, les codeurs devaient répéter l'opération précédente jusqu'à la découverte d'un code accompagné d'une description ou d'un titre approprié.

Des directives de codage additionnelles ont été incluses dans le manuel R-400 en vue de permettre un traitement plus précis des données relatives à certaines professions. Au moment de l'attribution d'un code spécifique de profession, ces directives ont permis de diriger le codeur vers d'autres renseignements du questionnaire tels l'industrie, le revenu et la catégorie de travailleurs. Malgré ces directives additionnelles, les rapports d'évaluation du DBR ont révélé que les codeurs avaient encore éprouvé des difficultés avec la procédure de codage relative aux propriétaires d'entreprise ou aux travailleurs autonomes, aux stagiaires, aux vendeurs, aux directeurs généraux, au personnel des Forces armées, aux exploitants agricoles, aux Huttériens, aux secrétaires et aux répondants habitant les réserves indiennes.

B. Manuel de codage de la profession (MCP)

Le Manuel de codage de la profession (MCP) a été employé pour le codage des réponses sur la profession. Le MCP est une version modifiée de la Classification type des professions (CTP) qui a été élaborée par la Division des normes de Statistique Canada. Le MCP se distingue principalement de la CTP par ses "codes de comparaison" additionnels. Comme nous l'avons déjà mentionné, certains titres de professions apparaissent à des groupes de base qui diffèrent selon l'utilisation de la classification des professions de 1971 ou de 1980. Un code de comparaison est attribué à ces titres spécifiques de professions au moment du codage, ce qui assure une restructuration des données dans la classification de 1971 ou dans celle de 1980 sans qu'il ne soit nécessaire de recourir à un double codage des données. Le MCP est toutefois critiqué du fait qu'il ne comporte pas de description écrite des codes de comparaison.

Il existe une version anglaise et une version française du MCP. La version anglaise du manuel (OCM - Occupation Coding Manual) de 1986 est identique à celle utilisée pour le recensement de 1981. La version française du manuel de 1986 diffère de celle de 1981 par son nombre considérablement plus important de titres d'emploi. Cette modification a été effectuée pour permettre aux codeurs des questionnaires français d'apparier plus facilement les réponses écrites en toutes lettres par les répondants, de façon à améliorer la précision des données.

C. Conseillers en codage

Contrairement aux années antérieures de recensement, des conseillers en codage du ministère de l'Emploi et de l'Immigration ont collaboré aux opérations de codage de 1986. Ils ont été embauchés, temporairement, en raison de leur connaissance des systèmes de classification des professions. Un conseiller en codage a été affecté à chacun des six bureaux régionaux de Statistique Canada.

À la fin des opérations de codage, des rapports sommaires ont été préparés par chacun des conseillers en codage, de même que par l'agent spécialisé représentant l'équipe de dépouillement au bureau régional. Il est possible d'obtenir ces rapports sur demande.

D. Formules de demande d'aide technique

Les codeurs et les conseillers en codage des bureaux régionaux se sont servis de formules de demande d'aide technique pour communiquer avec les agents spécialisés responsables des variables codées. Environ 50 formules portaient sur la variable "profession", ce qui est raisonnable compte tenu de la complexité du codage de cette variable. En général, les formules de demande d'aide technique ont été remplies afin de résoudre des interrogations soulevées par des réponses au questionnaire se révélant déroutantes ou imprécises, de demander des précisions sur les directives de codage ou de corriger un nombre minime d'erreurs portant sur le manuel de codage même.

IV. CONTRÔLE ET IMPUTATION DES DONNÉES

À l'étape du traitement relative au contrôle et à l'imputation, les données non contrôlées sur rubans magnétiques ont été introduites dans une base de données, puis elles ont été ultérieurement "épurées". Ainsi, une valeur représentative de profession a été attribuée aux recensés n'ayant pas inscrit de réponse sur la profession alors qu'ils auraient dû le faire (imputation) et les réponses entrant en conflit avec d'autres variables économiques ont été corrigées (contrôle).

A. Imputation des données

Une réponse sur la profession était imputée lorsqu'un recensé avait déclaré avoir travaillé sans avoir indiqué de profession ou lorsque le code de profession attribué se révélait "invalide". Par l'intermédiaire de la procédure d'imputation CANEDIT, un code de profession était attribué par l'appariement, entre ce recensé et un autre recensé de la base de données, de caractéristiques telles que l'âge, le sexe et le niveau de scolarité. Cette attribution de codes par imputation se limite au niveau de détail des sous-groupes.

Les spécifications employées pour le contrôle et l'imputation des données du recensement de 1986 sont essentiellement les mêmes que celles utilisées en 1981. Le but des modules de traitement reste inchangé tout comme l'ordre dans lequel ils sont réalisés.

Certaines modifications ont toutefois été apportées aux règles de CANEDIT. Les règles de 1981 étaient en grande partie fondées sur la fréquence de certaines combinaisons de profession et d'industrie. Certaines de ces règles avaient été écrites en vue d'interdire l'imputation de professions et d'industries pour lesquelles peu de cases avaient été dénombrées en 1971. Ces règles n'éliminaient pas de telles réponses, mais restreignaient plutôt l'imputation d'autres réponses.

Les règles de 1986 ont été modifiées dans le cas de combinaisons de profession et d'industrie devenues plus courantes en raison de changements survenus sur le marché du travail. Par exemple, les règles qui n'auraient pas auparavant permis d'imputer à une femme certaines professions ont été effacées. Ces règles n'étaient plus appropriées en raison du nombre suffisant de femmes déclarant des professions traditionnellement occupées par des hommes.

B. Conséquences de l'imputation des données

Tel qu'il est illustré au tableau 1, l'imputation des données n'a donné lieu qu'à de minimes répercussions sur les sous-groupes. Ce tableau présente la distribution de fréquences des professions imputées et des professions déclarées par les recensés puis ultérieurement codées dans les bureaux régionaux de dépouillement. La répartition finale ou totale des professions ne varie manifestement pas plus de 0.1 % par rapport à la répartition des professions déclarées par les recensés, et ceci pour tous les sous-groupes.

Si l'on examine la fréquence à laquelle les sous-groupes sont imputés par rapport à la fréquence à laquelle ils sont déclarés, il semble que l'imputation de certains d'entre eux soit plus fréquente qu'on ne l'aurait prévu. Ceci s'explique en raison de deux facteurs. En premier lieu, il existe des règles de contrôle qui imposent l'imputation de

sous-groupes de professions spécifiques dans des circonstances particulières. Par exemple, le sous-groupe 251 semble avoir reçu plus que sa part d'imputations. Le système de contrôle impose l'imputation des personnes habitant des établissements religieux à partir d'enregistrements donneurs issus des mêmes établissements. Comme la vaste majorité des personnes déclarant être membres du clergé sont des religieuses et des frères (2513), ces derniers prédominent parmi de possibles enregistrements donneurs. Ainsi, le taux supérieur d'imputation du sous-groupe 251 est le fait d'une imputation qui est limitée aux établissements religieux.

En second lieu, le taux d'imputation peut être supérieur aux sous-groupes regroupant des professions habituellement déclarées par des sous-populations associées à des taux élevés de non-réponse. Par exemple, les jeunes hommes tendent à ne pas répondre aussi souvent à la question sur la profession que les travailleurs plus âgés, ce qui explique le taux d'imputation parfois supérieur des sous-groupes où sont d'ordinaire codés les jeunes hommes. Citons, à titre d'exemple, les sous-groupes 619 "Autres travailleurs spécialisés dans les services" (concierges, laveurs de voitures, laveurs de vaisselle, etc.), 718/719 "Autres travailleurs en agriculture, en horticulture et en élevage" et 991 "Travailleurs non classés ailleurs".

TABLEAU 1: Personnes ayant occupé un emploi depuis le 1er janvier 1965, données présentées par sous-groupes de professions (classification des professions de 1980) selon le sexe et la répartition (absolue et en pourcentage) des professions déclarées et assignées, Canada, 1965

Sous-groupes de professions	Total	Les deux sexes				Hommes				Femmes			
		Rép. en %	Professions déclarées	Rép. en %	Professions assignées	Rép. en %	Total	Professions déclarées	Rép. en %	Professions assignées	Rép. en %	Total	Rép. en %	Professions déclarées	Rép. en %	Professions assignées	Rép. en %
Total	13,856,490	100.00	13,362,245	100.00	494,245	100.00	7,760,050	7,491,570	100.00	268,480	100.00	6,096,415	100.00	5,870,635	100.00	227,780	100.00
111	83,855	0.61	80,990	0.61	2,865	0.58	57,585	57,385	0.77	2,100	0.78	26,170	0.43	23,605	0.40	765	0.34
113/114	937,799	6.91	922,950	6.98	25,040	5.05	604,150	667,610	8.91	16,540	6.16	273,945	4.49	265,250	4.52	8,695	3.73
117	359,320	2.59	340,685	2.61	10,635	2.10	200,800	202,690	2.70	5,700	2.12	151,290	2.48	140,995	2.40	5,145	2.26
211	44,920	0.32	43,650	0.32	1,270	0.26	32,760	31,730	0.44	1,030	0.38	10,255	0.17	9,915	0.17	340	0.15
213	34,485	0.25	33,530	0.25	955	0.19	23,930	23,290	0.31	640	0.24	10,555	0.17	10,240	0.17	315	0.14
214/215	152,290	1.10	148,485	1.11	4,105	0.83	141,775	137,940	1.84	3,835	1.43	10,515	0.17	10,545	0.18	270	0.12
216	121,275	0.88	118,190	0.88	3,195	0.64	104,125	101,365	1.38	2,760	1.03	15,250	0.25	14,810	0.25	440	0.19
218	115,865	0.84	112,550	0.84	3,315	0.67	78,700	76,460	1.02	2,240	0.83	37,170	0.61	36,095	0.61	1,075	0.47
231	36,460	0.26	35,365	0.26	1,095	0.22	19,725	19,135	0.26	590	0.20	16,725	0.27	16,230	0.28	495	0.24
233	120,080	0.95	116,785	0.95	3,295	0.67	79,220	76,925	1.03	2,295	0.92	53,760	1.54	89,845	1.53	2,915	1.72
234	57,050	0.41	55,825	0.42	1,225	0.25	49,115	53,290	0.72	825	0.31	16,525	0.28	16,530	0.28	405	0.18
235	28,655	0.21	27,590	0.21	1,065	0.21	6,285	5,990	0.08	195	0.07	22,370	0.37	21,600	0.37	870	0.38
239	15,255	0.11	14,875	0.11	380	0.08	5,965	5,765	0.08	125	0.05	9,290	0.15	9,110	0.16	240	0.11
251	36,250	0.26	32,865	0.25	3,385	0.68	27,425	25,695	0.34	1,730	0.64	8,825	0.14	7,170	0.12	1,655	0.73
271	42,495	0.45	40,720	0.45	1,765	0.36	40,960	39,525	0.53	1,015	0.38	21,560	0.35	20,810	0.35	750	0.33
272	263,790	1.90	381,915	2.86	11,785	2.37	121,910	119,015	1.59	2,955	1.10	271,725	4.46	262,895	4.48	8,830	3.88
279	130,170	0.94	125,290	0.94	4,970	1.00	54,945	50,770	0.68	2,200	0.86	76,130	1.25	74,520	1.27	2,610	1.17
311	73,910	0.53	72,820	0.54	1,550	0.31	56,645	55,470	0.74	1,175	0.45	17,065	0.28	16,705	0.28	360	0.16
313	446,160	3.22	432,455	3.24	13,705	2.76	45,440	44,125	0.59	1,315	0.49	400,720	6.57	388,330	6.61	12,390	5.44
315/316	124,515	0.97	120,785	0.98	3,730	0.75	33,480	32,560	0.43	920	0.34	101,035	1.66	98,225	1.67	2,810	1.23
321	78,940	0.56	76,485	0.56	2,555	0.51	40,965	39,715	0.53	1,250	0.47	37,980	0.61	35,775	0.61	1,205	0.57
332	51,175	0.37	49,295	0.37	1,880	0.38	36,685	35,360	0.45	1,125	0.42	16,490	0.27	15,935	0.27	555	0.22
335	45,815	0.32	44,470	0.32	1,345	0.27	22,990	22,290	0.29	680	0.25	22,915	0.38	22,180	0.38	735	0.32
336/337	56,400	0.41	53,730	0.40	2,680	0.54	32,645	30,790	0.41	1,655	0.62	23,955	0.39	22,920	0.39	1,025	0.45
411	542,850	3.92	525,220	3.93	17,520	3.53	7,990	7,560	0.10	340	0.13	534,950	8.77	517,770	8.82	17,180	7.54
412	861,990	6.22	831,270	6.22	30,620	6.17	117,110	112,615	1.50	4,425	1.65	744,775	12.21	718,750	12.24	26,185	11.50
413	199,855	1.02	136,240	1.02	4,615	0.93	30,915	29,890	0.40	1,025	0.38	109,940	1.80	106,350	1.81	3,590	1.58
415	263,225	1.91	254,905	1.91	10,450	2.11	196,465	188,330	2.52	7,935	2.96	68,760	1.13	66,575	1.13	2,515	1.10
416	33,250	0.28	31,960	0.28	1,290	0.48	8,195	7,885	0.11	290	0.15	25,055	0.74	24,075	0.73	2,000	0.88
417	290,725	2.03	269,775	2.02	10,950	2.21	71,635	69,854	0.92	2,805	1.04	209,070	3.43	200,925	3.42	8,145	3.58
419	387,170	2.87	382,400	2.86	14,770	2.98	98,965	91,044	1.27	3,920	1.46	289,205	4.89	287,360	4.89	10,845	4.76
5191514	1,048,860	7.51	1,008,855	7.55	37,295	7.53	205,515	195,915	2.68	10,200	3.82	587,405	10.32	488,345	8.32	19,060	8.37
517	184,820	1.33	179,365	1.34	5,255	1.06	118,805	113,280	1.54	3,425	1.28	66,015	1.08	64,185	1.09	1,830	0.80
519	41,175	0.30	39,915	0.30	1,260	0.25	27,265	26,525	0.35	740	0.29	13,910	0.23	13,480	0.23	430	0.22
611	368,285	2.65	357,995	2.68	13,280	2.68	265,500	249,470	3.33	11,020	4.11	47,785	0.78	45,540	0.78	2,245	0.99
612	716,535	5.17	684,215	5.12	22,340	4.52	226,320	205,665	3.01	10,855	4.04	490,040	7.87	458,555	7.81	21,485	9.43
613	86,265	0.62	81,955	0.61	4,310	0.87	33,290	32,170	0.43	1,120	0.42	53,075	1.02	49,785	1.02	3,290	1.44
614	281,890	2.03	274,225	2.05	7,665	1.55	36,720	34,470	0.47	2,250	0.87	245,170	4.02	234,870	4.00	10,300	4.52
616	48,475	0.35	46,425	0.35	2,050	0.41	16,525	15,860	0.21	675	0.25	31,940	0.52	30,565	0.52	1,375	0.60
619	609,225	4.39	589,729	4.41	19,505	4.01	291,870	270,250	3.61	11,780	4.39	317,350	5.21	319,225	5.44	9,125	3.97
711	317,315	2.29	303,225	2.27	14,090	2.84	193,225	183,470	2.58	1,865	0.69	22,185	0.36	21,760	0.37	425	0.19
7181719	348,210	2.51	330,415	2.47	17,795	3.59	223,420	212,650	2.84	10,770	4.01	124,785	2.05	117,765	2.01	7,020	3.08
721	52,160	0.38	51,050	0.38	2,090	0.43	47,685	46,825	0.61	1,860	0.69	5,475	0.09	5,225	0.09	250	0.10
731	100,965	0.72	97,670	0.71	3,295	0.72	93,230	88,930	1.18	4,300	1.60	7,735	0.13	7,445	0.13	290	0.13
771	71,585	0.52	69,840	0.53	2,545	0.51	70,015	67,525	0.90	2,490	0.92	1,570	0.03	1,510	0.03	60	0.03
814/817	43,195	0.32	41,650	0.31	1,545	0.31	36,315	35,290	0.47	1,025	0.38	905	0.01	885	0.01	20	0.01
811/822	214,960	1.55	207,290	1.55	7,710	1.55	131,865	127,370	1.70	4,495	1.67	83,090	1.36	79,875	1.36	3,215	1.41
823	50,440	0.36	48,315	0.36	1,925	0.39	47,150	45,360	0.61	1,790	0.67	3,285	0.05	2,955	0.05	130	0.06
825	46,140	0.33	44,650	0.33	1,490	0.30	43,230	41,870	0.56	1,360	0.51	2,910	0.05	2,780	0.05	130	0.06
826/827	36,995	0.27	35,425	0.27	1,570	0.32	18,695	17,945	0.24	750	0.28	18,300	0.30	17,480	0.30	820	0.36
829	8,675	0.06	7,770	0.06	905	0.18	6,805	6,415	0.06	390	0.15	1,870	0.03	1,355	0.02	100	0.04
831	91,300	0.66	86,565	0.66	2,735	0.55	86,055	83,305	1.11	2,750	1.02	5,245	0.09	5,260	0.09	190	0.08
833	162,455	1.17	156,640	1.17	5,815	1.17	151,105	145,700	1.94	5,405	2.01	11,345	0.19	10,930	0.19	415	0.18
835	12,915	0.09	12,450	0.09	465	0.09	12,545	12,095	0.16	450	0.16	1,175	0.02	1,145	0.02	30	0.01
837	11,230	0.08	10,755	0.08	475	0.10	9,660	9,290	0.12	370	0.14	1,765	0.03	1,660	0.03	105	0.05
839	16,800	0.12	16,220	0.12	580	0.12	14,815	14,315	0.19	500	0.19	1,985	0.03	1,905	0.03	80	0.04
851/852	110,375	0.80	106,730	0.80	3,645	0.77	89,475	86,375	1.15	3,100	1.18	21,145	0.35	20,460	0.35	685	0.30
853	141,885	1.02	137,085	1.03	4,800	0.97	119,495	114,965	1.53	4,530	1.69	22,390	0.37	22,120	0.38	270	0.12
854	53,175	0.38	51,110	0.38	2,065	0.42	49,450	47,540	0.63	1,910	0.71	3,725	0.06	3,570	0.06	155	0.07
855/856	265,770	1.92	256,125	1.92	9,645	1.95	47,365	45,615	0.61	1,750	0.73	158,205	2.59	150,540	2.56	7,665	3.37
857	49,295	0.29	38,750	0.29	1,545	0.31	28,810	27,690	0.37	1,120	0.42	11,480	0.19	11,058	0.19	430	0.19
858	367,265	2.65	354,595	2.67	12,670	2.56	41,360	39,935	0.53	1,425	0.53	325,905	5.35	314,660	5.36	11,245	4.94
859	97,695	0.70	93,810	0.70	3,885	0.78	74,925	71,850	0.96	3,075	1.15	22,765	0.37	21,953	0.37	810	0.36
871	114,670	0.82	109,640	0.82	4,430	0.89	112,140	107,785	1.44	4,355	1.62	1,530	0.03	1,855	0.03	75	0.03
873	134,230	0.97	129,375	0.98	4,855	0.98	129,830	125,145	1.68	4,685	1.74	4,395	0.07	4,230	0.07	165	0.07
8781879	554,545	4.02	525,080	4.00	21,465	4.33	541,495	520,395	6.95	20,900	7.78	15,050	0.25	14,485	0.25	565	0.25
911	17,325	0.13	17,030	0.13	495	0.10	16,100	15,625	0.21	475	0.17	1,425	0.02	1,405	0.02	20	0.01
913	29,650	0.21	28,690	0.21	960	0.19	28,520	27,560	0.37	960	0.35	1,135	0.02	1,110	0.02	25	0.01
915	21,105	0.15	20,165	0.15	940	0.19	20,150	19,270	0.26	880	0.33	955	0.02	895	0.02	60	0.03
917	421,165	3.04	406,680	3.04	14,485	2.92	385,015	371,725	4.96	13,290	4.94	36,150	0.59	34,920	0.59	1,225	0.54
919	7,365	0.05	7,010	0.05	355	0.07	6,825	6,590	0.09	245	0.09	530	0.01	515	0.01	15	0.01
931	260,160	1.88	249,270	1.87	10,890	2.19	197,315	189,335	2.53	8,180	3.05	62,845	1.03	59,930	1.02	2,710	1.19
951	81,005	0.58	77,875	0.58	3,130	0.63	53,320	51,410	0.69	1,910	0.71	27,685	0.45	26,470	0.45	1,215	0.53
953	51,295	0.37	49,590	0.37	1,705	0.34	49,945	48,255	0.64	1,690	0.63	1,350	0.02	1,330	0.02	20	0.01
955	12,445	0.09	12,055	0.09	390	0.08	10,310	9,970	0.13	340	0.13	2,135	0.03	2,085	0.04	50	0.02
959	12,285	0.09	11,990	0.09	295	0.06	6,990	6,910	0.09	80	0.03	5,295	0.10	5,080	0.09	220	0.10
991	245,850	1.77	233,025	1.76	10,805	2.18	199,725	190,870	2.53	8,865	3.30	46,095	0.76	44,155	0.75	1,940	0.85

C. Contrôle des données

À l'étape finale du traitement des données, ces dernières sont contrôlées de sorte que soient éliminées les contradictions et les combinaisons improbables de réponses sur l'industrie, la profession et la catégorie de travailleurs. Par exemple, la profession de pêcheur est automatiquement attribuée à un travailleur autonome du secteur des pêcheries.

En 1986, une mesure de contrôle était mise en place en prévision d'un problème d'abord relevé en 1981. Au cours du traitement des données de 1981, une "correction" postérieure au contrôle a été apportée à la catégorie "Religieuses et frères" (2513), de sorte que les personnes appartenant à cette catégorie qui étaient âgées de plus de 65 ans, qui demeuraient dans un établissement religieux de la province de Québec et qui n'avaient déclaré aucune rémunération soient retirées de la population active en raison de leurs activités de nature vraisemblablement bénévole ou charitable.

Les données sur la profession ont nécessité une seule autre mesure de contrôle au cours du traitement de 1986. Celle-ci a été mise en place par suite d'une révision du traitement des données sur l'activité de 1986 à comparer au traitement effectué en 1981. À l'étape du dépouillement de 1986 au bureau régional, le code 8888 était attribué aux femmes au foyer ou aux personnes ayant effectué l'entretien ménager de leur maison durant la semaine de référence.

Par suite d'une erreur, les données relatives à certaines des personnes auxquelles ce code avait été attribué n'ont pas été traitées par l'intermédiaire des tableaux de décision sur la profession. Ainsi, les données non traitées ne possédaient aucune valeur pour la variable sur la profession (OCCF) comprise dans la base finale d'imputation et de contrôle des données. Une mesure de contrôle a été ainsi mise en place afin de redonner une valeur à ces enregistrements. Les spécifications seront toutefois corrigées en vue de pallier ce problème dans le cas où ces spécifications seraient de nouveau employées en 1991.

V. CRÉATION D'UNE BASE D'EXTRACTION DES DONNÉES

Une fois terminée l'étape du traitement relative au contrôle et à l'imputation des données sur la profession, ces dernières sont introduites dans une base d'extraction. Les deux variables de diffusion sont OCC71 et OCC81 et elles sont respectivement fondées sur la Classification des professions de 1971 et la Classification type des professions de 1980. Les utilisateurs ayant accès à la base de données du recensement peuvent obtenir des renseignements sur l'extraction de ces variables à la section intitulée "Renseignements techniques relatifs à l'extraction des données".

VI. QUALITÉ DES DONNÉES - NON-RÉPONSE

Le tableau 2 présente les taux de non-réponse obtenus en 1986 au Canada et dans les provinces selon le sexe et selon l'attribution ou non d'un facteur de pondération. À l'échelle canadienne, le taux de non-réponse est légèrement plus élevé chez les femmes que chez les hommes. Selon les données pondérées, ceci est également vrai dans les provinces, à l'exception de la Nouvelle-Écosse, de l'Ontario, du Manitoba, de la Colombie-Britannique, du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest. Seules les femmes du Yukon présentent un taux de non-réponse plus élevé selon les données pondérées que selon les données non pondérées.

Le faible taux de réponse aux questions sur la profession peut être attribué à plusieurs facteurs. Premièrement, une réponse est soumise à des influences qui ne sont pas spécifiquement liées à la profession du recensé. Les problèmes associés à l'analphabétisme et au fardeau du répondant sont inhérents à toutes les questions, mais ils devraient logiquement être plus marqués dans le cas des questions sur l'activité et le revenu, puisque celles-ci sont posées à la fin du questionnaire. Deuxièmement, des problèmes sont historiquement liés au manque de compréhension des recensés envers le concept du travail tel qu'il est défini pour le recensement. Par ailleurs, la méthode d'autodénombrement ne permet pas à un interviewer de poser des questions supplémentaires de façon à obtenir des réponses de recensés qui occupent des emplois occasionnels exigeant une formation minimale ou qui ne reçoivent pas de rémunération pour leur travail. Ces recensés peuvent oublier de déclarer leur travail au moment de remplir le questionnaire ou ils peuvent ne pas considérer leur travail comme un "emploi", mais plutôt comme une activité quotidienne ne présentant guère d'intérêt pour le recensement. Enfin, une non-réponse peut découler du fait qu'un recensé exerce une profession non spécifique, c'est-à-dire qu'elle varie selon qu'une personne accomplit l'une ou l'autre des tâches très variées qui lui sont assignées. Les facteurs démographiques influent également sur les taux de non-réponse. Les non-réponses sont également plus fréquentes parmi les jeunes travailleurs "marginaux" et les personnes âgées qui, pour différentes raisons, peuvent avoir de la difficulté à remplir le questionnaire.

Tableau 2. Taux de non-réponse au Canada et dans les provinces et territoires, recensement de 1986

	Total	Hommes	Femmes
Canada			
Données non pondérées	**4.66**	**4.62**	**4.72**
Données pondérées	**3.70**	**3.61**	**3.82**
Terre-Neuve			
Données non pondérées	3.19	3.09	3.32
Données pondérées	2.80	2.79	2.83
Île-du-Prince-Édouard			
Données non pondérées	4.54	3.80	5.45
Données pondérées	3.27	3.22	3.33
Nouvelle-Écosse			
Données non pondérées	4.24	4.30	4.16
Données pondérées	3.22	3.27	3.15
Nouveau-Brunswick			
Données non pondérées	3.73	3.68	3.80
Données pondérées	3.10	3.10	3.11
Québec			
Données non pondérées	4.84	4.53	5.26
Données pondérées	3.86	3.74	4.01
Ontario			
Données non pondérées	4.41	4.51	4.29
Données pondérées	3.53	3.49	3.58
Manitoba			
Données non pondérées	5.77	5.90	5.60
Données pondérées	4.14	4.04	4.27
Saskatchewan			
Données non pondérées	5.93	5.54	6.45
Données pondérées	4.89	4.35	5.62
Alberta			
Données non pondérées	4.29	4.17	4.44
Données pondérées	3.62	3.42	3.87
Colombie-Britannique			
Données non pondérées	5.00	5.13	4.82
Données pondérées	3.80	3.75	3.86

Tableau 2. Taux de non-réponse au Canada et dans les provinces et territoires, recensement de 1986 - fin

	Total	Hommes	Femmes
Yukon			
Données non pondérées	7.00	7.44	6.41
Données pondérées	6.99	7.25	6.68
Territoires du Nord-Ouest			
Données non pondérées	6.69	6.73	6.64
Données pondérées	6.30	6.55	5.97

VII. ANALYSE DÉTAILLÉE PAR GRANDS GROUPES DE PROFESSIONS (CTP DE 1980)

La présente section présente un examen détaillé des données présentées par grands groupes de professions selon la CTP de 1980. Les données sont analysées par rapport à celles issues du recensement de 1981, de l'Enquête sur la population active de mai 1986 et, s'il y a lieu, à celles provenant d'autres sources.

Grand groupe 11 - Directeurs, gérants, administrateurs et personnel assimilé

Le nombre de personnes ayant déclaré les professions de directeur et d'administrateur s'est accru tant chez les hommes que chez les femmes depuis 1981. Bien que cet accroissement touche les femmes dans tous les groupes de base pour l'ensemble du Canada, une diminution a été observée chez les hommes dans les domaines des achats, des communications, des transports, de la construction et des postes. Les baisses enregistrées chez les hommes exerçant un travail de direction dans les secteurs des achats, des communications et des transports sont compensées par des hausses équivalentes ou légèrement supérieures chez les femmes. Les professions de directeurs de travaux de construction affichent une régression qui est compatible avec les baisses observées dans l'industrie de la construction et dans l'ensemble des professions de ce secteur.

Les plus fortes hausses en pourcentage ont été enregistrées au groupe de base 1130 "Directeurs généraux et autres cadres supérieurs". En regard de l'Enquête sur la population active, cette catégorie est codée plus fréquemment que les groupes de base spécialisés de la catégorie "Autres directeurs et administrateurs". Cet écart est probablement attribuable à la méthode d'autodénombrement du recensement, laquelle ne permet pas d'enquêter sur des détails plus spécifiques ayant trait à la nature des activités de direction. Ainsi, les réponses où le domaine de spécialisation (relations industrielles, vente et publicité) n'est pas indiqué doivent être codées à la moins spécifique des catégories, soit celle des "Directeurs généraux".

L'analyse des tendances au niveau des professions entre les années de recensement de 1971 et de 1981 révèle que les groupes de base spécialisés affichent les plus fortes hausses par rapport à la catégorie des "Directeurs généraux". Le mouvement vers une généralisation des réponses et, par conséquent, vers un codage plus fréquent de la catégorie des "Directeurs généraux" s'explique par un usage plus courant du titre d'emploi "directeur" et par des changements dans le genre de travail exécuté par les directeurs, lesquels se traduisent par les responsabilités plus variées que jamais qui incombent à ces travailleurs. Cette variété accrue des responsabilités a causé un changement dans la perception qu'ont les recensés de leur travail. Ainsi, la réponse générale de "directeur" constitue probablement un reflet assez juste de changements réels observés sur le marché du travail.

La catégorie "Directeurs généraux et autres cadres supérieurs" est souvent associée par les utilisateurs des données à des niveaux plus élevés de responsabilités et, conséquemment, à des revenus d'emploi supérieurs. Selon une définition du manuel de la classification des professions, cette interprétation est dans une large mesure justifiée. Les données du recensement de 1986 indiquent que presque la moitié des hommes (47 %) et 13 % des femmes exerçant une profession appartenant à ce groupe de base ont déclaré des revenus d'emploi supérieurs à $50,000. Ces chiffres sont légèrement différents des données du recensement de 1981, selon lesquelles 45 % des hommes et 10 % des femmes avaient déclaré des revenus d'emploi supérieurs à la limite arbitraire de $40,000 alors établie. De plus, cette catégorie comprend majoritairement des hommes et des femmes âgés de 35 ans et plus selon les données analysées par groupes d'âge. Comme les cadres

supérieurs possèdent ordinairement plusieurs années d'expérience de travail, il semble approprié qu'ils appartiennent au groupe d'âge des 35 ans et plus.

Les utilisateurs des données sur la profession relatives à la catégorie des "Directeurs généraux et autres cadres supérieurs" (1130) devraient être avertis du fait que deux groupes distincts de personnes y sont codées. Une note spéciale a été préparée en vue d'expliquer cette estimation.

Grand groupe 21 - Travailleurs des sciences naturelles, du génie et des mathématiques

Au niveau des grands groupes, les données du recensement présentent une légère augmentation (7 %) du nombre d'hommes ayant déclaré une de ces professions par rapport à une augmentation plus importante (40 %) chez les femmes. Ces estimations sont quelque peu supérieures à celles établies selon l'Enquête sur la population active, soit de 2 % chez les hommes et de 16 % chez les femmes.

Le nombre de technologues et de techniciens de sexe masculin a diminué à la fois dans le groupe des travailleurs spécialisés dans les sciences physiques et dans celui des travailleurs spécialisés dans les sciences de la vie. Il semble que ces technologues et techniciens ont été codés aux premiers groupes de base de leur sous-groupe respectif. Par exemple, des techniciens auraient été incorrectement codés à titre de "chimistes" et d' "agronomes", professions qui sont toutes deux visées dans le manuel de codage aux premiers groupes de base de leur sous-groupe respectif.

Des hausses manifestes ont été enregistrées chez les travailleurs de sexe féminin spécialisés dans les sciences physiques, de même que dans les sciences biologiques et agronomiques. Malgré cet accroissement, les femmes accusent un recul au sein de telles professions par rapport à l'Enquête sur la population active, particulièrement pour ce qui est des géologues et des agronomes.

Selon les estimations du recensement, le nombre de travailleurs en génie a augmenté depuis 1981. On enregistre un accroissement chez les femmes à tous les groupes de base, tandis qu'une diminution générale se manifeste chez les hommes aux groupes associés aux industries primaires et de la construction.

Le sous-groupe "Autres travailleurs en architecture et en génie" enregistre également une baisse selon les estimations du recensement. Ces changements s'inscrivent dans la tendance à la baisse observée dans le secteur de la construction.

Les "Analystes de systèmes, programmeurs en informatique et travailleurs assimilés" (2183) ont augmenté en nombre depuis le recensement de 1981, tant chez les hommes que chez les femmes. Les estimations du recensement relatives à ces professions sont plus élevées que celles de l'Enquête sur la population active.

Grand groupe 23 - Travailleurs spécialisés des sciences sociales et domaines connexes

Le nombre de personnes ayant déclaré une profession dans le domaine des sciences sociales s'est accru depuis 1981 de 29 % au total, soit de 15 % pour les hommes et de 42 % pour les femmes. Cette augmentation est manifeste dans toutes les provinces. En général, les estimations du recensement sont supérieures à celles de l'Enquête sur la population active menée en mai 1986. Certains groupes de base se démarquent parce qu'ils semblent avoir été codés moins fréquemment selon les données du recensement. Les estimations du recensement relatives aux "Travailleurs sociaux" (2331), aux "Juges et magistrats" (2341), aux "Avocats et notaires " (2343) et aux "Bibliothécaires, archivistes

et conservateurs" (2351) sont toutes inférieures à celles de l'Enquête sur la population active, même si les estimations du recensement relatives à ces professions ont généralement augmenté depuis 1981.

Toutefois, le nombre peu important de personnes comprises dans l'échantillon de l'Enquête sur la population active et le facteur élevé de pondération qui leur a été attribué expliquent la variabilité des estimations établies.

Le nombre de "Techniciens de bibliothèques, de musées et d'archives" (2353) a régressé par rapport à 1981. Le nombre de femmes ayant déclaré des professions dans la catégorie des "Travailleurs sociaux et travailleurs des domaines connexes, n.c.a." (2339) s'est amplifié de façon négligeable depuis 1981.

Grand groupe 25 - Membres du clergé et assimilés

Selon les estimations du recensement de 1986, le nombre de personnes ayant exercé une profession associée au domaine religieux a baissé de 4 % par rapport à 1981. Bien que les estimations aient augmenté chez les hommes depuis 1981 à l'échelle canadienne, les chiffres inférieurs enregistrés chez les femmes sont responsables de ce fléchissement général. Les estimations relatives aux provinces de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick, de l'Ontario et des provinces de l'Ouest ont progressé de manière constante depuis 1981, mais celles portant sur la province de Québec ont subi un déclin marqué.

Les données concernant la province de Québec ont eu une incidence importante sur les estimations, et ceci en raison de deux facteurs. Premièrement, le Québec est la province où l'on trouve le plus grand nombre de "Religieuses et frères" (2513). Il s'agit d'une profession vieillissante car elle ne représente pas un choix aussi populaire chez les jeunes d'aujourd'hui qu'elle ne l'était autrefois. De plus, la régression générale qui a été observée chez ce groupe s'explique par le retrait du marché du travail ou le décès de religieuses et de frères d'âge avancé.

Deuxièmement, il est souvent techniquement difficile de déterminer si les activités des religieuses et des frères doivent être considérées comme des emplois du marché du travail ou comme des actes charitables. Les codeurs éprouvent des difficultés à déterminer quelle procédure de codage est appropriée à ces personnes. Par conséquent, une mesure de contrôle a été mise en place en 1981 puis encore en 1986 de sorte que soient éliminés de la base de données les éléments d'information relatifs aux activités du marché du travail des personnes de 65 ans et plus habitant les établissements religieux du Québec si elles n'avaient déclaré aucune rémunération. Cette mesure a été instaurée parce que les activités de ces personnes sont probablement de nature religieuse et qu'elles ne constituent pas un travail tel qu'il est défini ailleurs sur le marché du travail.

Grand groupe 27 - Enseignants et personnel assimilé

Les estimations du recensement sur la population ayant déclaré des professions rattachées au domaine de l'enseignement ont grimpé depuis 1981 de 8 % au total, soit de 3 % pour les hommes et de 12 % pour les femmes. Les estimations du recensement sont inférieures à celles de l'Enquête sur la population active, particulièrement dans le cas des "Professeurs d'université" (2711), des "Professeurs au niveau secondaire" (2733) et de certains autres enseignants non classés ailleurs.

Les assistants de recherche ont été traditionnellement codés au groupe de base "Autres travailleurs, n.c.a." (9919) car leur travail est varié et trop imprécis dans sa description pour permettre une attribution à un grand groupe plus spécifique. Pourtant, la profession

d' "assistant de recherche" est un titre d'emploi qui demeure mentionné à la définition du groupe de base 2719 du manuel de codage et inscrit à l'index alphabétique de ce manuel. C'est pourquoi les assistants de recherche peuvent avoir été codés à l'un ou à l'autre de ces groupes de base.

Le nombre de "Professeurs au niveau postsecondaire, n.c.a." (2793) a diminué entre 1981 et 1986. Cette baisse confinée à la province de Québec est attribuable à des modifications apportées à la version française du manuel de codage. En 1986, les professeurs des cégeps de la province de Québec devaient être classés au code 2791, tandis que le groupe de base 2793 leur était incorrectement attribué selon le manuel de 1981. Une note spéciale a été préparée pour prévenir les utilisateurs des différentes pratiques de codage.

Le nombre de "Professeurs au niveau secondaire" (2733) a diminué depuis 1981 en raison d'une baisse enregistrée chez les hommes. Ces données s'inscrivent dans la même tendance que celles portant sur la variable "industrie" lorsqu'elles sont combinées au groupe 2731 "Professeurs au niveau primaire et préscolaire".

Grand groupe 31 - Médecine et santé

Comparativement aux estimations correspondantes pour 1981, les estimations du recensement de 1986 relatives à ce grand groupe ont augmenté de 15 % au total, soit de 10 % pour les hommes et de presque 17 % pour les femmes. Ces estimations sont quelque peu supérieures (5 %) à celles de l'Enquête sur la population active, particulièrement en ce qui concerne les groupes de base au sein du sous-groupe 313 "Personnel spécialisé et auxiliaires des soins infirmiers et thérapeutiques".

À l'exception d'une légère diminution de 4 % du nombre des "Vétérinaires" (3115) de sexe masculin, le "Personnel spécialisé dans le diagnostic et le traitement des maladies, n.c.a." s'est accru depuis 1981. Le nombre de femmes ayant déclaré cette profession a toutefois plus que doublé, ce qui a entraîné une hausse de 23 % pour l'ensemble de ce groupe de base.

À l'intérieur du sous-groupe "Personnel spécialisé et auxiliaires des soins infirmiers et thérapeutiques", le groupe des "Garçons de salle d'hôpital" (3132) a manifestement régressé à l'échelle canadienne et dans toutes les provinces, à l'exception du Manitoba. Des baisses ont été enregistrées aussi bien chez les "Infirmiers auxiliaires autorisés" (3134) que chez les "Aides-infirmiers" (3135). Les "Infirmiers autorisés, diplômés et infirmiers en formation" (3131) ont toutefois progressé de manière importante comparativement à 1981. Bien que cette tendance nationale s'observe dans certaines des provinces, les mouvements à l'intérieur de ces groupes de base ne sont pas uniformes entre eux.

Ces fluctuations reflètent aussi bien les tendances que les problèmes inhérents à un codage effectué selon le niveau de détail exigé du système de classification. Pour être codées soit au groupe 3134 "Infirmiers auxiliaires autorisés", soit au groupe 3135 "Aides-infirmiers", les réponses des recensés devaient s'apparier spécifiquement à l'un des titres mentionnés dans le manuel ou à l'une des activités y étant citées à titre d'exemple. Cependant, même dans le manuel, on relève un certain chevauchement des activités effectuées par les deux groupes de base, de sorte que l'attribution du code de l'un ou l'autre groupe peut se révéler arbitraire. Les réponses vagues ou générales telles que "soins infirmiers", "soins aux malades" ou "soins de chevet" semblent avoir été codées à la catégorie 3131 "Infirmiers autorisés, diplômés et infirmiers en formation".

La qualité de ces données a été évaluée en établissant des comparaisons avec des renseignements contenus dans une publication produite par la Division de la santé. Les données de cette publication se limitent aux personnes travaillant dans les hôpitaux et ne portent que sur les années 1981-1982 et 1984-1985. Malgré ces contraintes, la tendance observée dans la publication est très comparable à celle qui se dégage des données du recensement de 1986. Selon les données de la Division de la santé, l'accroissement qui a été enregistré chez les infirmiers depuis 1981 s'explique uniquement par une augmentation du nombre d'infirmiers à temps partiel. Une baisse a été observée chez les infirmiers à plein temps. Le nombre de garçons de salle d'hôpital et d'infirmiers auxiliaires a chuté, et les chiffres révèlent qu'un mouvement vers le travail à temps partiel s'est également amorcé chez ces travailleurs. Il n'existe pas de données sur les aides-infirmiers.

Des hausses importantes sont également manifestes au sein de la catégorie "Personnel spécialisé et auxiliaires des soins infirmiers et thérapeutiques, n.c.a." (3139). Cet accroissement est en grande partie imputable à un élargissement des services médicaux connexes qui sont offerts au domicile ou aux foyers pour personnes âgées. Toutefois, un problème relevé dans l'index alphabétique a aussi eu une incidence sur ce groupe de base. Comme cet index ne contient pas le titre de "technicien d'éducation spécialisée", profession qui devrait être codée à la catégorie "Travailleurs spécialisés dans le soin des enfants" (6147), certains techniciens d'éducation spécialisée ont été classés à titre d' "Auxiliaires aux soins des écoliers handicapés" au code 3139, ce qui a gonflé les estimations pour ce dernier groupe de base.

Grand groupe 33 - Professionnels des domaines artistique et littéraire et personnel assimilé

Le nombre de personnes ayant déclaré une profession codée à ce grand groupe s'est accru de 20 % au total, soit de 15 % chez les hommes et de 28 % chez les femmes depuis 1981. En dépit de ces hausses, les estimations du recensement restent inférieures à celles établies selon l'Enquête sur la population active, particulièrement pour ce qui est des professions associées aux sports et aux loisirs.

L'accroissement du nombre d'hommes et de femmes ayant déclaré ces professions témoigne de l'intérêt grandissant que suscitent les loisirs et la récréation. Cependant, la nature souvent marginale et imprévisible de la plupart de ces professions peut avoir entraîné une fluctuation des estimations établies selon les recensements successifs et selon d'autres sources de données telle l'Enquête sur la population active. Par ailleurs, un grand nombre de ces professions sont exercées par des jeunes et des travailleurs à temps partiel, groupes qui sont traditionnellement sous-dénombrés par le recensement. Les recensés tendent à oublier ce travail ou ils ne le considèrent tout simplement pas comme un travail. De tels problèmes de dénombrement se répercutent sur les estimations relatives aux "Musiciens et chanteurs" (3332) et aux "Travailleurs assimilés des sports et loisirs" (3375).

Par suite d'une erreur du manuel de codage, le code 3314 "Dessinateurs publicitaires et illustrateurs" a été attribué aux propriétaires d'autres services d'amusement et de récréation. Les bureaux régionaux ont reçu un avis de correction selon lequel ces propriétaires devaient être classés au code 3360. Il est malheureusement impossible d'évaluer l'incidence de cette erreur sur les estimations, bien que le nombre de personnes codées au 3314 ait augmenté considérablement et que celui des personnes codées au 3360 ait chuté.

Grand groupe 41 - Employés de bureau et travailleurs assimilés

Le nombre de personnes ayant déclaré un travail de bureau a augmenté de seulement 3 % depuis 1981. Une baisse de 1 % et une hausse de seulement 5 % ont été respectivement enregistrées chez les hommes et chez les femmes. Le grand groupe "Employés de bureau et travailleurs assimilés" englobe traditionnellement le plus grand nombre de femmes. De plus, il s'agit de l'un des grands groupes de prédilection pour les femmes entrant sur le marché du travail. La hausse en pourcentage relativement peu importante qui a été observée entre 1981 et 1986 chez les femmes en général et la baisse en pourcentage qui a été enregistrée chez les plus jeunes femmes de 15 à 24 ans sont révélatrices de la tendance des femmes à s'éloigner de ces professions traditionnelles.

La baisse significative observée dans les catégories des "Dactylographes et commis-dactylographes" (4113), des "Teneurs de livres" (4130, 4131, 4139), des "Commis aux services statistiques" (4137), des "Commis de production" (4151) et des "Commis de bibliothèque et de dossiers" (4161) est compatible avec une automatisation grandissante du travail de bureau et, conséquemment, avec une augmentation du nombre des professions déclarées dans les catégories des "Opérateurs sur machines de mécanographie" (4143) et des "Commis généraux de bureau" (4197). En revanche, l'automatisation croissante des communications s'est traduite par un fléchissement dans les catégories des "Téléphonistes" (4175) et des "Messagers" (4177).

Une réduction du nombre de "Commis au personnel" (4195) s'explique par des modifications du genre de travail et du titre d'emploi associés à ces travailleurs. Ces derniers ont probablement été codés selon la description de leurs principales activités au groupe des "Agents du personnel et travailleurs assimilés" (1174).

Grand groupe 51 - Travailleurs spécialisés dans la vente

En 1986, le nombre de travailleurs spécialisés dans la vente a augmenté de 9 % au total, soit de 5 % chez les hommes et de 14 % chez les femmes par rapport aux estimations du recensement de 1981. Les estimations du recensement sont inférieures de 6 % à celles de l'Enquête sur la population active, particulièrement en ce qui concerne les professions liées à la vente de marchandises. Le groupe de base 5130 "Surveillants: vendeurs de marchandises" est le plus durement touché puisque les estimations du recensement y sont inférieures d'un tiers à celles de l'EPA. Il est possible que l'un ou l'autre des codes des groupes de base 1130 et 1137 (professions de direction) ait été attribué à des réponses vagues telles que "directeur de succursale" ou "directeur des ventes", alors que le code de ce groupe de base aurait dû être attribué. Les estimations relatives aux "Vendeurs et commis-vendeurs de marchandises, n.c.a." (5135), aux "Vendeurs de journaux" (5143), aux "Commis de station-service" (5145) et aux "Vendeurs de marchandises, n.c.a." (5149) sont également inférieures comparativement à celles de l'Enquête sur la population active. Ces écarts sont attribuables au sous-dénombrement, dans le cadre de tous les recensements, des professions marginales dans le secteur de la vente, professions qui regroupent un grand nombre de personnes occupant des emplois à temps partiel ou de jeunes travailleurs.

Les "Agents de services commerciaux" (5177) de sexe masculin affichent un fléchissement qui est en grande partie attribuable à une baisse observée dans la province de l'Ontario. Ce déclin semble s'opposer à la forte croissance de l'industrie des services commerciaux. Cependant, le déplacement du rapport hommes-femmes au sein de cette profession se traduit par une progression des femmes d'une ampleur suffisamment importante pour entraîner une hausse générale des professions visées à ce groupe de base.

Grand groupe 61 - Travailleurs spécialisés dans les services

Le nombre de travailleurs spécialisés dans les services s'est accru de 13 % au total, soit de 10 % chez les hommes et de 16 % chez les femmes par rapport aux estimations du recensement de 1981. Les chiffres du recensement sont inférieurs à ceux de l'Enquête sur la population active, et ceci chez les deux sexes. Les trois sous- groupes affichant les plus grands écarts sont les "Travailleurs spécialisés dans les services de logement et les secteurs connexes" (613), les "Travailleurs spécialisés dans les services personnels" (614) et les "Autres travailleurs spécialisés dans les services" (619).

Il est possible que le sous-dénombrement des travailleurs marginaux ait eu des répercussions sur les groupes des "Travailleurs spécialisés dans les services de logement et les secteurs connexes" et des "Autres travailleurs spécialisés dans les services". Nombre de ces travailleurs visés par ces deux groupes de base sont des jeunes qui occupent des emplois à temps partiel, saisonniers ou occasionnels.

Deux facteurs se répercutent sur les données relatives aux travailleurs spécialisés dans les services personnels. Premièrement, les professions exercées par les recensés dans leur propre maison ou dans celle d'une autre personne sont traditionnellement difficiles à énumérer par le recensement. Bon nombre de ces personnes ne considèrent pas leurs activités comme un travail valant la peine d'être mentionné ou préfèrent ne pas les déclarer de peur d'être pénalisées par Revenu Canada. Ainsi, les groupes des "Bonnes à tout faire, domestiques et travailleurs assimilés" (6142) et des "Travailleurs spécialisés dans le soin des enfants" (6147) sont particulièrement touchés par le sous-dénombrement. Deuxièmement, le terme "technicien d'éducation spécialisée" n'apparaît pas dans l'index alphabétique du manuel de codage des professions. Le terme s'y rapprochant le plus est celui d' "auxiliaire aux soins des écoliers handicapés" visé au code 3139. Une importante hausse a été enregistrée pour ce groupe de base depuis 1981, ce qui est probablement en partie imputable à un codage incorrect d'un nombre grandissant de "techniciens d'éducation spécialisée".

Une réduction correspondant à plus du tiers des "Travailleurs spécialisés dans les services personnels, n.c.a." (6149) résulte de la chute abrupte de leur nombre en Colombie-Britannique. Entre 1971 et 1981, l'effectif de ce groupe de base a augmenté de presque les deux tiers en Colombie-Britannique, tandis qu'une baisse y était enregistrée dans les autres provinces. Les données de 1986 semblent s'être corrigées d'elles-mêmes.

Les groupes de base des "Travailleurs spécialisés dans l'entretien des vêtements et des tissus d'ameublement, n.c.a." (6169) et des "Nettoyeurs et blanchisseurs" (6162) ont progressé depuis l'année 1981, tandis que les "Presseurs" (6165) ont régressé. Des changements liés au genre de travail exécuté par les travailleurs occupant de tels emplois se sont traduits par une augmentation du nombre de personnes responsables à la fois du blanchissage, du nettoyage à sec et du pressage. Les codes auxquels sont combinées plusieurs de ces activités (6162 et 6169) seront, par conséquent, utilisés plus fréquemment. Comme les personnes responsables des opérations commerciales d'un établissement de nettoyage à sec possèdent des responsabilités accrues, le code 1142 "Directeurs des services" leur a probablement été attribué dans certains cas.

Les estimations du recensement relatives au personnel des Forces armées (6116 et 6117) sont inférieures de 1,500 par rapport à celles du ministère de la Défense nationale. Selon des directives spéciales portant sur le codage du personnel des Forces armées, le code d'un emploi civil approprié doit être attribué à un recensé dont le grade n'est pas indiqué. C'est pourquoi certains membres des Forces armées ont été codés à d'autres grands groupes de professions.

Grand groupe 71 - Agriculteurs, horticulteurs et éleveurs

Le nombre de personnes ayant déclaré une profession du grand groupe "Agriculteurs, horticulteurs et éleveurs" a augmenté de 6 % depuis 1981. Cette hausse se limite à 2 % chez les hommes, tandis qu'elle est de 17 % chez les femmes. Les estimations du recensement sont inférieures de 13 % à celles de l'Enquête sur la population active, soit d'environ 80,000 personnes. Ces professions ont toujours été difficiles à dénombrer dans le cadre du recensement. Une bonne partie du travail exécuté est non rémunérée, particulièrement chez les femmes. Le plus souvent, il n'est pas considéré comme un travail, mais plutôt comme une activité quotidienne et routinière inéluctablement liée à l'agriculture. Aussi, il s'agit souvent d'un travail saisonnier et de courte durée qui est exécuté par de jeunes hommes et femmes, un groupe dont le sous-dénombrement est marqué.

Les codeurs du recensement éprouvent des difficultés à faire la différence entre les éleveurs, les exploitants de cultures de plein champ et les exploitants d'une ferme mixte. Pour ajouter à la confusion, la semaine de référence du recensement correspondait à la dernière semaine du mois de mai 1986, soit une période de l'année pendant laquelle de nombreux éleveurs, exploitants de cultures de plein champ ou travailleurs exerçant ces deux professions à la fois se consacrent principalement à l'ensemencement, à la plantation, au labourage, etc. Ces activités entraînent un surcodage des "Exploitants de cultures de plein champ" (7115) et un sous-codage consécutif des "Éleveurs" (7113) et des "Exploitants agricoles, n.c.a." (7119). C'est pourquoi une recommandation a été émise à l'effet que ces trois groupes de base d'exploitants agricoles soient combinés à la seule catégorie des "Exploitants agricoles" (7111). Un problème similaire s'est posé parmi les ouvriers agricoles. Mais comme les estimations relatives à ces derniers travailleurs ne semblaient pas aussi profondément faussées, il a été recommandé que les données demeurent inchangées et qu'une note spéciale soit écrite pour les utilisateurs.

Le groupe de base 7199 "Autres travailleurs en agriculture, en horticulture et en élevage, n.c.a." a régressé de 12 % depuis le recensement de 1981 et les estimations relatives à ce groupe sont considérablement inférieures à celles de l'Enquête sur la population active. Cette situation s'observe uniquement au Manitoba, en Saskatchewan et en Alberta. Bien qu'il existe une certaine confusion entre ce groupe et celui des "Ouvriers agricoles de cultures de plein champ" (7185), il semble que les données soient de qualité supérieure à celles du recensement de 1981 et que les problèmes de codage alors décelés aient été corrigés.

Grand groupe 73 - Pêcheurs, trappeurs et travailleurs assimilés

Les estimations relatives au grand groupe des "Pêcheurs, trappeurs et travailleurs assimilés" ont augmenté de 12 % depuis le recensement de 1981. Ce gain est en grande partie attribuable aux femmes qui affichent une hausse de 89 %, soit de 2,000 personnes. Cet accroissement est probablement dû à une meilleure technique de dénombrement, plutôt qu'à seulement une augmentation du nombre de travailleurs de sexe féminin. Historiquement, les femmes qui collaboraient aux activités de pêche de leur mari ne déclaraient pas leur travail. Une amélioration de la qualité des données semble être imputable au fait que ces femmes ont été incitées à déclarer ce travail par la mention spécifique de ce dernier dans le guide du recensement et au fait que les conseillers en codage ont été avisés de ce problème au cours de leur formation.

Grand groupe 75 - Travailleurs forestiers et bûcherons

Les estimations relatives aux "Travailleurs forestiers et bûcherons" ont augmenté de 8 % au total depuis le recensement de 1981. L'accroissement est de 7 % chez les hommes et de 22 % chez les femmes (1,100 personnes). Ces chiffres s'inscrivent dans la même tendance que ceux de la division des "Industries de l'exploitation forestière et des services forestiers". Les baisses enregistrées dans les catégories des "Inspecteurs, classeurs et mesureurs de bois et travailleurs assimilés" (7516) et des "Travailleurs spécialisés dans le levage, le triage et le transport des billes et travailleurs assimilés" (7517) sont associées à des diminutions observées dans l'industrie forestière.

Grand groupe 77 - Mineurs, carriers, foreurs de puits de pétrole et de gaz et travailleurs assimilés

Le nombre de personnes ayant déclaré une profession de ce grand groupe a chuté de 13 % depuis 1981. Le seul groupe de base affichant une légère augmentation est celui des "Foreurs sur installation rotary et travailleurs assimilés" (7711). Ces données suivent la même tendance que celles portant sur la variable "industrie" et elles reflètent les baisses enregistrées dans le secteur des ressources au début de la présente décennie.

Grand groupe 81/82 - Travailleurs des industries de transformation

Le nombre de recensés ayant déclaré des professions classées au grand groupe des "Travailleurs des industries de transformation" a régressé de 8 % depuis 1981. Cette diminution s'observe uniquement chez les hommes, tandis que les femmes affichent une légère augmentation de 1.6 %. Malgré ce fléchissement général, les estimations du recensement demeurent supérieures de 6 % à celles établies selon l'Enquête sur la population active.

La baisse est manifeste pour tous les sous-groupes, sauf pour les "Travailleurs de l'industrie des aliments et boissons et travailleurs assimilés" (821/822). Ces tendances vont dans le même sens que les estimations relatives à la variable "industrie", selon lesquelles des baisses ont été enregistrées chez les travailleurs des mines, des carrières, des métaux précieux, du bois, des pâtes et papiers et du textile. Les estimations supérieures du sous-groupe 821/822 sont attribuables à la croissance des industries spécialisées dans les services de préparation des aliments et des boissons, de même que dans les services de logement et de la vente au détail.

Au niveau des groupes de base, le codage a entraîné une augmentation des estimations aux codes 8148, 8158, 8178 et 8228. Tous ces codes visent les "Manoeuvres et travailleurs assimilés" qui sont classés au sein de leur sous-groupe respectif. Les recensés ayant indiqué le titre d'emploi "manoeuvre" devaient se voir attribuer un de ces codes de groupe de base. L'accroissement des estimations relatives à ces groupes de base résulte à la fois de réponses générales aux questions du recensement et de l'utilisation croissante de titres d'emploi généraux tels que celui de manoeuvre.

Grand groupe 83 - Usineurs et travailleurs des domaines connexes

Les estimations du recensement de 1986 sont inférieures à celles du recensement de 1981, même si elles demeurent supérieures à celles de l'Enquête sur la population active. Ces régressions vont dans le même sens que les diminutions relatives aux industries de la fabrication de produits en bois, en métal et en minéraux non métalliques qui ont été enregistrées dans la première moitié de la présente décennie.

Les fluctuations entre les groupes de base d'un recensement à l'autre sont prévisibles car les activités décrites dans le manuel de codage sont similaires et parfois identiques. De plus, les recensés ne fournissent pas toujours une description détaillée de leur genre de travail. Ainsi, par exemple, les opérateurs de machines sont codés soit au groupe de base 8333 "Tôliers", soit au groupe de base 8334 "Opérateurs de machines à façonner les métaux, n.c.a." du sous-groupe "Façonneurs et formeurs de métal, sauf les usineurs". De même, les codeurs peuvent avoir du mal à distinguer le groupe 8313 "Machinistes et régleurs de machines-outils" du groupe 8315 "Conducteurs de machines-outils".

Grand groupe 85 - Travailleurs spécialisés dans la fabrication, le montage et la réparation de produits

Le nombre de personnes ayant déclaré une profession visée à ce grand groupe est resté stable depuis le recensement de 1981. Les estimations de l'Enquête sur la population active sont supérieures à celles du recensement.

On observe, par rapport à 1981, une hausse de l'effectif des groupes des travailleurs associés avec les produits métalliques, et particulièrement ceux du groupe des "Fabricants et monteurs de véhicules automobiles, n.c.a." (8513). De même, les estimations relatives aux "Installateurs et réparateurs d'appareils électriques (8533) ou électroniques (8535) et de matériels connexes, n.c.a." sont supérieures à celles de 1981.

À l'intérieur du sous-groupe 855/856 "Travailleurs spécialisés dans la confection, le montage et la réparation de produits en textile, en fourrure et en cuir", le codage des "Tailleurs et couturiers" (8553) et des "Opérateurs de machines à coudre les produits en textile et le matériel connexe" (8563) a prêté à confusion, particulièrement dans la province de Québec. Les estimations relatives aux tailleurs et aux couturiers sont par conséquent supérieures à celles des opérateurs de machines à coudre dans cette province. Une note spéciale a été préparée pour ces groupes de base.

Grand groupe 87 - Travailleurs du bâtiment

Ce grand groupe a enregistré une légère baisse de 4 % entre 1981 et 1986. Une baisse de 4 % et une hausse de 19 % ont été respectivement observées chez les hommes et chez les femmes. Cette régression n'est pas uniforme dans l'ensemble des provinces. Au niveau des grands groupes, les provinces de l'Ontario, du Manitoba, de la Nouvelle-Écosse et de Terre-Neuve ont toutes affiché un accroissement, tant chez les hommes que chez les femmes. En revanche, un fléchissement marqué s'est manifesté pour ce grand groupe dans les provinces de la Colombie-Britannique, de l'Alberta et de la Saskatchewan aussi bien chez les hommes que chez les femmes. On observe une baisse chez les hommes et une hausse chez les femmes dans le reste des provinces.

Au niveau des grands groupes, les chiffres du recensement sont légèrement inférieurs de 4 % à ceux de l'Enquête sur la population active.

Les effets associés à la croissance ou à la récession économique ont eu des répercussions sur le sous-groupe 878/879 "Autres travailleurs du bâtiment", lequel englobe des professions liées à la construction résidentielle. Ce sous-groupe a connu une légère baisse de 2 %. Encore une fois, l'Ontario y a affiché une hausse de 11 % et la Colombie-Britannique, une baisse de 20 %.

Des diminutions de 9 % et de 8 % ont été respectivement enregistrées dans les sous-groupes "Excavateurs, niveleurs, paveurs et travailleurs assimilés" (871) et "Monteurs, installateurs et réparateurs de matériel électrique, d'éclairage et de communications par fil" (873).

Au niveau des groupes de base, il est intéressant de noter que, de même que pour nombre d'autres catégories, les trois groupes des contremaîtres accusent des baisses importantes au sein de leur sous-groupe. Encore une fois, le sous-groupe 878/879 englobe la majeure partie des professions affichant une progression. Cependant, on a observé une hausse de 9 % chez les "Paveurs, poseurs de revêtement routier et travailleurs assimilés" (8713) et de 2 % chez les "Poseurs de lignes électriques et travailleurs assimilés" (8731), deux groupes de travailleurs non compris dans le sous-groupe 878/879.

Grand groupe 91 - Personnel d'exploitation des transports

Ce grand groupe a connu une légère diminution de 0.4 % depuis 1981. Une baisse de 1.7 % et une hausse de 19.1 % ont été respectivement enregistrées chez les hommes et chez les femmes. Les chiffres du recensement sont inférieurs de 3 % chez les hommes et supérieurs de 5 % chez les femmes par rapport à ceux de l'Enquête sur la population active.

Au niveau des sous-groupes, la catégorie "Personnel d'exploitation des transports ferroviaires" (913) a affiché la plus importante diminution, soit 17 %. Ce recul s'inscrit dans la tendance à la baisse observée dans d'autres professions associées au transport ferroviaire. Une légère hausse de 2 % a été enregistrée au sous-groupe du "Personnel d'exploitation des transports routiers" (917). Ce sous-groupe comprend le groupe de base des "Conducteurs de camion" (9175) où l'on trouve le plus grand nombre de travailleurs de sexe masculin.

Peu de groupes de base ont présenté un accroissement chez les hommes. Les hausses les plus marquées ont été enregistrées aux groupes 9153 "Officiers mécaniciens de navire" (5 %), 9173 "Chauffeurs privés et de taxi" (8 %) ainsi qu'aux catégories résiduelles 9179 "Personnel d'exploitation des transports routiers, n.c.a." (53 %) et 9199 "Autre personnel d'exploitation des transports, n.c.a." (23 %). On observe également une légère augmentation de l'effectif masculin des groupes 9170 "Contremaîtres: personnel d'exploitation des transports routiers" et 9171 "Conducteurs d'autobus". Il est intéressant de noter que les estimations du recensement relatives à tous les travailleurs de sexe masculin des groupes énumérés au présent paragraphe sont inférieures à celles de l'Enquête sur la population active.

Des hausses ont été enregistrées chez les femmes de tous les groupes de base, à l'exception de deux d'entre eux. Cependant, les changements observés sont en grande partie fondés sur des chiffres souvent inférieurs à 500. Une augmentation significative du nombre de femmes a été notée aux groupes des "Conducteurs d'autobus" (26 %), des "Chauffeurs privés et de taxi" (16 %) et du "Personnel d'exploitation des transports routiers, n.c.a." (21 %).

Grand groupe 93 - Manutentionnaires et travailleurs assimilés, n.c.a.

Depuis le recensement de 1981, ce grand groupe a enregistré des baisses dans tous ses groupes de base, à l'exception de celui des "Manutentionnaires de colis, n.c.a." (9314). Ces régressions correspondent avec celles qui ont été observées dans les industries de la construction et de la fabrication ainsi que dans l'industrie primaire.

Les estimations du recensement sont inférieures de 28 % (environ 100,000 personnes) à celles établies selon l'Enquête sur la population active. Les professions visées regroupent des travailleurs qui sont pour la plupart non spécialisés et marginaux sur le marché du travail, ce qui pose deux problèmes dans le cadre du recensement. Premièrement, les réponses des recensés sont souvent vagues et, par conséquent, difficiles à coder de façon

précise. Ainsi, certains recensés peuvent être codés soit à titre de travailleurs non classés ailleurs au sein d'autres grands groupes, soit au grand groupe 99, "Travailleurs non classés ailleurs". Deuxièmement, ces professions regroupent souvent des travailleurs jeunes ou migrants, groupes posant traditionnellement des problèmes de dénombrement pour le recensement.

Grand groupe 95 - Autres ouvriers qualifiés et conducteurs de machines

Le nombre de personnes ayant déclaré une profession appartenant à ce grand groupe est demeuré stable depuis le recensement de 1981, bien que certaines fluctuations soient manifestes au sein de ses groupes de base. Les estimations du recensement sont inférieures à celles de l'Enquête sur la population active, particulièrement en ce qui a trait aux sous-groupes des "Imprimeurs et travailleurs assimilés" (951) et des "Mécaniciens de machines et d'installations fixes et travailleurs assimilés" (953).

On observe, par rapport au recensement de 1981, une augmentation de l'effectif des sous-groupes "Imprimeurs et travailleurs assimilés" (951) et "Autres ouvriers qualifiés et conducteurs de machines, n.c.a." (959), lequel comprend le groupe de base "Ouvriers en développement photographique" (9591). Une baisse générale s'est fait ressentir au sein du sous-groupe des "Opérateurs de matériel électronique et de matériel de communication, n.c.a." (955), bien qu'une hausse ait été observée pour son groupe de base le plus important "Opérateurs d'appareils de radiodiffusion et de télédiffusion" (9551).

Grand groupe 99 - Travailleurs non classés ailleurs

Le nombre de personnes codées à ce grand groupe s'est accru du tiers depuis 1981. Toutes les industries affichent une hausse d'environ la même ampleur.

Les professions faisant partie de ce grand groupe sont celles qui ne peuvent être correctement classées dans aucun autre grand groupe, principalement en raison des réponses vagues ou trop générales des recensés. Les augmentations observées au sein de ce groupe peuvent refléter des inexactitudes du manuel de codage ou des conditions présentes à l'étape des opérations de codage au bureau régional. L'une ou l'autre de ces explications peut s'appliquer aux données de 1986. Comme nous l'avons déjà mentionné, les réponses du recensement tendent à être plus générales que celles obtenues au moyen des enquêtes menées par les interviewers. De plus, la Classification type des professions de 1980 existe depuis la fin des années 70 et, par conséquent, sa liste de titres d'emploi peut ne pas être à jour. Enfin, il est possible que les délais de plus en plus rigoureux et les limites financières qui ont caractérisé l'étape du dépouillement au bureau régional aient eu une incidence sur la qualité des données.

VIII. RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES RELATIFS À L'EXTRACTION DES DONNÉES

Les renseignements techniques suivants sont destinés aux personnes désireuses d'extraire des renseignements des bases de données du recensement.

Recensement de 1971

Extractions de la base de données de 1971

Aux fins du recensement de 1971, la variable relative à la profession OCCUPATN est stockée dans la base de données sous la forme d'un code numérique de quatre chiffres. Les codes vont de 0000 à 9999. Si la profession n'est pas indiquée, le code utilisé est 0000. Les données non pertinentes sont codées 9999. Chacun des autres codes numériques correspond à un code de la Classification des professions de 1971. Les codes 1151 à 1158 doivent être regroupés au code 1149 et les codes 9921 à 9926 au code 9918.

Univers

L'univers POPTOTAL est prescrit.

Composantes des diverses catégories de travailleurs

Les diverses catégories de travailleurs doivent être établies en utilisant les variables LFCODE1 et LFCODE2 selon les combinaisons suivantes:

Personne occupée	LFCODE1	2-4|9-10
Chômeur(euse)	LFCODE1	6|7
Population active	LFCODE1	2-4|6-7|9-10
Population active expérimentée	(LFCODE1 et (LFCODE2	2-4|6-7|9-10) 4|5|6)
Inactif (y compris les pensionnaires d'institution)	LFCODE1	1|5
Population de 15 ans et plus (y compris les pensionnaires d'institution)	LFCODE1	1-7|9-10

Combinaisons à des fins de comparaison

Il faut combiner les catégories suivantes afin que les données produites selon les groupes de base du recensement de 1971 puissent être comparées à celles des recensements de 1981 et de 1986:

a) le groupe de base 3133 "Élèves infirmiers" et le groupe de base 3131 "Infirmiers diplômés, surveillants exceptés";

b) le groupe de base 5137 "Commis vendeurs" et le groupe de base 5135 "Agents commerciaux et vendeurs (marchandises), n.c.a.";

c) le groupe de base 6131 "Gérants: hôtel, motel et autres logements" et le groupe de base 6130 "Surveillants des employés spécialisés dans le logement et secteurs connexes";

d) le groupe de base 7199 "Autres travailleurs spécialisés en agriculture, en horticulture et en élevage, n.c.a." et le groupe de base 7182 "Ouvriers agricoles".

Recensement de 1981

Extraction de données historiques des bases de données des recensements de 1971, 1981 et 1986

La variable relative à la profession OCC71 est employée pour extraire des données historiques à partir de l'année 1971; elle est stockée dans la base de données de 1981 sous la forme d'un code de cinq caractères. Les données non pertinentes sont codées NOT_APP. Chacun des autres codes débute par la lettre O suivie de quatre chiffres qui correspondent à un code de la Classification des professions de 1971. Si la profession n'est pas indiquée, le code utilisé est O0000. Les codes O1151 à O1158 doivent être regroupés au code 1149 et les codes O9921 à O9926 au code 9918.

Univers

L'univers EDUCLF est utilisé pour effectuer la plupart des extractions. L'univers EDUCLFR est prescrit pour les extractions comprenant les pensionnaires d'institution.

Composantes des diverses catégories de travailleurs

Les diverses catégories de travailleurs doivent être établies en utilisant la variable LF71 selon les combinaisons suivantes:

Personne occupée	LF71	1-5
Chômeur(euse)	LF71	8-10
Population active totale	LF71	1-5|8-10
Population active expérimentée	LF71	1-5|8|10
Inactif (y compris les pensionnaires d'institution)	LF71	6|7
Population de 15 ans et plus (y compris les pensionnaires d'institution)	LF71	1-10

Combinaisons à des fins de comparaison

Il faut combiner les catégories suivantes afin que les données produites selon les groupes de base du recensement de 1981 puissent être comparées à celles des recensements de 1971 et de 1986:

a) le groupe de base 6131 "Gérants: hôtel, motel et autres logements" et le groupe de base 6130 "Surveillants des employés spécialisés dans le logement et secteurs connexes";

b) le groupe de base 7199 "Autres travailleurs spécialisés en agriculture, en horticulture et en élevage, n.c.a." et le groupe de base 7182 "Ouvriers agricoles";

c) les groupes de base 3131 et 3133 ont déjà été regroupés sur la base de données et, par conséquent, seul le code O3131 "Infirmiers diplômés, surveillants exceptés" peut être extrait;

d) les groupes de base 5135 et 5137 ont déjà été regroupés sur la base de données et, par conséquent, seul le code O5135 "Agents commerciaux et vendeurs (marchandises), n.c.a." peut être extrait.

Autres extractions de la base de données de 1981

La variable relative à la profession OCC81 est employée pour extraire les données du recensement de 1981; elle est stockée dans la base de données de 1981 sous la forme d'un code de cinq caractères. Les données non pertinentes sont codées NOT_APP. Chacun des autres codes débute par la lettre O suivie de quatre chiffres qui correspondent à un code de la Classification type des professions de 1980. Les codes O1151 à O1158 doivent être regroupés au code 1149 et les codes O9921 à O9926 au code 9918.

Les réponses invalides ou laissées en blanc à l'origine, et qui avaient ultérieurement été imputées, sont comprises dans les données des sous-groupes. Tous les codes se terminant par la lettre "I" correspondent à ces attributions.

La définition de 1981 sur la population active a été employée dans les publications de 1981 (sauf dans l'étude "Tendances au niveau de la profession").

Univers

L'univers LABFOR est utilisé pour effectuer la plupart des extractions sur la population active. L'univers EDUCLF est prescrit pour les extractions comprenant les totaux relatifs aux travailleurs inactifs.

Composantes des diverses catégories de travailleurs

Les diverses catégories de travailleurs doivent être établies en utilisant la variable LFTAG selon les combinaisons suivantes:

Personne occupée	LFTAG	1-4
Chômeur(euse)	LFTAG	5-17
Population active totale	LFTAG	1-17
Population active expérimentée	LFTAG	1-10|14-15
Inactif	LFTAG	18-21
Population de 15 ans et plus (sauf les pensionnaires d'institution)	LFTAG	1-21

Combinaisons à des fins de comparaison

Il faut combiner les groupes de base 7113 "Éleveurs", 7115 "Exploitants de cultures de plein champ" et 7119 "Exploitants agricoles, n.c.a." en un groupe de base, celui des "Exploitants agricoles", en vue d'établir des comparaisons avec les données sur la profession des groupes de base du recensement de 1986.

Extraction de données historiques des bases de données de 1981 et de 1986

La variable relative à la profession OCC81 est employée pour établir des comparaisons entre les données des recensements de 1981 et de 1986. Elle est stockée dans les bases de données de 1981 et de 1986 sous la forme d'un code de cinq caractères. Les données non pertinentes sont codées NOT_APP. Chacun des autres codes débute par la lettre O suivie de quatre chiffres qui correspondent à un code de la Classification type des professions de

1980. Les codes O1151 à O1158 doivent être regroupés au code 1149 et les codes O9921 à O9926 au code 9918.

Les réponses invalides ou laissées en blanc à l'origine, et qui avaient ultérieurement été imputées, sont comprises dans les données des sous-groupes des recensements de 1981 et de 1986. Tous les codes se terminant par la lettre "I" correspondent à ces attributions.

Univers

L'univers LABFOR est utilisé en vue d'extraire les données sur la population active et l'univers EDUCLF, lorsque les totaux relatifs aux travailleurs inactifs doivent être extraits.

Composantes des diverses catégories de travailleurs

Les diverses catégories de travailleurs doivent être établies en utilisant la variable LFTAG selon les combinaisons suivantes:

Personne occupée	LFTAG	1-4
Chômeur(euse)	LFTAG	5-17
Population active totale	LFTAG	1-17
Population active expérimentée	LFTAG	1-10|14-15
Inactif	LFTAG	18-21
Population de 15 ans et plus (sauf les pensionnaires d'institution)	LFTAG	1-21

Comparabilité avec les données de 1986

Il faut combiner les groupes de base 7113 "Éleveurs", 7115 "Exploitants de cultures de plein champ" et 7119 "Exploitants agricoles, n.c.a." en un groupe de base, celui des "Exploitants agricoles", en vue d'établir des comparaisons avec les données sur la profession des groupes de base du recensement de 1986.

Recensement de 1986

Extraction de données historiques des bases de données de 1971, 1981 et 1986

La variable relative à la profession OCC71 est employée pour extraire des données historiques; elle est stockée dans la base de données de 1986 sous la forme d'un code de cinq caractères. Les données non pertinentes sont codées NOT_APP. Chacun des autres codes débute par la lettre O suivie de quatre chiffres qui correspondent à un code de la Classification des professions de 1971. Si la profession n'est pas indiquée, le code utilisé est O0000. Les codes O1151 à O1158 doivent être regroupés au code 1149 et les codes O9921 à O9926 au code 9918.

Univers

L'univers EDUCLF est utilisé pour effectuer la plupart des extractions. L'univers EDUCLFR est prescrit pour les extractions comprenant les pensionnaires d'institution.

Composantes des diverses catégories de travailleurs

Les diverses catégories de travailleurs doivent être établies en utilisant la variable LF71 selon les combinaisons suivantes:

Personne occupée	LF71 1-5
Chômeur(euse)	LF71 9-11
Population active totale	LF71 1-5|9-11
Population active expérimentée	LF71 1-5|9|11
Inactif (y compris les pensionnaires d'institution)	LF71 7-8
Population de 15 ans et plus (y compris les pensionnaires d'institution)	LF71 1-5|7-11

Combinaisons à des fins de comparaison

Il faut combiner les catégories suivantes afin que les données produites selon les groupes de base du recensement de 1986 puissent être comparées à celles des recensements de 1971 et 1981:

a) le groupe de base 6131 "Gérants: hôtel, motel et autres logements" et le groupe de base 6130 "Surveillants des employés spécialisés dans le logement et secteurs connexes";

b) le groupe de base 7199 "Autres travailleurs spécialisés en agriculture, en horticulture et en élevage, n.c.a." et le groupe de base 7182 "Ouvriers agricoles";

c) les groupes de base 3131 et 3133 ont déjà été regroupés sur la base de données et, par conséquent, seul le code O3131 "Infirmiers diplômés, surveillants exceptés" peut être extrait;

d) les groupes de base 5135 et 5137 ont déjà été regroupés sur la base de données et, par conséquent, seul le code O5135 "Agents commerciaux et vendeurs (marchandises), n.c.a." peut être extrait.

Autres extractions de la base de données de 1986

La variable relative à la profession OCC81 est employée pour extraire les données du recensement de 1986; elle est stockée dans la base de données de 1986 sous la forme d'un code de cinq caractères. Les données non pertinentes sont codées NOT_APP. Chacun des autres codes débute par la lettre O suivie de quatre chiffres qui correspondent à un code de la Classification type des professions de 1980. Les codes O1151 à O1158 doivent être regroupés au code 1149 et les codes O9921 à O9926 au code 9918.

Les réponses invalides ou laissées en blanc à l'origine, et qui avaient ultérieurement été imputées, sont comprises dans les données des sous-groupes. Tous les codes se terminant par la lettre "I" correspondent à ces attributions.

La définition de 1986 sur la population active a été employée dans les publications de 1986 (sauf dans la publication "Tendances au niveau de la profession").

Univers

L'univers LABFOR est utilisé pour effectuer la plupart des extractions sur la population active. L'univers EDUCLF est prescrit pour les extractions comprenant les totaux relatifs aux travailleurs inactifs.

Composantes des diverses catégories de travailleurs

Les diverses catégories de travailleurs doivent être établies en utilisant la variable LFTAG selon les combinaisons suivantes:

Personne occupée	LFTAG	1-4
Chômeur(euse)	LFTAG	5-17
Population active totale	LFTAG	1-17
Population active expérimentée	LFTAG	1-10|14-15
Inactif	LFTAG	18-21
Population de 15 ans et plus (sauf les pensionnaires d'institution)	LFTAG	1-21

Combinaisons sur la base de données de 1986

Les groupes de base de la Classification type des professions de 1980 visés aux codes 7113 "Éleveurs", 7115 "Exploitants de cultures de plein champ" et 7119 "Exploitants agricoles, n.c.a." ont été regroupés dans le groupe de base 7111 "Exploitants agricoles" à la variable OCC81.

ANNEXE A

POPULATION ACTIVE EXPÉRIMENTÉE SELON LA PROFESSION DÉTAILLÉE (CLASSIFICATION DES PROFESSIONS DE 1980) SELON LE SEXE ET LE TAUX DE VARIATION, CANADA, RECENSEMENTS DE 1981 ET 1986

ANNEXE A. POPULATION ACTIVE EXPERIMENTEE SELON LA PROFESSION DETAILLEE (CLASSIFICATION DES PROFESSIONS DE 1980) SELON LE SEXE ET LE TAUX DE VARIATION, CANADA, RECENSEMENTS DE 1981 ET 1986

PROFESSION(1)	REC. 81 TOTAL	REC. 86 TOTAL	% DE VAR.	REC. 81 HOMMES	REC. 86 HOMMES	% DE VAR.	REC. 81 FEMMES	REC. 86 FEMMES	% DE VAR.
REGION: TOTAL - CANADA	.	.	.	.	.	.	.	.	.
TOTAL - ENSEMBLE DES PROFESSIONS	12,054,155	13,049,860	8.3	7,155,260	7,441,170	4.0	4,898,890	5,608,690	14.5
111A ASSIGNE	2,055	2,355	14.6	1,525	1,745	14.4	530	615	16.0
1111	2,370	3,255	37.3	1,840	2,420	31.5	530	840	58.5
1113	23,565	29,080	23.4	18,860	20,835	10.5	4,705	8,240	75.1
1115	5,845	5,790	-0.9	2,725	2,300	-15.6	3,120	3,490	11.9
1116	26,550	29,125	9.7	22,445	23,125	3.0	4,105	6,000	46.2
1119	7,675	9,535	24.2	5,420	6,165	13.7	2,250	3,370	49.8
SOUS-GROUPE 0111	68,060	79,150	16.3	52,810	56,590	7.2	15,250	22,555	47.9
113A_114A ASSIGNE	17,490	21,070	20.5	12,885	14,365	11.5	4,605	6,705	45.6
1130	86,225	161,260	87.0	78,110	137,410	75.9	8,115	23,855	194.0
1131	11,995	13,645	13.8	11,230	12,460	11.0	765	1,185	54.9
1132	7,440	9,305	25.1	3,855	3,875	0.5	3,585	5,430	51.5
1133	35,165	38,135	8.4	26,620	26,790	0.6	8,545	11,345	32.8
1134	11,115	16,155	45.3	5,295	6,465	22.1	5,820	9,680	66.3
1135	59,505	69,175	16.3	45,555	46,835	2.8	13,960	22,340	60.1
1136	26,905	31,100	15.6	18,805	19,905	5.8	7,205	11,195	55.4
1137	175,980	219,420	24.7	138,875	157,030	13.1	37,105	62,395	68.2
1141	13,875	14,120	1.8	11,910	11,630	-2.4	1,965	2,490	26.7
1142	47,650	63,675	33.6	33,145	40,975	23.6	14,510	22,695	56.4
1143	49,280	52,060	5.6	45,495	46,250	1.7	3,785	5,815	53.6
1145	26,400	22,035	-16.5	25,760	21,245	-17.5	640	790	23.4
1146	35,215	39,905	13.3	29,875	32,550	9.0	5,335	7,355	37.9
1147	16,415	16,700	1.7	14,560	13,780	-4.0	2,055	2,925	42.3
1151	3,595	3,930	9.3	2,875	2,905	1.0	720	1,030	43.1
1152	7,585	9,235	21.8	5,370	6,225	15.9	2,215	3,010	35.9
1153	10,075	12,845	27.5	7,030	8,170	16.2	3,045	4,675	53.5
1154	4,485	5,010	11.7	2,585	2,840	9.9	1,900	2,170	14.2
1155	10,195	11,980	17.5	7,520	8,235	9.5	2,670	3,745	40.3
1156	16,855	22,265	32.3	10,735	13,905	29.1	6,105	8,405	37.7
1157	24,190	38,050	57.3	11,075	14,115	27.4	13,110	23,935	82.6
1158	20,850	28,880	38.5	12,585	14,920	18.6	8,275	13,960	68.7
1149	97,810	132,200	35.2	59,770	71,255	19.2	38,040	60,945	60.2
SOUS-GROUPE 0113_0114	717,585	919,965	28.2	561,550	662,835	18.0	156,035	257,130	64.8
117A ASSIGNE	6,955	9,050	30.1	4,405	4,860	10.3	2,550	4,185	64.1
1171	151,680	189,025	24.6	104,505	112,715	7.9	47,180	76,315	61.8
1173	9,700	10,910	12.4	7,530	7,945	5.4	2,170	2,965	36.6
1174	32,105	36,850	14.8	17,040	17,135	0.6	15,060	19,715	30.9
1175	16,510	17,160	3.9	12,815	11,935	-6.9	3,700	5,225	41.2
1176	6,735	8,480	25.9	5,785	6,880	18.9	955	1,600	67.5
1179	50,690	71,390	40.8	31,390	38,795	23.6	19,300	32,595	68.9
SOUS-GROUPE 0117	274,375	342,855	25.0	183,465	200,270	9.2	90,900	142,590	56.9
GRAND GROUPE 11	1,060,015	1,341,965	26.6	797,830	919,690	15.3	262,190	422,275	61.1
211A ASSIGNE	1,250	1,210	-3.2	1,035	905	-12.6	215	305	39.5
2111	9,170	10,685	16.5	7,365	7,865	6.8	1,805	2,815	56.0
2112	7,505	7,950	5.9	6,740	7,040	4.5	765	910	19.0
2113	1,310	1,155	-11.8	1,240	1,065	-14.1	70	95	35.7
2114	935	1,075	15.0	865	970	12.1	70	105	50.0
2117	19,905	18,425	-7.4	15,215	13,220	-13.1	4,685	5,210	11.2
2119	1,580	1,270	-19.6	1,440	1,170	-18.8	135	100	-25.9
SOUS-GROUPE 0211	41,655	41,765	0.3	33,905	32,230	-4.9	7,750	9,535	23.0

ANNEXE A. POPULATION ACTIVE EXPERIMENTEE SELON LA PROFESSION DETAILLEE (CLASSIFICATION DES PROFESSIONS DE 1980) SELON LE SEXE ET LE TAUX DE VARIATION, CANADA, RECENSEMENTS DE 1981 ET 1986

PROFESSION	REC. 81 TOTAL	REC. 86 TOTAL	% DE VAR.	REC. 81 HOMMES	REC. 86 HOMMES	% DE VAR.	REC. 81 FEMMES	REC. 86 FEMMES	% DE VAR.
213A ASSIGNE	780	775	-0.6	470	545	16.0	310	225	-27.4
2131	7,080	8,920	26.0	6,220	7,145	14.9	860	1,770	105.8
2133	7,185	8,020	11.6	4,955	5,105	3.0	2,230	2,915	30.7
2135	10,505	10,120	-3.7	6,835	6,380	-6.7	3,675	3,740	1.8
2139	3,485	4,670	34.0	2,800	3,625	29.5	690	1,040	50.7
SOUS-GROUPE 0213	29,035	32,500	11.9	21,275	22,805	7.2	7,760	9,695	24.9
214A_215A ASSIGNE	3,185	3,475	9.1	3,055	3,255	6.5	125	215	72.0
2141	7,610	8,555	12.4	6,960	7,465	7.3	645	1,090	69.0
2142	5,555	5,795	4.3	5,220	5,245	0.9	330	525	59.1
2143	31,225	30,730	-1.6	30,360	29,375	-3.2	865	1,360	57.2
2144	26,605	30,710	15.4	25,655	29,125	13.5	945	1,590	68.3
2145	16,730	16,340	-2.3	15,700	14,585	-7.1	1,035	1,760	70.0
2146	535	630	17.8	500	560	12.0	35	65	85.7
2147	19,055	22,605	18.6	18,680	21,925	17.4	380	675	77.6
2151	1,705	1,560	-8.5	1,665	1,480	-11.1	40	80	100.0
2153	3,180	2,950	-7.2	3,105	2,825	-9.0	75	125	66.7
2154	4,420	4,195	-5.1	4,210	3,915	-7.0	215	275	27.9
2155	2,510	2,785	11.0	2,455	2,695	9.8	55	90	63.6
2156	840	730	-13.1	800	665	-16.9	40	60	50.0
2157	5,890	7,160	21.6	4,780	5,310	11.1	1,110	1,850	66.7
2159	7,140	8,555	19.8	6,815	8,105	18.9	330	450	36.4
SOUS-GROUPE 0214_0215	136,185	146,765	7.8	129,955	136,550	5.1	6,230	10,210	63.9
216A ASSIGNE	3,030	2,795	-7.8	2,605	2,480	-5.4	420	330	-21.4
2160	7,480	5,595	-25.2	7,280	5,320	-26.9	205	275	34.1
2161	17,605	16,880	-4.1	16,650	15,960	-4.1	955	920	-3.7
2163	42,990	36,945	-14.1	35,170	30,195	-14.1	7,820	6,750	-13.7
2164	1,275	1,555	22.0	1,080	1,260	16.7	195	295	51.3
2165	47,860	48,810	2.0	43,980	43,815	-0.4	3,870	4,990	28.9
2169	5,320	3,525	-33.7	4,670	3,065	-34.4	650	460	-29.2
SOUS-GROUPE 0216	125,565	116,105	-7.5	111,495	102,080	-8.4	14,115	14,030	-0.6
218A ASSIGNE	1,655	2,875	73.7	1,175	2,000	70.2	485	875	80.4
2181	5,635	6,020	6.8	3,845	3,985	3.6	1,790	2,040	14.0
2183	60,675	100,830	66.2	43,355	69,280	59.8	17,320	31,550	82.2
2189	1,055	940	-10.9	560	495	-11.6	495	450	-9.1
SOUS-GROUPE 0218	69,020	110,665	60.3	48,930	75,750	54.8	20,090	34,915	73.8
GRAND GROUPE 21	401,465	447,800	11.5	345,520	369,420	6.9	55,940	78,380	40.1
231A ASSIGNE	555	950	71.2	325	475	46.2	225	475	111.1
2311	12,165	14,815	21.8	9,710	10,690	10.1	2,450	4,120	68.2
2313	1,325	1,320	-0.4	815	705	-13.5	505	615	21.8
2315	8,410	11,430	35.9	4,045	4,695	16.1	4,365	6,735	54.3
2319	5,350	6,090	13.8	2,295	2,465	7.4	3,055	3,625	18.7
SOUS-GROUPE 0231	27,795	34,605	24.5	17,195	19,030	10.7	10,600	15,575	46.9
233A ASSIGNE	2,670	3,560	33.3	830	1,040	25.3	2,040	2,720	33.3
2331	31,240	43,700	39.9	11,700	14,430	23.3	19,535	29,265	49.8
2333	42,645	61,685	44.6	13,300	16,395	23.3	29,345	45,290	54.3
2339	6,030	6,465	7.2	1,875	2,230	18.9	4,155	4,235	1.9
SOUS-GROUPE 0233	82,780	115,610	39.7	27,705	34,095	23.1	55,075	81,510	48.0
234A ASSIGNE	770	980	27.3	560	660	17.9	210	320	52.4
2341	1,985	2,315	16.6	1,790	2,025	13.1	200	285	42.5
2343	34,200	41,980	22.7	29,030	32,835	13.1	5,175	9,145	76.7
2349	7,445	10,025	34.7	3,190	3,610	13.2	4,250	6,415	50.9

ANNEXE A. POPULATION ACTIVE EXPERIMENTEE SELON LA PROFESSION DETAILLEE
(CLASSIFICATION DES PROFESSIONS DE 1980) SELON LE SEXE ET
LE TAUX DE VARIATION, CANADA, RECENSEMENTS DE 1981 ET 1986

PROFESSION	REC. 81 TOTAL	REC. 86 TOTAL	% DE VAR.	REC. 81 HOMMES	REC. 86 HOMMES	% DE VAR.	REC. 81 FEMMES	REC. 86 FEMMES	% DE VAR.
SOUS-GROUPE 0234	44,405	55,300	24.5	34,565	39,130	13.2	9,845	16,170	64.2
235A ASSIGNE	895	860	-3.9	185	180	-2.7	715	680	-4.9
2350	1,940	2,090	7.7	710	700	-1.4	1,225	1,395	13.9
2351	15,585	17,725	13.7	3,090	3,470	12.3	12,500	14,255	14.0
2353	3,665	3,095	-15.6	1,180	955	-19.1	2,480	2,140	-13.7
2359	2,530	2,760	9.1	675	695	3.0	1,855	2,065	11.3
SOUS-GROUPE 0235	24,620	26,535	7.8	5,840	6,000	2.7	18,775	20,540	9.4
239A ASSIGNE	255	300	17.6	130	95	-26.9	125	205	64.0
2391	5,885	7,305	24.1	3,050	3,275	7.4	2,830	4,030	42.4
2399	5,325	6,815	28.0	2,190	2,275	3.9	3,135	4,540	44.8
SOUS-GROUPE 0239	11,465	14,415	25.7	5,375	5,640	4.9	6,090	8,775	44.1
GRAND GROUPE 23	191,065	246,460	29.0	90,680	103,900	14.6	100,385	142,565	42.0
251A ASSIGNE	3,375	3,080	-8.7	1,265	1,485	17.4	2,115	1,600	-24.3
2511	22,030	23,175	5.2	20,415	20,885	2.3	1,610	2,290	42.2
2513	6,070	2,420	-60.1	990	550	-44.4	5,075	1,870	-63.2
2519	4,200	5,425	29.2	2,325	2,960	27.3	1,875	2,465	31.5
SOUS-GROUPE 0251	35,670	34,100	-4.4	24,995	25,870	3.5	10,675	8,225	-23.0
GRAND GROUPE 25	35,670	34,100	-4.4	24,995	25,870	3.5	10,675	8,225	-23.0
271A ASSIGNE	1,050	1,400	33.3	710	800	12.7	340	605	77.9
2711	33,325	36,695	10.1	25,200	26,965	6.9	8,125	9,755	20.1
2719	11,650	17,940	54.0	6,470	9,985	54.3	5,180	7,960	53.7
SOUS-GROUPE 0271	46,030	56,040	21.7	32,385	37,725	16.5	13,645	18,315	34.2
273A ASSIGNE	8,850	9,855	11.4	1,985	2,720	37.0	6,865	7,140	4.0
2731	173,280	189,130	9.1	34,010	36,810	8.2	139,260	152,320	9.4
2733	137,455	131,625	-4.2	79,560	72,690	-8.6	57,895	58,940	1.8
2739	30,010	37,210	24.0	5,690	6,255	9.9	24,320	30,960	27.3
SOUS-GROUPE 0273	349,590	367,830	5.2	121,245	118,470	-2.3	228,345	249,360	9.2
279A ASSIGNE	3,665	4,075	11.2	1,430	2,020	41.3	2,240	2,060	-8.0
2791	30,290	36,375	20.1	18,365	20,910	13.9	11,930	15,470	29.7
2792	18,445	22,395	21.4	5,155	5,945	15.3	13,290	16,450	23.8
2793	6,410	4,830	-24.6	2,415	1,280	-47.0	3,995	3,550	-11.1
2795	19,840	23,380	17.8	5,715	5,810	1.7	14,125	17,570	24.4
2797	14,495	15,480	6.8	9,435	9,460	0.3	5,055	6,015	19.0
2799	12,755	13,235	3.8	5,965	5,830	-2.3	6,795	7,405	9.0
SOUS-GROUPE 0279	105,890	119,765	13.1	48,475	51,255	5.7	57,420	68,515	19.3
GRAND GROUPE 27	501,510	543,635	8.4	202,100	207,450	2.6	299,410	336,190	12.3
311A ASSIGNE	1,115	1,240	11.2	845	940	11.2	275	300	9.1
3111	40,625	46,800	15.2	33,655	36,920	9.7	6,965	9,885	41.9
3113	10,330	12,070	16.8	9,515	10,470	10.0	820	1,600	95.1
3115	3,400	4,180	22.9	2,840	2,725	-4.0	560	1,455	159.8
3117	2,195	2,910	32.6	1,895	2,440	28.8	300	470	56.7
3119	3,525	4,485	27.2	1,545	1,810	17.2	1,980	2,675	35.1
SOUS-GROUPE 0311	61,185	71,685	17.2	50,285	55,310	10.0	10,895	16,375	50.3
313A ASSIGNE	12,200	11,060	-9.3	1,185	1,175	-0.8	11,015	9,885	-10.3
3130	21,240	19,695	-7.3	1,855	1,725	-7.0	19,390	17,970	-7.3
3131	175,575	221,925	26.4	8,085	10,525	30.2	167,490	211,405	26.2
3132	6,310	4,510	-28.5	5,000	3,735	-25.3	1,310	775	-40.8
3134	46,400	37,330	-19.5	3,860	2,875	-25.5	42,535	34,455	-19.0
3135	76,770	74,755	-2.6	12,605	13,925	10.5	64,155	60,825	-5.2
3136	1,910	2,705	41.6	270	355	31.5	1,640	2,350	43.3
3137	8,300	11,225	35.2	1,365	1,835	34.4	6,935	9,395	35.5

ANNEXE A. POPULATION ACTIVE EXPERIMENTEE SELON LA PROFESSION DETAILLEE (CLASSIFICATION DES PROFESSIONS DE 1980) SELON LE SEXE ET LE TAUX DE VARIATION, CANADA, RECENSEMENTS DE 1981 ET 1986

PROFESSION	REC. 81 TOTAL	REC. 86 TOTAL	% DE VAR.	REC. 81 HOMMES	REC. 86 HOMMES	% DE VAR.	REC. 81 FEMMES	REC. 86 FEMMES	% DE VAR.
3138	3,605	5,085	41.1	465	670	44.1	3,135	4,415	40.8
3139	13,945	27,045	93.9	4,065	6,215	52.9	9,880	20,830	110.8
SOUS-GROUPE 0311	366,255	415,345	13.4	38,770	43,030	11.0	327,485	372,315	13.7
315A_316A ASSIGNE	2,855	3,045	6.7	785	750	-4.5	2,070	2,295	10.9
3151	13,645	16,515	21.0	7,930	8,140	2.6	5,710	8,375	46.7
3152	3,250	4,180	28.6	190	180	-5.3	3,055	4,000	30.9
3153	1,990	2,505	25.9	1,640	1,695	3.4	355	815	129.6
3154	3,280	4,060	23.8	1,995	2,125	6.5	1,290	1,935	50.0
3155	9,320	9,645	3.5	1,900	1,610	-15.3	7,420	8,035	8.2
3156	33,335	38,410	15.2	7,405	8,450	14.1	25,930	29,965	15.6
3157	1,320	1,895	43.6	1,160	1,625	40.1	155	270	74.2
3158	17,960	22,605	25.9	415	440	6.0	17,550	22,160	26.3
3161	4,310	4,440	3.0	2,945	2,820	-4.2	1,360	1,620	19.1
3162	1,630	2,830	73.6	505	915	81.2	1,125	1,910	69.8
3169	13,160	16,930	28.6	2,655	3,185	20.0	10,480	13,745	30.8
SOUS-GROUPE 0315_0316	106,055	127,065	19.8	29,535	31,940	8.1	76,525	95,125	24.3
GRAND GROUPE 31	533,500	614,090	15.1	118,595	130,270	9.8	414,905	483,825	16.6
331A ASSIGNE	1,685	1,985	17.8	965	1,085	12.4	715	895	25.2
3311	7,880	9,180	16.5	4,275	4,685	9.6	3,605	4,495	24.7
3313	21,060	24,130	14.6	8,905	9,160	2.9	12,155	14,970	23.2
3314	18,505	24,555	32.7	11,660	14,610	25.3	6,845	9,945	45.3
3315	8,965	11,035	23.1	7,285	8,965	23.1	1,685	2,345	39.2
3319	615	1,025	66.7	370	565	52.7	245	460	87.8
SOUS-GROUPE 0331	58,720	72,185	22.9	33,465	39,075	16.8	25,250	33,110	31.1
333A ASSIGNE	1,305	1,460	11.9	895	895	0.0	415	565	36.1
3330	9,285	12,040	29.7	6,610	8,160	23.4	2,680	3,880	44.8
3331	945	1,335	41.3	730	945	29.5	215	385	79.1
3332	12,455	12,205	-2.0	9,160	9,020	-1.5	3,295	3,185	-3.3
3333	1,160	1,255	8.1	1,000	1,085	8.5	160	175	25.0
3334	1,000	1,490	49.0	190	350	84.2	815	1,140	39.9
3335	2,705	3,640	34.6	1,500	2,150	43.3	1,205	1,485	23.2
3337	5,835	7,065	21.1	4,760	5,600	17.6	1,080	1,465	35.6
3339	4,625	6,100	31.9	3,370	4,135	22.7	1,260	1,965	56.0
SOUS-GROUPE 0333	39,305	46,585	18.5	28,205	32,335	14.6	11,100	14,250	28.4
336A ASSIGNE	1,090	1,075	-1.4	605	590	-2.5	490	485	-1.0
3355	28,885	34,235	18.5	16,745	18,570	10.9	12,140	15,665	29.0
3355	6,220	7,200	15.8	2,490	2,525	1.4	3,730	4,675	25.3
3359	440	260	-40.9	120	90	-25.0	320	170	-46.9
SOUS-GROUPE 0333	36,630	42,775	16.8	19,955	21,775	9.1	16,680	21,000	25.9
336A_337A ASSIGNE	1,900	1,845	-2.9	1,175	1,120	-4.7	730	730	0.0
3360	5,370	5,050	-6.0	3,910	3,590	-8.2	1,465	1,455	-0.7
3370	17,650	23,155	31.2	7,825	10,100	29.1	9,825	13,050	32.8
3371	570	1,010	77.2	480	890	85.4	90	120	33.3
3373	995	1,245	25.1	935	1,125	20.3	55	125	127.3
3375	9,635	10,440	8.4	7,025	7,420	5.6	2,610	3,025	15.9
3379	2,075	3,490	68.2	1,700	2,795	64.4	380	695	82.9
SOUS-GROUPE 0336_0337	38,200	46,245	21.1	23,045	27,045	17.4	15,155	19,195	26.7
GRAND GROUPE 33	172,855	207,790	20.2	104,675	120,230	14.9	68,180	87,560	28.4
411A ASSIGNE	14,620	13,670	-6.5	280	275	-1.8	14,340	13,400	-6.6
4110	3,485	3,330	-25.8	345	180	-47.8	4,135	3,155	-23.7
4111	370,610	430,075	16.0	3,980	4,985	25.3	366,625	425,090	15.9

ANNEXE A. POPULATION ACTIVE EXPERIMENTEE SELON LA PROFESSION DETAILLEE (CLASSIFICATION DES PROFESSIONS DE 1980) SELON LE SEXE ET LE TAUX DE VARIATION, CANADA, RECENSEMENTS DE 1981 ET 1986

PROFESSION	REC. 81 TOTAL	REC. 86 TOTAL	% DE VAR.	REC. 81 HOMMES	REC. 86 HOMMES	% DE VAR.	REC. 81 FEMMES	REC. 86 FEMMES	% DE VAR.
4113	100,485	50,895	-49.4	2,140	1,685	-21.3	98,345	49,210	-50.0
SOUS-GROUPE 0411	490,195	497,970	1.6	6,745	7,120	5.6	483,455	490,855	1.5
413A ASSIGNE	24,195	23,640	-2.3	3,880	3,640	-6.2	20,320	20,000	-1.6
4130	32,135	26,375	-17.9	8,795	5,955	-32.3	23,340	20,425	-12.5
4131	403,340	386,695	-4.1	72,335	62,590	-13.5	331,000	324,110	-2.1
4133	242,270	286,170	18.1	17,595	27,345	55.4	224,675	258,825	15.2
4135	41,900	48,055	14.7	5,460	5,780	5.9	36,445	42,275	16.0
4137	9,890	7,240	-26.8	2,525	2,020	-20.0	7,365	5,215	-29.2
4139	6,135	4,975	-18.9	1,520	1,280	-15.8	4,615	3,700	-19.8
SOUS-GROUPE 0413	759,865	783,145	3.1	112,105	108,605	-3.1	647,755	674,530	4.1
414A ASSIGNE	2,915	3,885	33.3	615	885	43.9	2,300	3,000	30.4
4140	7,820	7,050	-9.8	3,470	2,880	-17.0	4,355	4,170	-4.2
4141	14,080	10,465	-25.7	3,440	3,305	-3.9	10,635	7,155	-32.7
4143	76,525	111,270	45.4	15,485	22,340	44.3	61,040	88,930	45.7
SOUS-GROUPE 0414	101,335	132,660	30.9	23,005	29,405	27.8	78,335	103,255	31.8
415A ASSIGNE	8,965	8,315	-7.3	7,080	6,455	-8.8	1,895	1,860	-1.8
4150	18,900	15,845	-16.2	16,410	13,030	-20.6	2,490	2,820	13.3
4151	17,810	14,820	-19.0	11,415	8,460	-24.3	6,400	5,780	-9.7
4153	93,805	97,170	3.6	78,120	79,920	2.3	15,680	17,250	10.0
4155	100,030	97,405	-2.6	71,650	68,780	-4.0	28,380	28,615	0.8
4157	4,900	4,460	-9.0	3,420	2,795	-18.3	1,475	1,665	12.9
4159	8,090	7,560	-6.6	4,030	3,900	-3.2	4,060	3,655	-10.0
SOUS-GROUPE 0415	252,500	245,170	-2.9	192,125	183,520	-4.5	60,375	61,655	2.1
416A ASSIGNE	1,710	1,670	-2.3	360	315	-12.5	1,350	1,355	0.0
4160	2,185	1,885	-13.7	495	355	-28.3	1,685	1,455	-13.6
4161	45,390	41,055	-9.6	6,335	6,135	-3.2	39,050	34,920	-10.6
4169	2,770	2,150	-22.4	625	505	-19.2	2,150	1,645	-23.5
SOUS-GROUPE 0416	52,060	46,680	-10.3	7,815	7,310	-6.5	44,240	39,370	-11.0
417A ASSIGNE	8,680	8,070	-7.0	2,495	2,275	-8.8	6,180	5,800	-6.1
4170	9,895	8,400	-15.1	5,870	4,755	-19.0	4,020	3,640	-9.5
4171	92,970	113,620	22.2	5,060	7,010	38.5	87,915	106,615	21.3
4172	25,105	25,890	3.1	20,520	20,580	0.3	4,585	5,310	15.8
4173	43,145	40,200	-6.8	19,195	17,250	-10.1	23,950	22,950	-4.2
4175	36,235	29,855	-17.6	1,905	2,150	12.9	34,330	27,705	-19.3
4177	8,285	8,220	-0.8	6,155	5,720	-7.1	2,130	2,495	17.1
4179	16,765	17,655	5.3	5,890	6,205	5.3	10,875	11,450	5.3
SOUS-GROUPE 0417	241,080	251,915	4.5	67,095	65,950	-1.7	173,985	185,965	6.9
419A ASSIGNE	11,600	11,215	-3.3	3,245	3,160	-2.6	8,355	8,055	-3.6
4190	32,375	23,620	-27.0	12,815	8,195	-36.1	19,550	15,430	-21.1
4191	10,675	10,625	-0.5	3,645	3,640	-0.1	7,030	6,985	-0.6
4192	9,495	13,630	43.5	3,000	4,085	36.2	6,500	9,540	46.8
4193	24,705	30,170	22.1	8,435	8,960	6.2	16,265	21,215	30.4
4194	10,855	12,420	14.4	3,465	4,170	20.3	7,385	8,250	11.7
4195	7,925	5,935	-25.1	1,455	955	-34.4	6,470	4,975	-23.1
4197	145,550	168,045	15.5	27,725	32,055	15.6	117,830	135,985	15.4
4199	91,325	85,420	-6.5	25,525	27,275	6.9	65,800	58,145	-11.6
SOUS-GROUPE 0419	344,510	361,075	4.8	89,320	92,500	3.6	255,190	268,580	5.2
GRAND GROUPE 41	2,241,540	2,318,620	3.4	498,205	494,415	-0.8	1,743,330	1,824,210	4.6
513A_514A ASSIGNE	29,530	29,020	-1.7	14,980	15,535	3.7	14,545	13,480	-7.3
5130	122,900	113,520	-7.6	85,540	74,935	-12.4	37,360	38,585	3.3
5131	11,615	17,020	46.5	10,430	14,735	41.3	1,185	2,285	92.8

ANNEXE A. POPULATION ACTIVE EXPERIMENTEE SELON LA PROFESSION DETAILLEE (CLASSIFICATION DES PROFESSIONS DE 1980) SELON LE SEXE ET LE TAUX DE VARIATION, CANADA, RECENSEMENTS DE 1981 ET 1986

PROFESSION	REC. 81 TOTAL	REC. 86 TOTAL	% DE VAR.	REC. 81 HOMMES	REC. 86 HOMMES	% DE VAR.	REC. 81 FEMMES	REC. 86 FEMMES	% DE VAR.
5133	105,255	73,480	-30.2	94,145	61,720	-34.4	11,110	11,760	5.9
5135	540,585	625,880	15.8	232,460	279,310	20.2	308,120	346,570	12.5
5141	14,610	19,165	31.2	5,210	9,730	86.8	9,400	9,435	0.4
5143	6,715	9,575	42.6	5,585	7,965	42.3	1,130	1,635	44.7
5145	34,995	38,865	11.1	30,125	32,895	9.2	4,875	5,970	22.5
5149	8,575	13,350	55.7	2,990	4,745	58.7	5,590	8,600	53.8
SOUS-GROUPE 0513_0514	874,775	939,875	7.4	481,460	501,555	4.2	393,310	438,320	11.4
517A ASSIGNE	4,200	4,280	1.9	2,905	2,855	-1.7	1,295	1,425	10.0
5170	17,460	21,560	23.5	13,360	15,105	13.1	4,100	6,455	57.4
5171	45,620	51,085	12.0	32,700	34,245	4.7	12,925	16,835	30.3
5172	56,210	65,205	15.0	35,700	39,325	10.2	21,015	25,875	23.1
5173	11,660	14,775	26.7	9,175	11,005	19.9	2,480	3,770	52.0
5174	8,445	10,215	21.0	5,350	5,880	9.9	3,095	4,335	40.1
5177	5,015	5,290	5.5	3,735	3,465	-7.2	1,275	1,830	43.5
5179	2,335	3,830	64.0	1,545	2,410	56.0	795	1,420	78.6
SOUS-GROUPE 0517	151,445	176,240	16.4	104,465	114,300	9.4	46,980	61,945	31.9
519A ASSIGNE	1,290	925	-28.3	930	650	-30.1	360	275	-23.6
5190	2,300	2,325	1.1	1,910	1,900	-0.5	390	425	9.0
5191	10,150	9,825	-3.2	6,675	5,970	-10.6	3,475	3,855	10.9
5193	17,060	14,735	-13.6	16,120	13,800	-14.4	940	935	-0.5
5199	5,585	9,230	65.3	1,930	3,580	85.5	3,660	5,650	54.4
SOUS-GROUPE 0519	36,390	37,040	1.8	27,565	25,900	-6.0	8,825	11,140	26.2
GRAND GROUPE 51	1,062,610	1,153,160	8.5	613,485	641,750	4.6	449,125	511,410	13.9
611A ASSIGNE	12,250	11,175	-8.8	10,865	9,445	-13.0	1,405	1,730	23.1
6111	24,445	25,565	4.6	24,200	25,240	4.3	250	325	30.0
6112	55,110	55,500	0.7	52,845	52,240	-1.1	2,265	3,265	44.2
6113	4,480	4,580	2.2	3,365	3,455	2.7	1,115	1,125	0.9
6115	82,220	93,025	13.1	67,790	73,605	8.6	14,435	19,420	34.5
6116	16,660	17,430	4.6	15,760	16,145	2.4	900	1,280	42.2
6117	55,110	62,205	12.9	48,610	54,815	12.8	6,500	7,385	13.6
6119	13,260	15,975	20.5	7,985	8,955	12.1	5,280	7,020	33.0
SOUS-GROUPE 0611	263,545	285,435	8.3	231,390	243,885	5.4	32,150	41,550	29.2
612A ASSIGNE	24,075	24,010	-0.3	7,840	8,840	12.8	16,235	15,170	-6.6
6120	54,640	56,905	4.1	29,895	27,960	-6.5	24,750	28,940	16.9
6121	154,960	188,615	21.7	74,025	95,865	29.5	80,930	92,750	14.6
6123	33,945	42,205	24.3	16,010	18,245	14.0	17,935	23,960	33.6
6125	239,425	263,450	10.0	42,935	52,670	22.7	196,490	210,785	7.3
6129	33,895	47,285	39.5	5,480	10,910	99.1	28,415	36,380	28.0
SOUS-GROUPE 0612	540,945	622,475	15.1	176,190	214,495	21.7	364,755	407,980	11.9
613A ASSIGNE	3,320	3,070	-7.5	960	985	2.6	2,360	2,080	-11.9
6130	26,945	36,380	35.0	11,065	13,165	19.0	15,880	23,220	46.2
6133	27,825	28,825	3.6	2,440	2,550	4.5	25,380	26,275	3.5
6135	2,925	2,780	-5.0	2,650	2,565	-4.0	275	235	-14.5
6139	2,335	3,305	41.5	1,510	2,025	33.8	830	1,285	54.8
SOUS-GROUPE 0613	63,345	74,360	17.4	18,620	21,260	14.2	44,725	53,095	18.7
614A ASSIGNE	7,690	8,140	5.9	1,070	1,085	1.4	6,630	7,060	6.5
6141	3,210	3,685	14.8	2,915	3,235	11.0	300	455	51.7
6142	29,320	34,890	19.0	1,195	2,130	78.2	28,120	32,765	16.5
6143	66,850	87,580	31.0	16,495	16,645	0.9	50,355	70,940	40.9
6144	4,760	7,020	47.5	1,880	2,600	38.3	2,885	4,415	53.0
6145	7,065	9,170	29.8	1,865	2,440	30.8	5,195	6,725	29.5

ANNEXE A. POPULATION ACTIVE EXPERIMENTEE SELON LA PROFESSION DETAILLEE
(CLASSIFICATION DES PROFESSIONS DE 1980) SELON LE SEXE ET
LE TAUX DE VARIATION, CANADA, RECENSEMENTS DE 1981 ET 1986

PROFESSION	REC. 81 TOTAL	REC. 86 TOTAL	% DE VAR.	REC. 81 HOMMES	REC. 86 HOMMES	% DE VAR.	REC. 81 FEMMES	REC. 86 FEMMES	% DE VAR.
6147	45,610	82,640	81.2	1,720	2,585	50.3	43,890	80,055	82.4
6149	8,650	5,680	-34.3	2,770	2,710	-2.2	5,885	2,970	-49.5
SOUS-GROUPE 0614	173,160	238,805	37.9	29,900	33,420	11.8	143,260	205,385	43.4
616A ASSIGNE	1,855	1,570	-15.4	505	575	13.9	1,350	1,000	-25.9
6160	4,200	4,240	1.0	2,470	2,465	-0.2	1,730	1,780	2.9
6162	19,260	19,605	1.8	5,650	5,490	-2.8	13,610	14,110	3.7
6165	10,665	9,380	-12.0	2,475	2,410	-2.6	8,185	6,975	-14.8
6169	7,085	8,440	19.1	2,710	4,350	60.5	4,375	4,090	-6.5
SOUS-GROUPE 0616	43,060	43,245	0.4	13,810	15,290	10.7	29,255	27,950	-4.5
619A ASSIGNE	17,330	14,350	-17.2	10,115	8,985	-11.2	7,215	5,370	-25.6
6190	17,590	17,255	-1.9	13,575	12,995	-4.3	4,015	4,260	6.1
6191	230,875	238,280	3.2	135,390	138,925	2.6	95,485	99,355	4.1
6193	2,045	1,750	-14.4	1,805	1,545	-14.4	235	205	-12.8
6198	67,700	69,430	2.6	36,940	42,035	13.8	30,760	27,395	-10.9
6199	10,525	12,135	15.3	8,505	9,775	14.9	2,015	2,365	17.4
SOUS-GROUPE 0619	346,065	353,200	2.1	206,335	214,255	3.8	139,725	138,950	-0.6
GRAND GROUPE 61	1,430,115	1,617,520	13.1	676,250	742,120	9.8	753,870	874,910	16.1
711A ASSIGNE	1,080	1,820	68.5	980	1,500	53.1	105	320	204.8
7111(2)	225,795	205,595	-8.9	206,380	186,360	-9.7	19,410	19,225	-1.0
SOUS-GROUPE 0711	226,870	207,410	-8.6	207,355	187,860	-9.4	19,515	19,545	0.2
718A_719A ASSIGNE	12,940	12,980	0.3	7,805	8,165	4.6	5,130	4,810	-6.2
7180	8,780	9,070	3.3	7,670	7,640	-0.4	1,105	1,435	29.9
7183	44,950	54,140	20.4	27,725	31,025	11.9	17,225	23,110	34.2
7185	38,680	72,720	88.0	18,650	35,115	88.3	20,030	37,605	87.7
7195	64,555	82,625	28.0	53,990	69,505	28.7	10,565	13,115	24.1
7196	2,265	1,965	-13.2	765	630	-17.6	1,495	1,335	-10.7
7197	10,930	11,130	1.8	9,515	9,480	-0.4	1,420	1,650	16.2
7199	71,630	56,275	-21.4	41,890	34,540	-17.5	29,740	21,735	-26.9
SOUS-GROUPE 0718_0719	254,735	300,900	18.1	168,025	196,110	16.7	86,715	104,795	20.8
GRAND GROUPE 71	481,605	508,310	5.5	375,380	383,970	2.3	106,225	124,340	17.1
731A ASSIGNE	1,095	1,465	33.8	1,035	1,350	30.4	60	110	83.3
7311	2,820	3,315	17.6	2,790	3,290	17.9	30	25	-16.7
7313	33,310	36,285	8.9	32,040	33,430	4.3	1,270	2,850	124.4
7315	645	650	0.8	615	615	0.0	25	35	40.0
7319	3,230	4,235	31.1	2,340	2,950	26.1	890	1,280	43.8
SOUS-GROUPE 0731	41,100	45,950	11.8	38,825	41,645	7.3	2,280	4,305	88.8
GRAND GROUPE 73	41,105	45,950	11.8	38,820	41,645	7.3	2,280	4,300	88.6
751A ASSIGNE	3,750	3,635	-3.1	3,545	3,435	-3.1	205	200	-2.4
7510	8,170	8,015	-1.9	7,910	7,650	-3.3	260	370	42.3
7511	5,115	6,785	32.6	4,555	6,045	32.7	560	740	32.1
7513	33,015	35,705	8.1	32,505	34,950	7.5	510	750	47.1
7516	2,885	2,595	-10.1	2,625	2,245	-14.5	260	355	36.5
7517	15,630	14,125	-9.6	15,445	13,970	-9.6	185	155	-16.2
7518	10,915	14,980	37.2	7,880	11,480	45.7	3,035	3,500	15.3
7519	3,680	3,895	5.8	3,615	3,800	5.1	60	100	66.7
SOUS-GROUPE 0751	83,165	89,750	7.9	78,090	83,575	7.0	5,075	6,175	21.7
GRAND GROUPE 75	83,165	89,745	7.9	78,090	83,575	7.0	5,075	6,175	21.7
771A ASSIGNE	3,350	2,245	-33.0	3,265	2,210	-32.3	80	40	-50.0
7710	14,085	11,675	-17.1	13,945	11,500	-17.5	140	175	25.0

ANNEXE A. POPULATION ACTIVE EXPERIMENTEE SELON LA PROFESSION DETAILLEE
(CLASSIFICATION DES PROFESSIONS DE 1980) SELON LE SEXE ET
LE TAUX DE VARIATION, CANADA, RECENSEMENTS DE 1981 ET 1986

PROFESSION	REC. 81 TOTAL	REC. 86 TOTAL	% DE VAR.	REC. 81 HOMMES	REC. 86 HOMMES	% DE VAR.	REC. 81 FEMMES	REC. 86 FEMMES	% DE VAR.
7711	8,375	8,745	4.4	8,310	8,635	3.9	65	110	69.2
7713	10,880	8,315	-23.6	10,765	8,185	-24.0	110	130	18.2
7715	2,305	1,795	-22.1	2,250	1,765	-21.6	50	30	-40.0
7717	16,960	14,980	-11.7	16,700	14,720	-11.9	265	265	0.0
7718	12,750	10,590	-16.9	12,070	10,200	-15.5	680	390	-42.6
7719	8,855	8,795	-0.7	8,610	8,620	0.1	240	175	-27.1
SOUS-GROUPE 0771	77,550	67,145	-13.4	75,920	65,830	-13.3	1,635	1,310	-19.9
GRAND GROUPE 77	77,550	67,140	-13.4	75,920	65,830	-13.3	1,635	1,315	-19.6
811A ASSIGNE	325	205	-36.9	315	185	-41.3	10	20	100.0
8110	1,080	890	-17.6	1,065	845	-20.7	15	45	200.0
8111	2,685	1,930	-28.1	2,530	1,880	-25.7	155	50	-67.7
8113	1,565	1,045	-33.2	1,490	975	-34.6	75	65	-13.3
8115	380	260	-31.6	370	250	-32.4	10	10	0.0
8116	485	300	-38.1	405	280	-30.9	80	25	-68.8
8118	2,540	1,900	-25.2	2,395	1,775	-25.9	140	125	-10.7
8119	440	405	-8.0	420	370	-11.9	25	35	40.0
SOUS-GROUPE 0811	9,505	6,935	-27.0	8,995	6,565	-27.0	510	370	-27.5
813A_814A ASSIGNE	2,750	1,680	-38.9	2,590	1,555	-40.0	165	125	-24.2
8130	8,985	6,930	-22.9	8,855	6,780	-23.4	125	155	24.0
8131	6,270	4,510	-28.1	6,110	4,360	-28.6	165	150	-9.1
8133	1,510	1,110	-26.5	1,460	1,040	-28.8	50	65	30.0
8135	2,835	2,245	-20.8	2,715	2,155	-20.6	120	90	-25.0
8137	8,340	6,930	-16.9	7,800	6,505	-16.6	540	420	-22.2
8141	3,465	2,700	-22.1	3,010	2,285	-24.1	450	415	-7.8
8143	3,480	2,825	-18.8	3,140	2,545	-18.9	340	280	-17.6
8146	4,590	3,660	-20.3	4,445	3,190	-28.1	145	470	-13.8
8148	10,800	12,325	14.1	10,200	11,595	13.7	600	735	22.5
8149	23,440	9,320	-60.2	22,360	8,770	-60.8	1,080	545	-49.5
SOUS-GROUPE 0813_0814	76,470	54,235	-29.1	72,285	50,780	-29.8	4,185	3,455	-17.4
815A ASSIGNE	740	580	-21.6	615	505	-17.9	125	80	-36.0
8150	2,285	1,715	-24.9	2,175	1,610	-26.0	115	110	-4.3
8151	1,795	1,455	-18.9	1,575	1,170	-25.7	220	290	31.8
8153	2,885	2,555	-11.4	2,820	2,510	-11.0	65	45	-30.8
8155	4,030	3,560	-11.7	3,275	2,960	-9.6	760	600	-21.1
8156	1,810	1,840	1.7	1,065	1,090	2.3	740	750	1.4
8158	2,400	2,610	8.7	2,165	2,170	0.2	235	440	87.2
8159	3,345	2,790	-16.6	2,855	2,455	-14.0	490	340	-30.6
SOUS-GROUPE 0815	19,295	17,115	-11.3	16,555	14,460	-12.7	2,750	2,650	-3.6
816A_817A ASSIGNE	1,560	1,235	-20.8	1,280	915	-28.5	285	315	10.5
8160	6,300	5,575	-11.5	5,880	5,015	-14.7	425	560	31.8
8161	6,680	5,450	-18.4	5,835	4,720	-19.1	840	725	-13.7
8163	640	490	-23.4	565	430	-23.9	75	60	-20.0
8165	3,255	3,095	-4.9	3,165	3,040	-3.9	85	55	-35.3
8167	960	650	-32.3	900	580	-35.6	60	75	25.0
8171	695	630	-9.4	650	520	-20.0	45	105	133.3
8173	850	700	-17.6	630	530	-15.9	220	170	-22.7
8176	4,195	3,935	-6.2	3,025	2,820	-6.8	1,165	1,115	-4.3
8178	4,480	5,375	20.0	3,600	4,140	15.0	880	1,230	39.8
8179	15,675	15,480	-1.2	12,290	12,030	-2.1	3,385	3,450	1.9
SOUS-GROUPE 0816_0817	45,280	42,615	-5.9	37,820	34,740	-8.1	7,465	7,870	5.4
821A_822A ASSIGNE	7,595	6,205	-18.3	4,515	3,765	-16.6	3,080	2,445	-20.6

ANNEXE A. POPULATION ACTIVE EXPERIMENTEE SELON LA PROFESSION DETAILLEE (CLASSIFICATION DES PROFESSIONS DE 1980) SELON LE SEXE ET LE TAUX DE VARIATION, CANADA, RECENSEMENTS DE 1981 ET 1986

PROFESSION	REC. 81 TOTAL	REC. 86 TOTAL	% DE VAR.	REC. 81 HOMMES	REC. 86 HOMMES	% DE VAR.	REC. 81 FEMMES	REC. 86 FEMMES	% DE VAR.
8210	12,475	11,960	-4.1	10,965	10,110	-7.8	1,515	1,855	22.4
8211	3,760	3,050	-18.9	3,611	2,890	-19.9	155	155	0.0
8213	28,920	35,885	24.1	17,850	20,550	15.1	11,065	15,340	38.6
8215	44,200	43,895	-0.7	35,210	35,295	0.2	8,990	8,600	-4.3
8217	32,525	32,630	0.3	12,045	12,145	0.8	20,475	20,490	0.1
8221	5,310	3,865	-27.2	1,880	1,635	-13.0	3,430	2,230	-35.0
8223	4,965	5,235	5.4	4,455	4,535	1.8	510	700	37.3
8225	565	460	-18.6	485	395	-18.6	75	65	-13.3
8226	9,000	8,515	-5.4	4,560	3,950	-13.4	4,445	4,565	2.7
8227	4,075	4,170	2.3	3,645	3,740	2.6	430	425	-1.2
8228	20,785	30,135	45.0	13,845	18,395	32.9	6,945	11,745	69.1
8229	6,935	7,815	12.7	4,685	5,250	12.1	2,250	2,560	13.8
SOUS-GROUPE 0821_0822	181,110	193,825	7.0	117,750	122,650	4.2	63,360	71,175	12.3
823A ASSIGNE	2,545	1,670	-34.4	2,375	1,560	-34.3	170	120	-29.4
8230	5,745	5,220	-9.1	5,650	5,140	-9.0	95	75	-21.1
8231	10,735	9,710	-9.5	10,400	9,370	-9.9	335	340	1.5
8233	3,255	2,515	-22.7	2,460	1,975	-19.7	795	540	-32.1
8235	1,195	1,165	-2.5	995	1,020	2.5	205	145	-29.3
8236	5,840	4,955	-15.2	5,175	4,400	-15.0	670	555	-17.2
8238	16,940	15,600	-7.9	16,005	14,735	-7.9	935	870	-7.0
8239	8,200	6,790	-17.2	7,825	6,485	-17.1	375	300	-20.0
SOUS-GROUPE 0823	54,455	47,630	-12.5	50,880	44,685	-12.2	3,575	2,945	-17.6
825A ASSIGNE	2,140	1,280	-40.2	2,055	1,205	-41.4	90	75	-16.7
8250	5,305	5,685	7.2	5,200	5,580	7.3	105	105	0.0
8251	3,915	2,995	-23.5	3,840	2,860	-25.5	75	135	80.0
8253	11,150	9,455	-15.2	10,730	9,075	-15.4	420	380	-9.5
8256	3,655	3,435	-6.0	3,005	2,850	-5.2	645	585	-9.3
8258	13,690	13,500	-1.4	13,060	12,805	-2.0	625	695	11.2
8259	8,175	7,410	-9.4	7,425	6,780	-8.7	750	635	-15.3
SOUS-GROUPE 0825	48,030	43,755	-8.9	45,320	41,155	-9.2	2,710	2,610	-3.7
826A_827A ASSIGNE	2,100	1,185	-43.6	1,010	655	-35.1	1,085	540	-50.2
8260	3,710	2,560	-31.0	2,925	1,880	-35.7	785	680	-13.4
8261	1,095	735	-32.9	750	510	-32.0	345	230	-33.3
8263	3,220	2,200	-31.7	1,160	900	-22.4	2,065	1,300	-37.0
8265	2,940	2,150	-26.9	900	870	-3.3	2,040	1,280	-37.3
8267	5,565	3,910	-29.7	3,070	2,255	-26.5	2,490	1,655	-33.5
8271	4,000	3,665	-8.4	1,585	1,225	-23.0	2,415	2,440	1.0
8273	1,885	1,560	-17.2	1,700	1,355	-20.3	180	210	16.7
8275	2,165	1,395	-35.6	1,350	870	-35.6	810	520	-35.8
8276	4,820	3,485	-27.7	1,890	1,220	-35.4	2,935	2,260	-23.0
8278	9,030	8,045	-10.9	5,075	4,455	-12.2	3,955	3,590	-9.2
8279	3,465	2,760	-20.3	1,825	1,460	-20.0	1,635	1,305	-20.2
SOUS-GROUPE 0826_0827	43,980	33,645	-23.5	23,230	17,640	-24.1	20,750	16,010	-22.8
829A ASSIGNE	305	235	-23.0	165	170	3.0	140	65	-53.6
8290	585	340	-41.9	465	265	-43.0	120	75	-37.5
8293	2,140	2,035	-4.9	1,080	1,005	-6.9	1,055	1,035	-1.9
8295	1,920	1,780	-7.3	1,445	1,315	-9.0	480	465	-3.1
8296	1,170	1,245	6.4	385	465	20.8	785	780	-0.6
8298	645	700	8.5	420	465	10.7	225	230	2.2
8299	575	710	23.5	545	635	16.5	30	70	133.3
SOUS-GROUPE 0829	7,345	7,050	-4.0	4,510	4,320	-4.2	2,035	2,730	-3.7

ANNEXE A. POPULATION ACTIVE EXPERIMENTEE SELON LA PROFESSION DETAILLEE (CLASSIFICATION DES PROFESSIONS DE 1980) SELON LE SEXE ET LE TAUX DE VARIATION, CANADA, RECENSEMENTS DE 1981 ET 1986

PROFESSION	REC. 81 TOTAL	REC. 86 TOTAL	% DE VAR.	REC. 81 HOMMES	REC. 86 HOMMES	% DE VAR.	REC. 81 FEMMES	REC. 86 FEMMES	% DE VAR.
GRAND GROUPE 81_82	485,475	446,800	-8.0	377,335	336,985	-10.7	108,140	109,820	1.6
831A ASSIGNE	3,400	2,535	-25.4	3,225	2,395	-25.7	175	140	-20.0
8310	7,455	6,640	-10.9	7,325	6,545	-10.6	130	95	-26.9
8311	12,530	13,315	6.3	12,065	12,910	7.0	460	405	-12.0
8313	46,225	49,675	7.5	44,930	47,880	6.6	1,295	1,790	38.2
8315	18,325	10,700	-41.6	16,705	9,535	-42.9	1,620	1,165	-28.1
8316	2,180	2,405	10.3	1,845	1,785	-3.3	335	625	86.6
8319	6,355	2,200	-65.4	5,760	1,510	-73.8	595	695	16.8
SOUS-GROUPE 0831	96,465	87,475	-9.3	91,860	82,560	-10.1	4,610	4,915	6.6
833A ASSIGNE	5,895	5,020	-14.8	5,435	4,665	-14.2	460	350	-23.9
8330	10,865	8,895	-18.1	10,700	8,730	-18.4	170	165	-2.9
8331	3,860	3,340	-13.5	3,630	3,195	-12.0	235	145	-38.3
8333	26,700	23,025	-13.8	24,975	21,585	-13.6	1,725	1,445	-16.2
8334	19,360	16,415	-15.2	15,690	13,285	-15.3	3,670	3,125	-14.9
8335	97,250	88,820	-8.7	93,015	84,615	-9.0	4,230	4,205	-0.6
8336	2,275	1,690	-25.7	2,000	1,375	-31.3	275	310	12.7
8337	4,775	4,010	-16.0	4,690	3,935	-16.1	90	75	-16.7
8339	3,390	3,420	0.9	2,795	2,840	1.6	595	580	-2.5
SOUS-GROUPE 0833	174,380	154,635	-11.3	162,925	144,235	-11.5	11,455	10,400	-9.2
835A ASSIGNE	700	355	-49.3	655	335	-48.9	45	20	-55.6
8350	900	960	6.7	845	935	10.7	50	30	-40.0
8351	380	350	-7.9	365	360	-6.8	15	15	0.0
8353	5,205	4,485	-15.1	4,925	4,150	-15.7	360	335	-6.9
8355	5,390	3,705	-31.3	5,040	3,450	-31.5	350	255	-27.1
8356	195	210	7.7	150	170	13.3	45	45	0.0
8357	1,855	1,460	-21.3	1,365	1,155	-15.4	490	305	-37.8
8359	565	630	11.5	535	570	6.5	25	60	140.0
SOUS-GROUPE 0835	15,265	12,160	-20.3	13,875	11,100	-20.0	1,385	1,060	-23.5
837A ASSIGNE	310	420	35.5	260	330	26.9	55	90	63.6
8370	1,155	1,130	-2.2	1,125	1,065	-5.3	60	60	0.0
8371	3,535	3,360	-5.0	3,115	3,025	-2.9	415	340	-18.1
8373	2,465	2,300	-6.7	1,850	1,775	-4.1	615	525	-14.6
8376	710	740	4.2	440	485	10.2	275	255	-7.3
8379	2,345	2,670	13.9	1,960	2,345	19.6	385	325	-15.6
SOUS-GROUPE 0837	10,550	10,615	0.6	8,745	9,015	3.1	1,800	1,600	-11.1
839A ASSIGNE	745	495	-33.6	655	435	-33.6	90	60	-33.3
8390	485	540	11.3	470	495	5.3	20	40	100.0
8391	1,305	945	-27.6	695	525	-24.5	605	420	-30.6
8393	11,595	9,960	-14.1	10,685	9,250	-13.4	905	710	-21.5
8395	2,365	2,490	5.3	2,120	2,205	4.0	245	285	16.3
8396	245	240	-2.0	135	175	29.6	110	70	-36.4
8399	925	1,180	27.6	745	1,000	34.2	180	170	-5.6
SOUS-GROUPE 0839	17,670	15,845	-10.3	15,510	14,090	-9.2	2,410	1,760	-18.5
GRAND GROUPE 83	314,325	280,730	-10.7	292,920	261,000	-10.9	21,410	19,730	-7.8
851A_852A ASSIGNE	3,530	3,310	-6.2	2,900	2,820	-2.8	635	485	-23.6
8510	11,045	9,850	-10.8	10,600	9,240	-12.8	445	610	37.1
8511	5,065	5,605	10.7	3,800	3,720	-2.1	1,265	1,885	49.0
8513	29,585	40,735	37.7	24,885	32,560	30.8	4,700	8,180	74.0
8515	6,285	5,635	-10.3	5,665	4,970	-12.3	620	670	8.1
8523	8,115	6,195	-23.7	7,565	5,675	-25.0	550	520	-5.5
8525	1,210	950	-21.5	615	385	-37.4	595	560	-5.9

ANNEXE A. POPULATION ACTIVE EXPERIMENTEE SELON LA PROFESSION DETAILLEE (CLASSIFICATION DES PROFESSIONS DE 1980) SELON LE SEXE ET LE TAUX DE VARIATION, CANADA, RECENSEMENTS DE 1981 ET 1986

PROFESSION	REC. 81 TOTAL	REC. 86 TOTAL	% DE VAR.	REC. 81 HOMMES	REC. 86 HOMMES	% DE VAR.	REC. 81 FEMMES	REC. 86 FEMMES	% DE VAR.
8526	12,010	12,240	1.9	10,490	10,300	-1.8	1,520	1,940	27.6
8527	2,880	2,200	-23.6	1,590	1,350	-15.1	1,290	850	-34.1
8528	4,625	5,065	9.5	3,895	4,205	8.0	730	860	17.8
8529	12,420	13,735	10.6	9,385	10,655	13.5	3,035	3,080	1.5
SOUS-GROUPE 0851_0852	96,775	105,515	9.0	81,390	85,875	5.5	15,380	19,635	27.7
853A ASSIGNE	3,875	4,155	7.2	2,700	3,235	19.8	1,175	920	-21.7
8530	9,250	8,685	-6.1	8,350	7,740	-7.3	895	940	5.0
8531	23,065	21,040	-8.8	12,300	11,870	-3.5	10,765	9,175	-14.8
8533	39,140	44,025	12.5	35,265	42,480	12.3	880	1,045	18.8
8534	14,915	15,195	1.9	4,930	5,700	15.6	9,980	9,500	-4.8
8535	13,625	17,625	29.4	12,515	16,255	29.9	1,110	1,365	23.0
8536	8,980	8,685	-3.3	5,550	5,485	-1.2	3,430	3,205	-6.6
8537	9,535	9,145	-4.1	9,285	8,795	-5.3	250	350	40.0
8538	2,815	3,935	39.8	1,655	2,215	33.8	1,170	1,715	46.6
8539	2,205	2,665	20.9	1,505	1,745	15.9	700	920	31.4
SOUS-GROUPE 0853	127,415	135,155	6.1	97,060	106,025	9.2	30,355	29,135	-4.0
854A ASSIGNE	1,775	1,835	3.4	1,525	1,635	7.2	245	195	-20.4
8540	5,505	5,660	2.8	5,245	5,350	2.0	260	310	19.2
8541	26,735	29,575	10.6	23,650	26,070	10.2	3,085	3,510	13.8
8546	700	545	-22.1	525	400	-23.8	175	145	-17.1
8548	5,005	5,610	12.1	4,315	4,655	7.9	695	955	37.4
8549	6,440	6,705	4.1	5,595	5,750	2.8	845	955	13.0
SOUS-GROUPE 0854	46,155	49,925	8.2	40,850	43,860	7.4	5,305	6,065	14.3
855A_856A ASSIGNE	8,980	7,610	-15.3	1,805	1,600	-11.4	7,175	6,010	-16.2
8550	8,990	8,850	-1.6	4,805	4,675	-2.7	4,185	4,175	-0.2
8551	11,130	10,310	-7.4	6,945	6,280	-9.6	4,180	4,035	-3.5
8553	13,305	32,360	143.2	4,100	4,185	2.1	9,205	28,180	206.1
8555	2,760	2,800	1.4	1,410	1,415	0.4	1,355	1,385	2.2
8557	610	455	-25.4	210	140	-33.3	395	315	-20.3
8561	13,030	11,705	-10.2	4,685	4,525	-3.4	8,350	7,175	-14.1
8562	12,430	12,500	0.6	9,665	9,685	0.2	2,765	2,820	2.0
8563	97,280	73,045	-24.9	4,990	4,875	-2.3	92,290	68,170	-26.1
8566	5,885	5,110	-13.2	975	755	-22.6	4,915	4,360	-11.3
8568	6,025	5,720	-5.1	1,990	1,710	-14.1	4,035	4,015	-0.5
8569	15,150	13,640	-10.0	5,205	4,635	-11.0	9,945	9,005	-9.5
SOUS-GROUPE 0855_0856	195,575	184,105	-5.9	46,775	44,480	-4.9	148,805	139,630	-6.2
857A ASSIGNE	1,480	1,345	-9.1	1,070	1,020	-4.7	410	330	-19.5
8570	4,020	3,630	-9.7	3,570	3,265	-8.5	445	365	-18.0
8571	8,165	7,270	-11.0	7,270	6,545	-10.0	890	725	-18.5
8573	5,915	6,280	6.2	3,760	4,110	9.3	2,155	2,175	0.9
8575	1,470	1,425	-3.1	970	950	-2.1	505	470	-6.9
8576	2,735	2,660	-2.7	1,855	1,730	-6.7	880	925	5.1
8578	5,005	6,025	20.4	3,695	4,190	13.4	1,305	1,835	40.6
8579	8,840	9,245	4.6	5,755	5,795	0.5	3,080	3,465	12.5
SOUS-GROUPE 0857	37,625	37,900	0.7	27,955	27,600	-1.3	9,670	10,295	6.5
858A ASSIGNE	11,240	9,320	-17.1	11,100	9,140	-17.7	140	180	28.6
8580	40,530	36,710	-9.4	39,910	36,115	-9.5	620	595	-4.0
8581	145,905	151,380	3.8	144,295	149,530	3.6	1,615	1,855	14.9
8582	10,650	10,330	-3.0	10,490	10,105	-3.7	160	220	37.5
8583	11,195	8,760	-21.8	11,080	8,640	-22.0	110	120	9.1
8584	104,040	96,060	-7.7	103,090	95,115	-7.7	945	945	0.0

ANNEXE A. POPULATION ACTIVE EXPERIMENTEE SELON LA PROFESSION DETAILLEE (CLASSIFICATION DES PROFESSIONS DE 1980) SELON LE SEXE ET LE TAUX DE VARIATION, CANADA, RECENSEMENTS DE 1981 ET 1986

PROFESSION	REC. 81 TOTAL	REC. 86 TOTAL	% DE VAR.	REC. 81 HOMMES	REC. 86 HOMMES	% DE VAR.	REC. 81 FEMMES	REC. 86 FEMMES	% DE VAR.
8585	10,335	11,215	8.5	10,045	10,805	7.6	285	410	43.9
8586	2,810	2,160	-23.1	2,700	2,090	-22.6	115	80	-30.4
8587	2,095	1,605	-23.4	1,910	1,485	-22.3	190	120	-36.8
8588	4,590	4,525	-1.4	4,410	4,400	-0.2	180	120	-33.3
8589	20,875	20,230	-3.1	20,385	19,595	-3.9	495	635	28.3
SOUS-GROUPE 0858	364,260	352,300	-3.3	359,405	347,020	-3.4	4,855	5,275	8.7
859A ASSIGNE	3,775	3,130	-17.1	2,750	2,525	-8.2	1,030	605	-41.3
8590	6,530	6,070	-7.0	5,880	5,280	-10.2	645	795	23.3
8591	5,410	6,320	16.8	3,560	4,085	14.7	1,845	2,235	21.1
8592	10,325	9,150	-11.4	10,005	8,845	-11.6	315	300	-4.8
8593	13,340	10,730	-19.6	8,955	7,465	-16.6	4,385	3,270	-25.4
8595	26,170	28,250	7.9	23,045	25,060	8.7	3,120	3,195	2.4
8596	1,950	1,500	-23.1	755	645	-14.6	1,195	860	-28.0
8598	2,320	2,460	6.0	1,635	1,690	3.4	695	765	10.1
8599	18,090	22,640	25.2	10,560	14,700	39.2	7,535	7,940	5.4
SOUS-GROUPE 0859	87,910	90,245	2.7	67,155	70,290	4.7	20,755	19,950	-3.9
GRAND GROUPE 85	955,715	955,150	-0.1	720,595	725,160	0.6	235,125	229,990	-2.2
871A ASSIGNE	4,185	3,710	-11.4	4,140	3,660	-11.6	45	55	22.2
8710	17,300	14,125	-18.4	17,190	13,955	-18.8	110	160	45.5
8711	53,755	48,525	-9.7	53,235	47,940	-9.9	520	590	13.5
8713	7,710	8,405	9.0	7,570	8,260	9.1	140	140	0.0
8715	11,740	9,875	-15.9	11,665	9,725	-16.6	80	150	87.5
8718	18,100	17,450	-3.6	17,745	16,995	-4.2	350	455	30.0
8719	5,015	5,115	2.0	4,915	5,020	2.1	100	90	-10.0
SOUS-GROUPE 0859	117,800	107,200	-9.0	116,460	105,560	-9.4	1,340	1,640	22.4
873A ASSIGNE	4,025	3,450	-14.3	3,905	3,370	-13.7	120	75	-37.5
8730	23,255	19,505	-16.1	22,735	19,035	-16.3	520	465	-10.6
8731	11,960	12,140	1.5	11,820	11,915	0.8	145	230	58.6
8733	56,695	52,925	-6.6	56,010	52,335	-6.6	680	590	-13.2
8735	33,025	30,535	-7.5	31,110	28,700	-7.7	1,920	1,835	-4.4
8736	4,890	3,940	-19.4	4,160	3,315	-20.3	730	625	-14.4
8738	2,260	2,590	14.6	2,125	2,375	11.8	135	215	59.3
8739	4,035	3,845	-4.7	3,940	3,695	-6.2	95	150	57.9
SOUS-GROUPE 0873	140,150	128,925	-8.0	135,800	124,745	-8.1	4,345	4,185	-3.7
878A_879A ASSIGNE	18,885	17,570	-7.0	18,545	17,185	-7.3	340	390	14.7
8780	78,490	68,915	-12.2	77,520	67,865	-12.5	965	1,060	9.8
8781	130,480	129,340	-0.9	128,990	127,400	-1.2	1,490	1,940	30.2
8782	23,200	23,910	3.1	22,985	23,660	2.9	215	245	14.0
8783	7,180	6,705	-6.6	7,105	6,630	-6.7	75	80	6.7
8784	17,325	17,155	-1.0	17,060	16,850	-1.2	260	310	19.2
8785	38,195	41,740	9.3	35,850	38,515	7.4	2,345	3,225	37.5
8786	7,625	6,295	-17.4	7,400	6,105	-17.5	225	195	-13.3
8787	11,780	13,625	15.7	11,515	13,420	16.5	265	210	-20.8
8791	52,810	50,495	-4.4	52,435	49,965	-4.7	380	550	44.7
8793	9,880	8,360	-15.4	9,745	8,260	-15.2	135	95	-29.6
8795	5,925	7,160	20.8	5,685	6,900	21.4	235	265	12.8
8796	5,940	4,690	-21.0	5,785	4,550	-21.3	160	140	-12.5
8798	73,180	77,485	5.9	71,735	75,115	4.7	1,450	2,365	63.1
8799	44,785	43,905	-2.0	43,730	42,695	-2.4	1,060	1,210	14.2
SOUS-GROUPE 0878_0879	525,675	517,355	-1.6	516,085	505,085	-2.1	9,585	12,270	28.0
GRAND GROUPE 87	783,620	753,480	-3.8	768,345	735,385	-4.3	15,275	18,095	18.5

ANNEXE A. POPULATION ACTIVE EXPERIMENTEE SELON LA PROFESSION DETAILLEE (CLASSIFICATION DES PROFESSIONS DE 1980) SELON LE SEXE ET LE TAUX DE VARIATION, CANADA, RECENSEMENTS DE 1981 ET 1986

PROFESSION	REC. 81 TOTAL	REC. 86 TOTAL	% DE VAR.	REC. 81 HOMMES	REC. 86 HOMMES	% DE VAR.	REC. 81 FEMMES	REC. 86 FEMMES	% DE VAR.
911A ASSIGNE	535	455	-15.0	495	415	-16.2	40	40	0.0
9110	1,900	1,765	-7.1	1,785	1,670	-6.4	110	100	-9.1
9111	8,090	7,760	-4.1	7,840	7,440	-5.1	260	325	25.0
9113	5,945	5,135	-13.6	5,395	4,580	-15.1	555	555	0.0
9119	1,765	1,600	-9.3	1,470	1,305	-11.2	295	295	0.0
SOUS-GROUPE 0911	18,240	16,720	-8.3	16,985	15,410	-9.3	1,250	1,310	4.8
913A ASSIGNE	1,125	815	-27.6	1,105	795	-28.1	20	20	0.0
9130	5,615	4,855	-13.5	5,540	4,775	-14.4	80	115	43.8
9131	8,425	6,910	-18.0	8,265	6,750	-18.3	160	155	-3.1
9133	9,570	7,885	-17.6	9,360	7,525	-19.6	210	355	69.0
9135	7,435	6,385	-14.1	7,060	5,980	-15.3	375	405	8.0
9139	890	675	-24.2	880	650	-26.1	10	30	200.0
SOUS-GROUPE 0913	33,055	27,520	-16.7	32,210	26,445	-17.9	850	1,080	27.1
915A ASSIGNE	1,120	795	-29.0	1,085	740	-31.8	35	55	57.1
9151	5,690	5,525	-2.9	5,595	5,375	-3.9	95	155	63.2
9153	2,955	3,130	5.9	2,930	3,070	4.8	20	60	200.0
9155	6,760	5,715	-15.5	6,560	5,460	-16.8	195	250	28.2
9157	1,395	1,100	-21.1	1,395	1,085	-22.2	0	20	.
9159	2,870	3,040	5.9	2,755	2,770	0.5	115	270	134.8
SOUS-GROUPE 0915	20,785	19,305	-7.1	20,320	18,500	-9.0	465	805	73.1
917A ASSIGNE	13,565	12,300	-9.3	12,635	11,350	-10.2	930	955	2.7
9170	16,160	16,625	2.9	15,385	15,515	1.1	780	1,070	37.2
9171	51,235	54,680	6.7	38,415	38,565	0.4	12,820	16,115	25.7
9173	27,685	29,955	8.2	25,540	27,475	7.6	2,145	2,485	15.9
9175	266,935	261,195	-2.2	260,070	254,130	-2.3	6,870	7,060	2.8
9179	16,455	23,840	44.9	12,250	18,740	53.0	4,210	5,105	21.3
SOUS-GROUPE 0917	392,035	398,605	1.7	364,285	365,815	0.4	27,750	32,790	18.2
919A ASSIGNE	300	205	-31.7	300	195	-35.0	0	15	.
9190	1,050	1,025	-2.4	950	915	-3.7	100	110	10.0
9191	1,020	1,205	18.1	990	1,130	14.1	25	80	220.0
9193	1,190	660	-44.5	1,170	620	-47.0	25	40	60.0
9199	2,865	3,585	25.1	2,770	3,415	23.3	95	170	78.9
SOUS-GROUPE 0919	6,420	6,680	4.0	6,180	6,265	1.4	240	405	68.8
GRAND GROUPE 91	470,535	468,825	-0.4	439,980	432,435	-1.7	30,555	36,390	19.1
931A ASSIGNE	10,760	8,675	-19.4	8,265	6,705	-18.9	2,495	1,970	-21.0
9310	13,135	11,935	-9.1	12,175	10,970	-9.9	960	955	-0.5
9311	21,990	17,600	-20.0	21,700	17,380	-19.9	285	215	-24.6
9313	48,245	47,675	-1.2	46,495	45,390	-2.4	1,745	2,290	31.2
9314	1,740	2,600	49.4	1,635	2,340	43.1	105	265	152.4
9315	40,620	37,130	-8.6	39,550	35,935	-9.1	1,070	1,195	11.7
9317	77,630	75,605	-2.6	30,620	31,245	2.0	47,010	44,360	-5.6
9318	31,690	31,405	-0.9	29,290	28,610	-2.3	2,400	2,795	16.5
9319	4,270	3,860	-9.6	3,895	3,620	-7.1	375	240	-36.0
SOUS-GROUPE 0931	250,075	236,475	-5.4	193,625	182,190	-5.9	56,455	54,290	-3.8
GRAND GROUPE 93	250,075	236,475	-5.4	193,625	182,190	-5.9	56,455	54,290	-3.8
951A ASSIGNE	2,870	2,605	-9.2	1,630	1,680	3.1	1,245	920	-26.1
9510	6,765	6,365	-5.9	5,555	5,180	-6.8	1,205	1,185	-1.7
9511	9,775	9,600	-1.8	5,175	4,205	-18.7	4,600	5,400	17.4
9512	23,215	23,915	3.0	20,680	21,060	1.7	2,535	2,875	13.4
9513	135	85	-37.0	120	85	-29.2	15	0	-100.0
9514	3,430	3,435	0.1	3,065	3,065	0.0	370	370	0.0

ANNEXE A. POPULATION ACTIVE EXPERIMENTEE SELON LA PROFESSION DETAILLEE (CLASSIFICATION DES PROFESSIONS DE 1980) SELON LE SEXE ET LE TAUX DE VARIATION, CANADA, RECENSEMENTS DE 1981 ET 1986

PROFESSION	REC. 81 TOTAL	REC. 86 TOTAL	% DE VAR.	REC. 81 HOMMES	REC. 86 HOMMES	% DE VAR.	REC. 81 FEMMES	REC. 86 FEMMES	% DE VAR.
9515	2,645	2,590	-2.1	2,180	2,160	-0.9	470	435	-7.4
9517	9,765	9,140	-6.4	2,880	3,165	9.9	6,885	5,975	-13.2
9518	4,130	3,975	-3.8	2,410	2,285	-5.2	1,715	1,690	-1.5
9519	9,995	13,840	38.5	5,670	8,150	43.7	4,325	5,695	31.7
SOUS-GROUPE 0951	72,730	75,555	3.9	49,360	51,015	3.4	23,365	24,545	5.1
953A ASSIGNE	1,800	1,400	-22.2	1,795	1,380	-23.1	5	20	300.0
9530	7,850	7,325	-6.7	7,680	7,075	-7.9	170	250	47.1
9531	7,110	6,945	-2.3	6,730	6,665	-1.0	380	275	-27.6
9539	35,885	32,475	-9.5	35,365	31,775	-10.2	520	700	34.6
SOUS-GROUPE 0953	52,650	48,140	-8.6	51,575	46,895	-9.1	1,075	1,245	15.8
955A ASSIGNE	525	320	-39.0	495	275	-44.4	35	40	14.3
9550	1,340	1,405	4.9	1,195	1,180	-1.3	150	230	53.3
9551	3,970	4,710	18.6	3,290	3,945	19.9	680	765	12.5
9553	1,540	1,235	-19.8	920	780	-15.2	615	455	-26.0
9555	2,285	2,370	3.7	1,980	2,070	4.5	300	300	0.0
9557	1,645	1,290	-21.6	1,535	1,190	-22.5	115	95	-17.4
9559	460	440	-4.3	390	370	-5.1	70	75	7.1
SOUS-GROUPE 0955	11,775	11,780	0.0	9,810	9,810	0.0	1,960	1,965	0.3
959A ASSIGNE	355	330	-7.0	165	155	-6.1	185	175	-5.4
9590	1,020	815	-20.1	795	560	-29.6	225	255	13.3
9591	8,260	9,840	19.1	4,085	4,775	16.9	4,175	5,060	21.2
9599	330	505	53.0	160	290	81.3	170	220	29.4
SOUS-GROUPE 0959	9,970	11,485	15.2	5,205	5,775	11.0	4,760	5,710	20.0
GRAND GROUPE 95	167,115	146,950	-0.1	115,955	113,800	-2.1	51,160	33,465	7.4
991A ASSIGNE	6,540	7,950	21.6	5,555	6,620	19.2	985	1,330	35.0
9910	5,245	9,700	84.9	4,630	8,040	73.7	620	1,660	167.7
9916	770	1,215	57.8	645	1,005	55.8	130	205	57.7
9919	63,770	84,325	32.2	55,075	71,965	30.7	8,695	12,355	42.1
9921	31,285	44,665	42.8	21,715	31,610	45.6	9,575	13,060	36.4
9922	5,635	7,950	41.1	5,380	7,520	39.8	260	425	63.5
9923	10,555	14,125	33.8	9,105	11,895	30.6	1,455	2,230	53.3
9924	11,370	16,500	45.1	9,315	12,655	35.9	2,055	3,845	87.1
9925	9,125	12,490	36.9	8,590	10,985	27.9	530	1,500	183.0
9926	12,095	16,585	37.1	10,795	14,640	35.6	1,305	1,945	49.0
9918	80,075	112,315	40.3	64,900	89,310	37.6	15,175	23,005	51.6
SOUS-GROUPE 0991 & GRAND GROUPE 99	156,405	215,495	37.8	130,795	176,940	35.3	25,605	38,555	50.6
SANS OBJET	177,120	309,635	74.8	75,170	146,955	95.5	101,950	162,680	59.6

(1) VOIR L'ANNEXE C, CLASSIFICATION DES PROFESSIONS DE 1980 POUR LA DESCRIPTION DES PROFESSIONS.

(2) LES DONNEES ATTRIBUEES AU GROUPE DE BASE (7111), EXPLOITANTS AGRICOLES, REPRESENTENT UN GROUPEMENT DES ELEVEURS (7113), DES EXPLOITANTS DE CULTURES DE PLEIN CHAMP (7115) ET DES EXPLOITANTS AGRICOLES, N.C.A. (7119). LA QUALITE DES DONNEES CONCERNANT CES SOUS-GROUPES FUT CONSIDEREE COMME PAUVRE, FACE AUX DONNEES ATTRIBUEES AUX TRAVAILLEURS AGRICOLES, ET PAR CONSEQUENT, CES CODES ONT ETE AMALGAMES.

ANNEXE B

CLASSIFICATION DES PROFESSIONS DE 1971, LISTE DES GRANDS GROUPES, SOUS-GROUPES ET GROUPES DE BASE

GRAND GROUPE 11 - DIRECTION, ADMINISTRATION ET PROFESSIONS CONNEXES

111 Fonctionnaires et administrateurs (administration publique)

1111 Membres des corps législatifs
1113 Administrateurs gouvernementaux
1115 Chefs de bureau de poste
1116 Inspecteurs du gouvernement et fonctionnaires chargés de l'application des règlements
1119 Fonctionnaires et administrateurs (administration publique), n.c.a.

113/114 Autres directeurs et administrateurs

1130 Directeurs généraux et cadres supérieurs
1131 Directeurs dans le domaine des sciences naturelles et du génie
1132 Directeurs dans le domaine des sciences sociales et secteurs connexes
1133 Administrateurs dans le domaine de l'enseignement et secteurs connexes
1134 Administrateurs dans le domaine de la médecine et de la santé
1135 Directeurs financiers
1136 Directeurs du personnel et des relations de travail
1137 Directeurs des ventes et de la publicité
1141 Directeurs des achats
1142 Directeurs des services
1143 Directeurs de la production
1145 Directeurs des travaux de construction
1147 Directeurs d'exploitation (transports et communications)
1149 (1151-1158) Autres directeurs et administrateurs, n.c.a. (dans les activités économiques suivantes):
1151 Mines (y compris broyage), carrières et puits de pétrole
1152 Manufacture de produits durables(1)
1153 Manufacture de produits non durables(2)
1154 Bâtiment et travaux publics
1155 Transports, communications et autres services publics
1156 Commerce
1157 Services socio-culturels, commerciaux et personnels
1158 Autres activités économiques et non précisées(3)

117 Professions reliées à la direction et à l'administration

1171 Comptables, vérificateurs et autres agents financiers
1174 Agents du personnel et professions connexes
1175 Acheteurs et agents d'approvisionnement, sauf dans les commerces de gros et de détail
1176 Inspecteurs et agents chargés de l'application des règlements dans le secteur privé
1179 Travailleurs assimilés (direction et administration), n.c.a.

GRAND GROUPE 21 - SCIENCES NATURELLES, GÉNIE ET MATHÉMATIQUES

211 Sciences physiques

2111 Chimistes
2112 Géologues
2113 Physiciens
2114 Météorologues
2117 Technologues et techniciens des sciences physiques
2119 Spécialistes des sciences physiques, n.c.a.

213 Sciences de la vie

2131 Agronomes et scientifiques assimilés
2133 Biologistes et scientifiques assimilés
2135 Technologues et techniciens des sciences de la vie
2139 Spécialistes des sciences de la vie, n.c.a.

Nota: Voir renvois à la fin de l'annexe.

LISTE DES GRANDS GROUPES, SOUS-GROUPES ET GROUPES DE BASE

214/215 Architectes et ingénieurs

2141 Architectes
2142 Ingénieurs chimistes
2143 Ingénieurs civils
2144 Ingénieurs électriciens
2145 Ingénieurs en organisation industrielle
2147 Ingénieurs mécaniciens
2151 Ingénieurs métallurgistes
2153 Ingénieurs des mines
2154 Ingénieurs de l'extraction du pétrole
2155 Ingénieurs de l'aéronautique
2157 Ingénieurs atomiciens
2159 Architectes et ingénieurs, n.c.a.

216 Autres professions en architecture et génie

2160 Surveillants d'autres travailleurs en architecture et génie
2161 Géomètres
2163 Dessinateurs
2165 Technologues et techniciens assimilés (architecture et génie), n.c.a.
2169 Autres travailleurs en architecture et génie, n.c.a.

218 Mathématiques, statistique, analyse des systèmes et secteurs connexes

2181 Mathématiciens, statisticiens et actuaires
2183 Analystes de systèmes, programmeurs d'ordinateur et spécialistes assimilés
2189 Travailleurs dans le domaine des mathématiques, de la statistique, de l'analyse des systèmes et dans les secteurs connexes, n.c.a.

GRAND GROUPE 23 - SCIENCES SOCIALES ET SECTEURS CONNEXES

231 Sciences sociales

2311 Économistes
2313 Sociologues, anthropologues et spécialistes assimilés
2315 Psychologues
2319 Travailleurs en sciences sociales, n.c.a.

233 Service social et secteurs connexes

2331 Travailleurs sociaux
2333 Agents de bien-être et de services communautaires
2339 Travailleurs en sciences sociales et secteurs connexes, n.c.a.

234 Droit et jurisprudence

2341 Juges et magistrats
2343 Avocats et notaires
2349 Travailleurs dans le domaine du droit et de la jurisprudence, n.c.a.

235 Bibliothéconomie, muséologie et archivistique

2350 Surveillants dans le domaine de la bibliothéconomie, de la muséologie et de l'archivistique
2351 Bibliothécaires et archivistes
2353 Techniciens en bibliothéconomie, en muséologie et en archivistique
2359 Travailleurs dans le domaine de la bibliothéconomie, de la muséologie et de l'archivistique, n.c.a.

239 Autres professions en sciences sociales et secteurs connexes

2391 Conseillers en orientation pédagogique ou professionnelle
2399 Autres travailleurs en sciences sociales et secteurs connexes, n.c.a.

GRAND GROUPE 25 - RELIGION

251 Religion

2511 Ministres des cultes
2513 Religieuses et frères, n.d.a.
2519 Travailleurs assimilés (religion), n.c.a.

GRAND GROUPE 27 - ENSEIGNEMENT ET SECTEURS CONNEXES

271 Enseignement universitaire et secteurs connexes

2711 Professeurs d'université
2719 Professeurs d'université et assimilés, n.c.a.

273 Enseignement primaire et secondaire et secteurs connexes

2731 Instituteurs d'école maternelle et d'école primaire
2733 Professeurs d'école secondaire
2739 Instituteurs d'école primaire, professeurs d'école secondaire et travailleurs assimilés, n.c.a.

279 Autre genre d'enseignement et secteurs connexes

2791 Professeurs d'enseignement technique ou spécialisé
2792 Professeurs de beaux-arts
2793 Professeurs d'enseignement postsecondaire, n.c.a.
2795 Professeurs d'éducation spéciale (élèves handicapés ou exceptionnels), n.c.a.
2797 Instructeurs et agents de formation, n.c.a.
2799 Autres professeurs et travailleurs assimilés, n.c.a.

GRAND GROUPE 31 - MÉDECINE ET SANTÉ

311 Diagnostic et traitement des maladies

3111 Médecins et chirurgiens
3113 Dentistes
3115 Vétérinaires
3117 Ostéopathes et chiropracteurs
3119 Techniciens assimilés (diagnostic et traitement des maladies), n.c.a.

313 Soins, thérapeutique et secteurs connexes

3130 Surveillants dans le domaine des soins
3131 Infirmières diplômées, surveillants exceptés
3133 Élèves infirmières
3134 Infirmières auxiliaires
3135 Aides-infirmières et infirmiers
3137 Physiothérapeutes, ergothérapeutes et autres thérapeutes
3139 Travailleurs assimilés (soins, thérapeutique), n.c.a.

315 Autres professions dans le domaine de la médecine et de la santé

3151 Pharmaciens
3152 Diététiciens et hygiénistes alimentaires
3153 Optométristes
3154 Maîtres opticiens
3155 Technologues et techniciens radiologistes
3156 Technologues et techniciens de laboratoire médical
3157 Hygiénistes dentaires, assistants et techniciens
3159 Autres travailleurs dans le domaine de la médecine et de la santé, n.c.a.

GRAND GROUPE 33 - ARTS PLASTIQUES, DÉCORATIFS, LITTÉRAIRES, D'INTERPRÉTATION ET SECTEURS CONNEXES

331 Beaux-arts, dessin publicitaire, photographie et secteurs connexes

3311 Peintres, sculpteurs et artistes assimilés
3313 Dessinateurs modélistes et décorateurs ensembliers
3314 Dessinateurs publicitaires et illustrateurs
3315 Photographes et cameramen
3319 Travailleurs spécialisés dans les beaux-arts, le dessin publicitaire, la photographie et secteurs connexes, n.c.a.

333 Arts d'interprétation et arts audio-visuels

3330 Producteurs et directeurs de production (arts d'interprétation et arts audio-visuels)

3332 Musiciens
3333 Danseurs et chorégraphes
3335 Acteurs
3337 Annonceurs-présentateurs de radio et de télévision
3339 Travailleurs spécialisés dans les arts d'interprétation et les arts audio-visuels, n.c.a.

335 Rédaction

3352 Écrivains et rédacteurs
3355 Traducteurs et interprètes
3359 Rédacteurs, n.c.a.

337 Sports et loisirs

3370 Entraîneurs, moniteurs, instructeurs et managers (sports et loisirs)
3371 Arbitres et officiels assimilés
3373 Athlètes
3375 Auxiliaires spécialisés dans les sports et les loisirs
3379 Travailleurs spécialisés dans les sports et les loisirs, n.c.a.

GRAND GROUPE 41 - TRAVAIL ADMINISTRATIF ET SECTEURS CONNEXES

411 Sténographie et dactylographie

4110 Surveillants de sténographes et dactylographes
4111 Secrétaires et sténographes
4113 Dactylographes et commis-dactylographes

413 Tenue de livres et travail de comptabilité

4130 Surveillants (tenue de livres et travail de comptabilité)
4131 Teneurs de livres et employés de comptabilité
4133 Caissiers
4135 Employés d'assurance, employés de banque et d'autres établissements financiers
4137 Employés de services statistiques
4139 Travailleurs assimilés (tenue de livres et travail de comptabilité), n.c.a.

414 Conduite de machines de bureau et de machines de traitement électronique des données

4140 Surveillants d'opérateurs sur machines de bureau et sur machines de traitement électronique des données
4141 Opérateurs sur machines de bureau
4143 Opérateurs sur machines de traitement électronique des données

415 Enregistrement, planification des mouvements et distribution du matériel

4150 Surveillants d'employés préposés à l'enregistrement, à la planification des mouvements et à la distribution du matériel
4151 Employés de services de production
4153 Employés de services d'expédition et de réception
4155 Employés d'approvisionnement et travailleurs assimilés
4157 Employés de services de pesage
4159 Employés préposés à l'enregistrement, à la planification des mouvements et à la distribution du matériel, n.c.a.

416 Employés de bibliothèque, classeurs-archivistes, correspondanciers et travailleurs assimilés

4160 Surveillants d'employés de bibliothèque, de classeurs-archivistes, correspondanciers et travailleurs assimilés
4161 Employés de bibliothèque et classeurs-archivistes
4169 Employés de bibliothèque, classeurs-archivistes, correspondanciers et travailleurs assimilés, n.c.a.

417 Réception, renseignements et acheminement du courrier et des messages

4170 Surveillants de préposés à la réception, aux renseignements, et à l'acheminement du courrier et des messages
4171 Réceptionnistes et préposés aux renseignements
4172 Facteurs
4173 Commis des postes et préposés au courrier
4175 Téléphonistes-standardistes
4177 Messagers
4179 Préposés à la réception, aux renseignements et à l'acheminement du courrier et des messages, n.c.a.

419 Autres emplois administratifs et professions connexes

4190 Surveillants d'employés administratifs et de travailleurs assimilés, n.c.a.
4191 Agents de recouvrement
4192 Agents de réclamations
4193 Employés de bureaux de voyage, préposés aux billets, employés de gare et de service de marchandises
4194 Réceptionnistes d'hôtels
4195 Employés de services du personnel
4197 Employés de bureau, en général
4199 Autres employés administratifs et travailleurs assimilés, n.c.a.

GRAND GROUPE 51 - COMMERCE

513/514 Vendeurs (marchandises)

5130 Chefs des ventes (marchandises)
5131 Agents commerciaux techniciens et assimilés
5133 Représentants de commerce
5135 Agents commerciaux et vendeurs (marchandises), n.c.a.
5137 Commis vendeurs
5141 Vendeurs ambulants et vendeurs à domicile
5143 Vendeurs de journaux
5145 Employés de station-service
5149 Vendeurs (marchandises), n.c.a.

517 Vendeurs (services)

5170 Chefs des ventes (services)
5171 Agents d'assurances
5172 Agents immobiliers
5173 Courtiers en valeurs
5174 Agents de publicité
5177 Agents de vente de services aux entreprises
5179 Vendeurs (services), n.c.a.

519 Autres employés de commerce

5190 Surveillants (autres employés de commerce)
5191 Acheteurs (commerce de gros et de détail)
5193 Chauffeurs-livreurs
5199 Autres employés de commerce, n.c.a.

GRAND GROUPE 61 - SERVICES

611 Services de protection et de sécurité

6111 Pompiers
6112 Détectives et agents de police publique
6113 Enquêteurs et agents de police privée
6115 Gardiens et veilleurs
6116 Officiers des Forces armées
6117 Sous-officiers et soldats des Forces armées
6119 Employés des services de protection et de sécurité, n.c.a.

612 Préparation des aliments et des boissons et services connexes

6120 Surveillants de travailleurs spécialisés dans la préparation d'aliments et de boissons et dans les services connexes
6121 Chefs et cuisiniers
6123 Barmen
6125 Serveurs, hôtesses et stewards (aliments et boissons)

6129 Travailleurs spécialisés dans la préparation d'aliments et de boissons et dans les services connexes, n.c.a.

613 Logement et secteurs connexes

6130 Surveillants des employés spécialisés dans le logement et secteurs connexes
6131 Gérants: hôtel, motel et autres logements
6133 Femmes de chambre et hommes d'entretien
6135 Employés de wagon-lits, porteurs et chasseurs
6139 Employés spécialisés dans le logement et secteurs connexes, n.c.a.

614 Services personnels

6141 Entrepreneurs de pompes funèbres, embaumeurs et travailleurs assimilés
6143 Coiffeurs et travailleurs assimilés
6144 Guides
6145 Hôtesses et stewards (aliments et boissons exceptés)
6147 Gardiennes d'enfants
6149 Travailleurs spécialisés dans les services personnels, n.c.a.

616 Services de nettoyage des vêtements et articles en tissu

6160 Surveillants (services de nettoyage des vêtements et articles en tissu)
6162 Occupations en blanchissage et nettoyage à sec
6165 Presseurs
6169 Travailleurs de services de nettoyage des vêtements et articles en tissu, n.c.a.

619 Autres services

6190 Surveillants (autres services)
6191 Concierges, hommes de peine, femmes de ménage et nettoyeurs
6193 Conducteurs d'ascenseur et de monte-charge
6198 Manoeuvres et travailleurs assimilés (services)
6199 Travailleurs (autres services), n.c.a.

GRAND GROUPE 71 - AGRICULTURE, HORTICULTURE ET ÉLEVAGE

711 Exploitants agricoles

7112 Fermiers

713 Directeurs d'exploitations agricoles

7131 Directeurs d'exploitations agricoles

718/719 Autres travailleurs en agriculture, en horticulture et en élevage

7180 Contremaîtres (autres travailleurs en agriculture, en horticulture et en élevage)
7182 Ouvriers agricoles
7195 Ouvriers pépiniéristes et travailleurs assimilés
7197 Conducteurs de machines agricoles ordinaires ou d'un type particulier
7199 Autres travailleurs spécialisés en agriculture, en horticulture et en élevage, n.c.a.

GRAND GROUPE 73 - PÊCHE, CHASSE, PIÉGEAGE ET ACTIVITÉS CONNEXES

731 Pêche, chasse, piégeage et activités connexes

7311 Capitaines et autres officiers sur des bateaux de pêche
7313 Pêcheurs au filet, à la nasse et à la ligne
7315 Chasseurs, trappeurs et travailleurs assimilés
7319 Pêcheurs, chasseurs, trappeurs et travailleurs assimilés, n.c.a.

LISTE DES GRANDS GROUPES, SOUS-GROUPES ET GROUPES DE BASE

GRAND GROUPE 75 - EXPLOITATION FORESTIÈRE

751 Exploitation forestière

7510 Contremaîtres (exploitation forestière)
7511 Travailleurs spécialisés dans la conservation des forêts
7513 Bûcherons et travailleurs assimilés
7516 Travailleurs spécialisés dans l'inspection, le classement et le calibrage des billes et travailleurs assimilés
7517 Travailleurs préposés au levage, au triage et au transport des billes et travailleurs assimilés
7518 Manoeuvres et travailleurs assimilés (exploitation forestière)
7519 Travailleurs forestiers, n.c.a.

GRAND GROUPE 77 - MINES, CARRIÈRES, PUITS DE PÉTROLE ET DE GAZ

771 Mines, carrières, puits de pétrole et de gaz

7710 Contremaîtres (mines, carrières, puits de pétrole et de gaz)
7711 Foreurs de puits (forage rotary) et travailleurs assimilés
7713 Autres travailleurs (forage des roches et du sol)
7715 Boutefeux
7717 Mineurs et carriers: haveurs, transporteurs et chargeurs
7718 Manoeuvres et travailleurs assimilés (mines, carrières, puits de pétrole et de gaz)
7719 Mineurs, carriers et travailleurs de puits de pétrole et de gaz, n.c.a.

GRAND GROUPE 81/82 - TRAITEMENT DES MATIÈRES PREMIÈRES

811 Traitement des minerais

8110 Contremaîtres (traitement des minerais)
8111 Concasseurs et broyeurs de minerai
8113 Conducteurs de mélangeurs, de séparateurs et d'appareils de filtrage de minerai et ouvriers assimilés
8115 Fondeurs et grilleurs de minerai
8116 Inspecteurs, essayeurs, trieurs et échantillonneurs (traitement des minerais)
8118 Manoeuvres et travailleurs assimilés (traitement des minerais)
8119 Ouvriers du traitement des minerais, n.c.a.

813/814 Traitement des métaux et secteurs connexes

8130 Contremaîtres (traitement des métaux et secteurs connexes)
8131 Conducteurs de fours de fusion, de conversion et d'affinage
8133 Ouvriers du traitement thermique des métaux
8135 Lamineurs
8137 Mouleurs, noyauteurs et couleurs de métaux
8141 Extrudeurs et étireurs de métaux
8143 Plaqueurs, pulvérisateurs et ouvriers assimilés
8146 Inspecteurs, essayeurs, trieurs et échantillonneurs (traitement des métaux)
8148 Manoeuvres et travailleurs assimilés (traitement des métaux)
8149 Ouvriers du traitement des métaux, n.c.a.

815 Traitement et façonnage de l'argile, du verre, de la pierre et secteurs connexes

8150 Contremaîtres (traitement et façonnage de l'argile, du verre et de la pierre et secteurs connexes)
8151 Conducteurs de fours de verrerie, de faïencerie et de porcelainerie
8153 Séparateurs, meuleurs, concasseurs et malaxeurs (argile, verre et pierre)
8155 Façonneurs (argile, verre et pierre)
8156 Inspecteurs, essayeurs, trieurs et échantillonneurs (traitement et façonnage de l'argile, du verre et de la pierre)

8158 Manoeuvres et travailleurs assimilés (traitement et façonnage de l'argile, du verre et de la pierre)
8159 Ouvriers, n.c.a. (traitement et façonnage de l'argile, du verre et de la pierre, et secteurs connexes)

816/817 Traitement des produits chimiques, du pétrole, du caoutchouc, du plastique et de matières connexes

8160 Contremaîtres (traitement des produits chimiques, du pétrole, du caoutchouc, du plastique et de matières connexes)
8161 Mélangeurs et malaxeurs (produits chimiques et matières connexes)
8163 Filtreurs et séparateurs (produits chimiques et matières connexes)
8165 Conducteurs d'appareils de distillation, de sublimation et de carbonisation (produits chimiques et matières connexes)
8167 Grilleurs, cuiseurs et conducteurs de séchoir (produits chimiques et matières connexes)
8171 Concasseurs et broyeurs (produits chimiques et matières connexes)
8173 Enduiseurs et calandreurs (produits chimiques et matières connexes)
8176 Inspecteurs, essayeurs, trieurs et échantillonneurs (traitement des produits chimiques, du pétrole, du caoutchouc, du plastique et de matières connexes)
8178 Manoeuvres et travailleurs assimilés (traitement des produits chimiques, du pétrole, du caoutchouc, du plastique et de matières connexes)
8179 Ouvriers, n.c.a. (traitement des produits chimiques, du pétrole, du caoutchouc, du plastique et de matières connexes)

821/822 Alimentation, boissons et secteurs connexes

8210 Contremaîtres (alimentation, boissons et secteurs connexes)
8211 Minotiers et meuniers
8213 Boulangers, pâtissiers, confiseurs et autres cuiseurs assimilés
8215 Abatteurs, dépeceurs, conserveurs, fumeurs et conditionneurs de viande
8217 Conserveurs, saleurs, saurisseurs et conditionneurs de poisson
8221 Conserveurs et conditionneurs de fruits et légumes
8223 Ouvriers de laiterie
8225 Ouvriers de sucrerie et travailleurs assimilés
8226 Inspecteurs, essayeurs, trieurs et échantillonneurs (alimentation, boissons et secteurs connexes)
8227 Ouvriers du travail des boissons
8228 Manoeuvres et travailleurs assimilés (alimentation, boissons et secteurs connexes)
8229 Ouvriers, n.c.a. (alimentation, boissons et secteurs connexes)

823 Préparation des bois (pâte à papier et papier exceptés)

8230 Contremaîtres (préparation des bois, pâte à papier et papier exceptés)
8231 Scieurs en scierie et ouvriers assimilés
8233 Contreplaqueurs à la machine et ouvriers assimilés
8235 Ouvriers du traitement des bois
8236 Inspecteurs, essayeurs, trieurs et échantillonneurs (préparation des bois, pâte à papier et papier exceptés)
8238 Manoeuvres et travailleurs assimilés (préparation des bois, pâte à papier et papier exceptés)
8239 Ouvriers, n.c.a. (préparation des bois, pâte à papier et papier exceptés)

825 Pâte à papier, papier et secteurs connexes

8250 Contremaîtres (pâte à papier, papier et secteurs connexes)
8251 Préparateurs de pâte cellulosique
8253 Conducteurs de machines à papier (fabrication et finition)

8256 Inspecteurs, essayeurs, trieurs et échantillonneurs (pâte à papier et papier)
8258 Manoeuvres et travailleurs assimilés (pâte à papier et papier)
8259 Ouvriers, n.c.a. (pâte à papier et papier et secteurs connexes)

826/827 Textile

8260 Contremaîtres (textile)
8261 Préparateurs de fibres textiles
8263 Fileurs, tordeurs et retordeurs (textile)
8265 Bobineurs (textile)
8267 Tisseurs
8271 Tisseurs (tissus à mailles)
8273 Blanchisseurs et teinturiers (textile)
8275 Finisseurs et calandreurs (textile)
8276 Inspecteurs, essayeurs, trieurs et échantillonneurs (textile)
8278 Manoeuvres et travailleurs assimilés (textile)
8279 Ouvriers du textile, n.c.a.

829 Autres secteurs du traitement des matières premières

8290 Contremaîtres (autres secteurs du traitement des matières premières)
8293 Tabatiers
8295 Peaussiers et apprêteurs de fourrures
8296 Inspecteurs, essayeurs, trieurs et échantillonneurs, n.c.a. (autres secteurs du traitement des matières premières)
8298 Manoeuvres et travailleurs assimilés (autres secteurs du traitement des matières premières)
8299 Ouvriers, n.c.a. (autres secteurs du traitement des matières premières)

GRAND GROUPE 83 - USINAGE DES MATIÈRES PREMIÈRES ET SECTEURS CONNEXES

831 Usinage des métaux

8310 Contremaîtres (usinage des métaux)
8311 Outilleurs-matriceurs
8313 Mécaniciens et régleurs de machines-outils
8315 Conducteurs de machines-outils
8316 Inspecteurs, essayeurs, trieurs et échantillonneurs (usinage des métaux)
8319 Ouvriers de l'usinage des métaux, n.c.a.

833 Façonnage des métaux (usinage excepté)

8330 Contremaîtres (façonnage des métaux, usinage excepté)
8331 Forgerons
8333 Tôliers
8334 Conducteurs de machines à travailler les métaux, n.c.a.
8335 Soudeurs et oxycoupeurs
8336 Inspecteurs, essayeurs, trieurs et échantillonneurs (façonnage des métaux, usinage excepté)
8337 Chaudronniers, plaqueurs et charpentiers en structures métalliques
8339 Ouvriers, n.c.a. (façonnage des métaux, usinage excepté)

835 Usinage des bois

8350 Contremaîtres (usinage des bois)
8351 Modeleurs sur bois
8353 Scieurs et ouvriers assimilés (scieurs en scierie exceptés)
8355 Raboteurs, tourneurs, toupilleurs et ouvriers assimilés (usinage des bois)
8356 Inspecteurs, essayeurs, trieurs et échantillonneurs (usinage des bois)
8357 Ponceurs de bois
8359 Ouvriers de l'usinage des bois, n.c.a.

837 Façonnage de l'argile, du verre, de la pierre et des matières connexes

8370 Contremaîtres (façonnage de l'argile, du verre, de la pierre et des matières connexes)
8371 Tailleurs et façonneurs (argile, verre et pierre)
8373 Meuleurs et polisseurs, n.c.a. (argile, verre et pierre)
8376 Inspecteurs, essayeurs, trieurs et échantillonneurs (façonnage de l'argile, du verre et de la pierre)
8379 Ouvriers, n.c.a. (façonnage de l'argile, du verre, de la pierre et des matières connexes)

839 Autres secteurs de l'usinage des matières premières et activités connexes

8390 Contremaîtres, n.c.a. (autres secteurs de l'usinage des matières premières et activités connexes)
8391 Graveurs, aquafortistes et ouvriers assimilés
8393 Limeurs, meuleurs, polisseurs et nettoyeurs, n.c.a.
8395 Modeleurs et mouleurs, n.c.a.
8396 Inspecteurs, essayeurs, trieurs et échantillonneurs, n.c.a. (usinage des matières premières)
8399 Ouvriers, n.c.a. (autres secteurs de l'usinage des matières premières et activités connexes)

GRAND GROUPE 85 - FABRICATION, MONTAGE ET RÉPARATION DE PRODUITS FINIS

851/852 Secteurs, n.c.a. de la fabrication et du montage de produits métalliques

8510 Contremaîtres, n.c.a. (fabrication et montage de produits métalliques)
8511 Ouvriers, n.c.a. (fabrication et montage de moteurs et matériel connexe)
8513 Ouvriers, n.c.a. (fabrication et montage de véhicules à moteur)
8515 Ouvriers, n.c.a. (fabrication et montage d'avions)
8523 Ouvriers, n.c.a. (fabrication et montage de machines et appareils utilisés dans l'industrie, l'agriculture et la construction)
8525 Ouvriers, n.c.a. (fabrication et montage de machines de bureau et de machines utilisées dans le commerce)
8526 Inspecteurs, essayeurs, trieurs et échantillonneurs, n.c.a. (fabrication et montage de produits métalliques)
8527 Ouvriers, n.c.a. (fabrication et montage d'instruments de précision et matériel connexe)
8528 Manoeuvres et travailleurs assimilés, n.c.a. (fabrication et montage de produits métalliques)
8529 Autres ouvriers, n.c.a. (fabrication et montage de produits métalliques)

853 Fabrication, montage, installation et réparation (matériel électrique, électronique et matériel connexe)

8530 Contremaîtres (fabrication, montage, installation et réparation de matériel électrique, électronique et de matériel connexe)
8531 Ouvriers de fabrication et de montage de matériel électrique
8533 Ouvriers, n.c.a. (installation et réparation de matériel électrique et de matériel connexe)
8534 Ouvriers de fabrication et de montage de matériel électronique
8535 Ouvriers, n.c.a. (installation et réparation de matériel électronique et de matériel connexe)
8536 Inspecteurs, essayeurs, trieurs et échantillonneurs (fabrication, montage, installation et réparation de matériel électrique, électronique et de matériel connexe)
8537 Réparateurs d'appareils de radio et de télévision

8538 Manoeuvres et travailleurs assimilés (fabrication, montage, installation et réparation de matériel électrique, électronique et de matériel connexe)
8539 Ouvriers, n.c.a. (fabrication, montage, installation et réparation de matériel électrique, électronique et de matériel connexe)

854 Fabrication, montage et réparation (produits en bois)

8540 Contremaîtres (fabrication, montage et réparation de produits en bois)
8541 Ébénistes et menuisiers
8546 Inspecteurs, essayeurs, trieurs et échantillonneurs (fabrication, montage et réparation de produits en bois)
8548 Manoeuvres et travailleurs assimilés (fabrication, montage et réparation de produits en bois)
8549 Ouvriers, n.c.a. (fabrication, montage et réparation de produits en bois)

855/856 Fabrication, montage et réparation (articles en tissu, en fourrure et en cuir)

8550 Contremaîtres (fabrication, montage et réparation d'articles en tissu, en fourrure et en cuir)
8551 Modeleurs, marqueurs et coupeurs d'articles en tissu, en fourrure et en cuir
8553 Tailleurs et couturiers
8555 Fourreurs
8557 Modistes, chapeliers et casquettiers
8561 Cordonniers et ouvriers en chaussures
8562 Tapissiers, selliers et garnisseurs
8563 Piqueurs à la machine (tissus et matériaux connexes)
8566 Inspecteurs, essayeurs, trieurs et échantillonneurs (fabrication, montage et réparation d'articles en tissu, en fourrure et en cuir)
8568 Manoeuvres et travailleurs assimilés (fabrication, montage et réparation d'articles en tissu, en fourrure et en cuir)
8569 Travailleurs, n.c.a. (fabrication, montage et réparation d'articles en tissu, en fourrure et en cuir)

857 Fabrication, montage et réparation (articles en caoutchouc, en matières plastiques et en matières connexes)

8570 Contremaîtres (fabrication, montage et réparation d'articles en caoutchouc, en matières plastiques et en matières connexes)
8571 Soudeurs et colleurs (articles en caoutchouc, en matières plastiques et en matières connexes)
8573 Mouleurs (articles en caoutchouc, en matières plastiques et en matières connexes)
8575 Coupeurs et finisseurs (articles en caoutchouc, en matières plastiques et en matières connexes)
8576 Inspecteurs, essayeurs, trieurs et échantillonneurs (fabrication, montage et réparation d'articles en caoutchouc, en matières plastiques et en matières connexes)
8578 Manoeuvres et travailleurs assimilés (fabrication, montage et réparation d'articles en caoutchouc, en matières plastiques et en matières connexes)
8579 Ouvriers, n.c.a. (fabrication, montage et réparation d'articles en caoutchouc, en matières plastiques et en matières connexes)

858 Entretien et réparation (matériel électrique excepté)

8580 Contremaîtres (entretien et réparation, matériel électrique excepté)

8581 Mécaniciens et réparateurs (véhicules à moteur)
8582 Mécaniciens et réparateurs (avions)
8583 Mécaniciens et réparateurs (matériel roulant)
8584 Mécaniciens et réparateurs (machines utilisées dans l'industrie, l'agriculture et la construction)
8585 Mécaniciens et réparateurs (machines utilisées dans les bureaux et dans le commerce)
8586 Inspecteurs, essayeurs, trieurs et échantillonneurs (réparation, matériel électrique excepté)
8587 Réparateurs (montres et horloges)
8588 Mécaniciens et réparateurs (instruments de précision)
8589 Mécaniciens et réparateurs, n.c.a. (matériel electrique excepté)

859 Fabrication, montage et réparation (autres produits finis)

8590 Contremaîtres, n.c.a. (fabrication, montage et réparation de produits finis)
8591 Joailliers et orfèvres
8592 Ouvriers de fabrication, de montage et de réparation d'embarcations
8593 Ouvriers de fabrication et de montage de produits en papier
8595 Peintres et décorateurs (industrie du bâtiment exceptée)
8596 Inspecteurs, essayeurs, trieurs et échantillonneurs, n.c.a. (fabrication, montage et réparation de produits finis)
8598 Manoeuvres et travailleurs assimilés, n.c.a. (fabrication, montage et réparation de produits finis)
8599 Ouvriers, n.c.a. (fabrication, montage et réparation d'autres produits finis)

GRAND GROUPE 87 - CONSTRUCTION

871 Excavation, nivellement, pavage et secteurs connexes

8710 Contremaîtres (excavation, nivellement, pavage et secteurs connexes)
8711 Excavateurs, niveleurs et ouvriers assimilés
8713 Paveurs, ouvriers travaillant au revêtement des routes et assimilés
8715 Poseurs de rails et cantonniers
8718 Manoeuvres et travailleurs assimilés (excavation, nivellement et pavage)
8719 Ouvriers, n.c.a. (excavation, nivellement, pavage et secteurs connexes)

873 Montage, installation et réparation (matériel électrique, d'éclairage et de communications par fil)

8730 Contremaîtres (montage, installation et réparation de matériel électrique, d'éclairage et de communications par fil)
8731 Monteurs de lignes électriques et ouvriers assimilés
8733 Électriciens (construction)
8735 Installateurs et réparateurs (matériel de communications par fil et matériel connexe)
8736 Inspecteurs, essayeurs, trieurs et échantillonneurs (montage, installation et réparation de matériel électrique, d'éclairage et de communications par fil)
8738 Manoeuvres et travailleurs assimilés (montage, installation et réparation de matériel électrique, d'éclairage et de communications par fil)
8739 Ouvriers, n.c.a. (montage, installation et réparation de matériel électrique, d'éclairage et de communications par fil)

878/879 Autres secteurs de la construction

8780 Contremaîtres (autres secteurs de la construction)
8781 Charpentiers et ouvriers assimilés
8782 Briqueteurs, maçons et carreleurs

8783 Finisseurs de revêtements en béton et ouvriers assimilés
8784 Plâtriers et ouvriers assimilés
8785 Peintres, tapissiers en papiers peints et ouvriers assimilés
8786 Ouvriers de l'isolation et de l'insonorisation en construction
8787 Couvreurs, hydrofugeurs et assimilés
8791 Plombiers, monteurs en tuyaux et ouvriers assimilés
8793 Monteurs de charpentes métalliques
8795 Vitriers
8796 Inspecteurs, essayeurs, trieurs et échantillonneurs en construction (matériel électrique excepté)
8798 Manoeuvres et travailleurs assimilés (autres secteurs de la construction)
8799 Ouvriers, n.c.a. (autres secteurs de la construction)

GRAND GROUPE 91 - TRANSPORTS

911 Transport aérien

9110 Contremaîtres (transport aérien)
9111 Pilotes d'avions, navigateurs et mécaniciens navigants
9113 Travailleurs auxiliaires (transport aérien)
9119 Travailleurs, n.c.a. (transport aérien)

913 Transport ferroviaire

9130 Contremaîtres (transport ferroviaire)
9131 Mécaniciens et chauffeurs de locomotive
9133 Chefs de train et serre-freins
9135 Travailleurs auxiliaires (transport ferroviaire)
9139 Travailleurs, n.c.a. (transport ferroviaire)

915 Transport fluvial et transport maritime

9151 Officiers de pont
9153 Officiers mécaniciens de navire
9155 Matelots de pont
9157 Matelots mécaniciens et chauffeurs
9159 Travailleurs, n.c.a. (transport fluvial et transport maritime)

917 Transport automobile

9170 Contremaîtres (transport automobile)
9171 Conducteurs d'autobus
9173 Chauffeurs de taxi et assimilés
9175 Conducteurs de camion
9179 Travailleurs, n.c.a. (transport automobile)

919 Autres moyens de transport

9190 Contremaîtres (autres moyens de transport)
9191 Conducteurs de métro et de tramway
9193 Conducteurs de locomotive, de convoyeur et d'autres engins de transport (transport ferroviaire excepté)
9199 Travailleurs, n.c.a. (autres moyens de transport et matériel connexe)

GRAND GROUPE 93 - MANUTENTION ET SECTEURS CONNEXES, N.C.A.

931 Manutention et secteurs connexes, n.c.a.

9310 Contremaîtres (manutention et secteurs connexes), n.c.a.
9311 Conducteurs de grues et autres appareils de levage, n.c.a.
9313 Dockers, débardeurs et manutentionnaires
9315 Conducteurs d'engins de manutention, n.c.a.
9317 Emballeurs, n.c.a.
9318 Manoeuvres et travailleurs assimilés (manutention)
9319 Travailleurs, n.c.a. (manutention et secteurs connexes)

LISTE DES GRANDS GROUPES, SOUS-GROUPES ET GROUPES DE BASE

GRAND GROUPE 95 - CONDUITE DE MACHINES ET D'APPAREILS DIVERS

951 Imprimerie et secteurs connexes

9510 Contremaîtres (imprimerie et secteurs connexes)
9511 Typographes et compositeurs
9512 Conducteurs de presses à imprimer
9513 Clicheurs
9514 Graveurs, photograveurs exceptés
9515 Photograveurs et travailleurs assimilés
9517 Relieurs et travailleurs assimilés
9518 Manoeuvres dans l'imprimerie et domaines apparentés, n.c.a.
9519 Travailleurs, n.c.a. (imprimerie et secteurs connexes)

953 Conduite de machines et d'installations fixes et secteurs connexes

9530 Contremaîtres (conduite de machines et d'installations fixes et secteurs connexes)
9531 Conducteurs de centrale électrique
9539 Travailleurs, n.c.a. (conduite de machines et d'installations fixes et secteurs connexes)

955 Exploitation de matériel électronique, de communications et matériel connexe, n.c.a.

9550 Contremaîtres (exploitation de matériel électronique, de communications et de matériel connexe, n.c.a.)
9551 Opérateurs de stations de radio et de télévision
9553 Télégraphistes
9555 Opérateurs d'enregistrement et de reproduction du son
9557 Projectionnistes de cinéma
9559 Travailleurs, n.c.a. (exploitation de matériel électronique, de communications et de matériel connexe, n.c.a.)

959 Conduite de machines et d'appareils divers, n.c.a.

9590 Contremaîtres (conduite de machines et d'appareils divers, n.c.a.)
9591 Développeurs de photographies et de films
9599 Travailleurs, n.c.a. (conduite de machines et d'appareils divers, n.c.a.)

GRAND GROUPE 99 - ACTIVITÉS NON CLASSÉES AILLEURS

991 Activités non classées ailleurs

9910 Surveillants et contremaîtres, n.c.a.
9916 Inspecteurs, essayeurs, trieurs et échantillonneurs, n.c.a.
9918 (9921-9926) Manoeuvres et travailleurs assimilés, n.c.a. (dans les activités économiques suivantes):
9921 Industries manufacturières
9922 Transports, communications et autres services publics
9923 Commerce
9924 Services socio-culturels, commerciaux et personnels
9925 Administration publique et défense
9926 Autres activités économiques et non précisées(4)
9919 Autres travailleurs, n.c.a.

GRAND GROUPE 00 - PROFESSIONS NON DÉCLARÉES

000 Professions non déclarées

0000 Profession non déclarée

Nota: Voir renvois à la fin de l'annexe.

Renvois

(1) Y compris l'industrie du bois, l'industrie du meuble et des articles d'ameublement, la première transformation des métaux, la fabrication de produits en métal (sauf machines et équipement de transport), la fabrication de machines (sauf électriques), la fabrication d'équipement de transport, la fabrication de produits électriques et la fabrication de produits minéraux non métalliques.

(2) Y compris l'industrie des aliments et boissons, l'industrie du tabac, l'industrie du caoutchouc et produits en matière plastique, l'industrie du cuir, l'industrie textile, la bonneterie, l'industrie de l'habillement, l'industrie du papier et activités annexes, l'imprimerie, l'édition et activités annexes, la fabrication de produits du pétrole et du charbon, l'industrie chimique et les industries manufacturières diverses.

(3) Y compris les activités indéterminées et imprécises, agriculture, forêts, chasse et pêche, finances, assurances et affaires immobilières et administration publique et défense.

(4) Y compris les activités indéterminées et imprécises, agriculture, forêts, chasse et pêche, mines (y compris broyage), carrières et puits de pétrole, bâtiment et travaux publics et finances, assurances et affaires immobilières.

Abréviations

n.c.a. = non classés ailleurs.

n.d.a. = non déclarés autrement.

ANNEXE C

CLASSIFICATION DES PROFESSIONS DE 1980, LISTE DES GRANDS GROUPES, SOUS-GROUPES ET GROUPES DE BASE

LISTE DES GRANDS GROUPES, SOUS-GROUPES ET GROUPES DE BASE

Total - Ensemble des professions

111A Assigné
1111 Membres des corps législatifs
1113 Administrateurs gouvernementaux
1115 Chefs de bureau de poste
1116 Inspecteurs du gouvernement et fonctionnaires chargés de l'application des règlements
1119 Administrateurs et cadres supérieurs propres au gouvernement, n.c.a.

111 Administrateurs et cadres supérieurs propres au gouvernement

113/114A Assigné
1130 Directeurs généraux et autres cadres supérieurs
1131 Directeurs, sciences naturelles et génie
1132 Directeurs, sciences sociales et domaines connexes
1133 Administrateurs, enseignement et domaines connexes
1134 Administrateurs, médecine et santé
1135 Directeurs des finances
1136 Directeurs des relations avec le personnel et des relations industrielles
1137 Directeurs des ventes et de la publicité
1141 Directeurs des achats
1142 Directeurs des services
1143 Directeurs de production
1145 Directeurs de travaux de construction
1146 Directeurs d'exploitations agricoles
1147 Directeurs, transports et communications
1151 Mines (y compris broyage), carrières et puits de pétrole
1152 Manufacture de produits durables(1)
1153 Manufacture de produits non durables(2)
1154 Bâtiment et travaux publics
1155 Transports, communications et autres services publics
1156 Commerce
1157 Services socio-culturels, commerciaux et personnels
1158 Autres activités économiques et non précisées(3)
1149 (1151-1158) Autres directeurs et administrateurs, n.c.a.

113/114 Autres directeurs et administrateurs

117A Assigné
1171 Comptables, vérificateurs et autres agents financiers
1173 Analystes de l'organisation et des méthodes
1174 Agents du personnel et travailleurs assimilés
1175 Acheteurs et agents d'approvisionnement, sauf commerces de gros et de détail
1176 Inspecteurs et agents chargés de l'application des règlements, n.c.a.
1179 Cadres administratifs et travailleurs assimilés, n.c.a.

117 Cadres administratifs et travailleurs assimilés

GRAND GROUPE 11 - DIRECTEURS, GÉRANTS, ADMINISTRATEURS ET PERSONNEL ASSIMILÉ

211A Assigné
2111 Chimistes
2112 Géologues
2113 Physiciens
2114 Météorologues
2117 Technologues et techniciens en sciences physiques
2119 Travailleurs spécialisés dans les sciences physiques, n.c.a.

211 Travailleurs spécialisés dans les sciences physiques

213A Assigné
2131 Agronomes et scientifiques assimilés
2133 Biologistes et scientifiques assimilés
2135 Technologues et techniciens en sciences de la vie
2139 Travailleurs spécialisés dans les sciences biologiques et agronomiques, n.c.a.

213 Travailleurs spécialisés dans les sciences biologiques et agronomiques

Nota: Voir renvois à la fin de l'annexe.

214/215A Assigné
2141 Architectes
2142 Ingénieurs chimistes
2143 Ingénieurs civils
2144 Ingénieurs électriciens
2145 Ingénieurs en organisation industrielle
2146 Ingénieurs agricoles
2147 Ingénieurs mécaniciens
2151 Ingénieurs métallurgistes
2153 Ingénieurs miniers
2154 Ingénieurs du pétrole
2155 Ingénieurs en aérospatiale
2156 Ingénieurs en sciences nucléaires
2157 Urbanistes
2159 Ingénieurs professionnels, n.c.a.

214/215 Architectes, ingénieurs et urbanistes

216A Assigné
2160 Surveillants: autres travailleurs en architecture et en génie
2161 Arpenteurs - géomètres
2163 Dessinateurs techniques
2164 Technologues et techniciens en architecture
2165 Technologues et techniciens en génie
2169 Autres travailleurs en architecture et en génie, n.c.a.

216 Autres travailleurs en architecture et en génie

218A Assigné
2181 Mathématiciens, statisticiens et actuaires
2183 Analystes de systèmes, programmeurs en informatique et travailleurs assimilés
2189 Travailleurs spécialisés dans les mathématiques, la statistique, l'analyse des systèmes et les domaines connexes, n.c.a.

218 Travailleurs spécialisés dans les mathématiques, la statistique, l'analyse des systèmes et les domaines connexes

GRAND GROUPE 21 - TRAVAILLEURS DES SCIENCES NATURELLES, DU GÉNIE ET DES MATHÉMATIQUES

231A Assigné
2311 Économistes
2313 Sociologues, anthropologues et spécialistes assimilés
2315 Psychologues
2319 Travailleurs spécialisés en sciences sociales, n.c.a.

231 Travailleurs spécialisés en sciences sociales

233A Assigné
2331 Travailleurs sociaux
2333 Personnel des services sociaux et communautaires
2339 Travailleurs sociaux et travailleurs des domaines connexes, n.c.a.

233 Travailleurs sociaux et travailleurs des domaines connexes

234A Assigné
2341 Juges et magistrats
2343 Avocats et notaires
2349 Hommes de loi et travailleurs assimilés, n.c.a.

234 Hommes de loi et travailleurs assimilés

235A Assigné
2350 Surveillants: personnel spécialisé des bibliothèques, musées et archives
2351 Bibliothécaires, archivistes et conservateurs
2353 Techniciens de bibliothèques, de musées et d'archives
2359 Personnel spécialisé des bibliothèques, musées et archives, n.c.a.

235 Personnel spécialisé des bibliothèques, musées et archives

239A Assigné
2391 Conseillers en orientation pédagogique ou professionnelle
2399 Autres travailleurs en sciences sociales et domaines connexes, n.c.a.

239 Autres travailleurs en sciences sociales et domaines connexes

GRAND GROUPE 23 - TRAVAILLEURS SPÉCIALISÉS DES SCIENCES SOCIALES ET DOMAINES CONNEXES

251A Assigné
2511 Ministres du culte
2513 Religieuses et frères
2519 Membres du clergé assimilés, n.c.a.

251 Membres du clergé et assimilés

GRAND GROUPE 25 - MEMBRES DU CLERGÉ ET ASSIMILÉS

271A Assigné
2711 Professeurs d'université
2719 Professeurs d'université et personnel assimilé, n.c.a.

271 Professeurs d'université et personnel assimilé

273A Assigné
2731 Professeurs au niveau primaire et préscolaire
2733 Professeurs au niveau secondaire
2739 Professeurs d'école primaire et secondaire et personnel assimilé, n.c.a.

273 Professeurs d'école primaire et secondaire et personnel assimilé

279A Assigné
2791 Professeurs d'école technique et professionnelle
2792 Professeurs de beaux-arts, n.c.a.
2793 Professeurs au niveau postsecondaire, n.c.a.
2795 Professeurs d'enfance exceptionnelle, n.c.a.
2797 Instructeurs et moniteurs, n.c.a.
2799 Autres enseignants et personnel assimilé, n.c.a.

279 Autres enseignants et personnel assimilé

GRAND GROUPE 27 - ENSEIGNANTS ET PERSONNEL ASSIMILÉ

311A Assigné
3111 Médecins et chirurgiens
3113 Dentistes
3115 Vétérinaires
3117 Ostéopathes et chiropracteurs
3119 Personnel spécialisé dans le diagnostic et le traitement des maladies, n.c.a.

311 Personnel spécialisé dans le diagnostic et le traitement des maladies

313A Assigné
3130 Surveillants: personnel spécialisé et auxiliaires des soins infirmiers et thérapeutiques
3131 Infirmiers autorisés, diplômés et infirmiers en formation
3132 Garçons de salle d'hôpital
3134 Infirmiers auxiliaires autorisés
3135 Aides-infirmiers
3136 Audiologistes et thérapeutes de l'élocution
3137 Physiothérapeutes
3138 Ergothérapeutes
3139 Personnel spécialisé et auxiliaires des soins infirmiers et thérapeutiques, n.c.a.

313 Personnel spécialisé et auxiliaires des soins infirmiers et thérapeutiques

315/316A Assigné
3151 Pharmaciens
3152 Diététistes et nutritionnistes
3153 Optométristes
3154 Maîtres opticiens
3155 Technologues et techniciens en radiologie
3156 Technologues et techniciens de laboratoire médical
3157 Denturologistes
3158 Hygiénistes dentaires et assistants dentaires
3161 Techniciens dentaires de laboratoire
3162 Techniciens en inhalation
3169 Autres travailleurs en médecine et en santé, n.c.a.

315/316 Autres travailleurs en médecine et en santé

LISTE DES GRANDS GROUPES, SOUS-GROUPES ET GROUPES DE BASE

GRAND GROUPE 31 - MÉDECINE ET SANTÉ

331A Assigné
3311 Peintres, sculpteurs et autres artistes
3313 Dessinateurs de produits et décorateurs d'intérieur
3314 Dessinateurs publicitaires et illustrateurs
3315 Photographes et opérateurs de caméra
3319 Professionnels des beaux-arts, des arts commerciaux, de la photographie et des domaines connexes, n.c.a.

331 Professionnels des beaux-arts, des arts commerciaux, de la photographie et des domaines connexes

333A Assigné
3330 Directeurs artistiques et metteurs en scène
3331 Chefs d'orchestre, compositeurs et arrangeurs
3332 Musiciens et chanteurs
3333 Travailleurs spécialisés de la musique et des divertissements musicaux, n.c.a.
3334 Danseurs et chorégraphes
3335 Acteurs
3337 Annonceurs à la radio et à la télévision
3339 Artistes et techniciens de la scène, de la radio et de l'écran, n.c.a.

333 Artistes et techniciens de la scène, de la radio et de l'écran

335A Assigné
3351 Écrivains et rédacteurs
3355 Traducteurs et interprètes
3359 Rédacteurs, n.c.a.

335 Rédacteurs

336/337A Assigné
3360 Surveillants: travailleurs spécialisés des sports et loisirs
3370 Entraîneurs, moniteurs et instructeurs des sports et loisirs
3371 Arbitres et officiels assimilés
3373 Athlètes
3375 Travailleurs assimilés des sports et loisirs
3379 Travailleurs spécialisés des sports et loisirs, n.c.a.

336/337 Travailleurs spécialisés des sports et loisirs

GRAND GROUPE 33 - PROFESSIONNELS DES DOMAINES ARTISTIQUE ET LITTÉRAIRE ET PERSONNEL ASSIMILÉ

411A Assigné
4110 Surveillants: sténographes et dactylographes
4111 Secrétaires et sténographes
4113 Dactylographes et commis-dactylographes

411 Sténographes et dactylographes

413A Assigné
4130 Surveillants: teneurs de livres, commis en comptabilité et travailleurs assimilés
4131 Teneurs de livres
4133 Caissiers
4135 Commis d'assurances, de banques et de finances
4137 Commis aux services statistiques
4139 Teneurs de livres, commis en comptabilité et travailleurs assimilés, n.c.a.

413 Teneurs de livres, commis en comptabilité et travailleurs assimilés

414A Assigné
4140 Surveillants: opérateurs sur machines de bureau et de mécanographie
4141 Opérateurs sur machines de bureau
4143 Opérateurs sur machines de mécanographie

414 Opérateurs sur machines de bureau et de mécanographie

415A Assigné
4150 Surveillants: magasiniers, ordonnanciers et distributeurs
4151 Commis de production
4153 Commis de réception et d'expédition
4155 Commis d'approvisionnement et travailleurs assimilés
4157 Peseurs

4159 Magasiniers, ordonnanciers et distributeurs, n.c.a.

415 Magasiniers, ordonnanciers et distributeurs

416A Assigné
4160 Surveillants: employés de bibliothèque, classeurs-archivistes, correspondanciers et travailleurs assimilés
4161 Commis de bibliothèque et de dossiers
4169 Employés de bibliothèque, classeurs-archivistes, correspondanciers et travailleurs assimilés, n.c.a.

416 Employés de bibliothèque, classeurs-archivistes, correspondanciers et travailleurs assimilés

417A Assigné
4170 Surveillants: réceptionnistes, hôtesses d'accueil, facteurs et messagers
4171 Réceptionnistes et commis à l'information
4172 Facteurs
4173 Commis postaux
4175 Téléphonistes
4177 Messagers
4179 Réceptionnistes, hôtesses d'accueil, facteurs et messagers, n.c.a.

417 Réceptionnistes, hôtesses d'accueil, facteurs et messagers

419A Assigné
4190 Surveillants: autres employés de bureau et travailleurs assimilés, n.c.a.
4191 Commis de perception
4192 Estimateurs d'assurances
4193 Commis d'agence de voyage, agents de gare, de billets et de marchandises
4194 Réceptionnistes d'hôtels
4195 Commis au personnel
4197 Commis généraux de bureau
4199 Autres employés de bureau et travailleurs assimilés, n.c.a.

419 Autres employés de bureau et travailleurs assimilés

GRAND GROUPE 41 - EMPLOYÉS DE BUREAU ET TRAVAILLEURS ASSIMILÉS

513/514A Assigné
5130 Surveillants: vendeurs de marchandises
5131 Vendeurs-techniciens et conseillers apparentés
5133 Voyageurs de commerce
5135 Vendeurs et commis-vendeurs de marchandises, n.c.a.
5141 Vendeurs ambulants et colporteurs
5143 Vendeurs de journaux
5145 Commis de station-service
5149 Vendeurs de marchandises, n.c.a.

513/514 Vendeurs de marchandises

517A Assigné
5170 Surveillants: vendeurs de services
5171 Vendeurs et agents d'assurances
5172 Courtiers en immeubles
5173 Courtiers en valeurs
5174 Agents de publicité
5177 Agents de services commerciaux
5179 Vendeurs de services, n.c.a.

517 Vendeurs de services

519A Assigné
5190 Surveillants: autres travailleurs spécialisés dans la vente
5191 Acheteurs des commerces de gros et de détail
5193 Vendeurs-livreurs
5199 Autres travailleurs spécialisés dans la vente, n.c.a.

519 Autres travailleurs spécialisés dans la vente

GRAND GROUPE 51 - TRAVAILLEURS SPÉCIALISÉS DANS LA VENTE

611A Assigné
6111 Pompiers
6112 Policiers et détectives gouvernementaux
6113 Policiers et détectives privés
6115 Gardiens et préposés à des services de sécurité connexes
6116 Officiers des Forces armées
6117 Autres grades des Forces armées
6119 Personnel spécialisé dans les services de protection, n.c.a.

611 Personnel spécialisé dans les services de protection

612A Assigné
6120 Surveillants: travailleurs spécialisés dans la préparation des aliments et boissons et services connexes
6121 Chefs et cuisiniers
6123 Barmen
6125 Préposés au service des aliments et boissons
6129 Travailleurs spécialisés dans la préparation des aliments et boissons et services connexes, n.c.a.

612 Travailleurs spécialisés dans la préparation des aliments et boissons et services connexes

613A Assigné
6130 Surveillants: travailleurs spécialisés dans les services de logement et les secteurs connexes
6133 Préposés à l'entretien, à l'exception des domestiques
6135 Chasseurs et porteurs
6139 Travailleurs spécialisés dans les services de logement et les secteurs connexes, n.c.a.

613 Travailleurs spécialisés dans les services de logement et les secteurs connexes

614A Assigné
6141 Directeurs de funérailles, embaumeurs et travailleurs assimilés
6142 Bonnes à tout faire, domestiques et travailleurs assimilés
6143 Barbiers, coiffeurs et travailleurs assimilés
6144 Guides
6145 Préposés aux voyages et travailleurs connexes non spécialisés dans les aliments et boissons
6147 Travailleurs spécialisés dans le soin des enfants
6149 Travailleurs spécialisés dans les services personnels, n.c.a.

614 Travailleurs spécialisés dans les services personnels

616A Assigné
6160 Surveillants: travailleurs spécialisés dans l'entretien des vêtements et des tissus d'ameublement
6162 Nettoyeurs et blanchisseurs
6165 Presseurs
6169 Travailleurs spécialisés dans l'entretien des vêtements et des tissus d'ameublement, n.c.a.

616 Travailleurs spécialisés dans l'entretien des vêtements et des tissus d'ameublement

619A Assigné
6190 Surveillants: autres travailleurs spécialisés dans les services
6191 Concierges, employés des services domestiques et du nettoyage
6193 Conducteurs d'ascenseurs et de monte-charge
6198 Manoeuvres et travailleurs assimilés dans les services
6199 Autres travailleurs spécialisés dans les services, n.c.a.

619 Autres travailleurs spécialisés dans les services

GRAND GROUPE 61 - TRAVAILLEURS SPÉCIALISÉS DANS LES SERVICES

711A Assigné
7113 Éleveurs
7115 Exploitants de cultures de plein champ
7119 Exploitants agricoles, n.c.a.

711 Exploitants agricoles

718/719A Assigné
7180 Contremaitres: autres travailleurs en agriculture, en horticulture et en élevage
7183 Ouvriers agricoles de l'élevage
7185 Ouvriers agricoles de cultures de plein champ
7195 Ouvriers pépiniéristes et assimilés
7196 Inspecteurs, vérificateurs, trieurs et échantillonneurs: autres travailleurs en agriculture, en horticulture et en élevage

7197 Conducteurs de machines agricoles
7199 Autres travailleurs en agriculture, en horticulture et en élevage, n.c.a.

718/719 Autres travailleurs en agriculture, en horticulture et en élevage

GRAND GROUPE 71 - AGRICULTEURS, HORTICULTEURS ET ÉLEVEURS

731A Assigné
7311 Capitaines et officiers de bateaux de pêche
7313 Pêcheurs au filet, au filet de fond et à la ligne
7315 Trappeurs et travailleurs assimilés
7319 Pêcheurs, trappeurs et travailleurs assimilés, n.c.a.

731 Pêcheurs, trappeurs et travailleurs assimilés

GRAND GROUPE 73 - PÊCHEURS, TRAPPEURS ET TRAVAILLEURS ASSIMILÉS

751A Assigné
7510 Contremaîtres: travailleurs forestiers et bûcherons
7511 Travailleurs spécialisés dans la conservation des forêts
7513 Bûcherons et travailleurs assimilés
7516 Inspecteurs, classeurs et mesureurs de bois et travailleurs assimilés
7517 Travailleurs spécialisés dans le levage, le triage et le transport des billes et travailleurs assimilés
7518 Manoeuvres et travailleurs assimilés de l'exploitation forestière
7519 Travailleurs forestiers et bûcherons, n.c.a.

751 Travailleurs forestiers et bûcherons

GRAND GROUPE 75 - TRAVAILLEURS FORESTIERS ET BÛCHERONS

771A Assigné
7710 Contremaîtres: mineurs, carriers, foreurs de puits de pétrole et de gaz et travailleurs assimilés
7711 Foreurs sur installation rotary et travailleurs assimilés
7713 Foreurs des roches et du sous-sol
7715 Boutefeux et dynamiteurs
7717 Haveurs, manutentionnaires et chargeurs dans les mines et carrières
7718 Manoeuvres et travailleurs assimilés des mines, des carrières et des puits de pétrole et de gaz
7719 Mineurs, carriers, foreurs de puits de pétrole et de gaz et travailleurs assimilés, n.c.a.

771 Mineurs, carriers, foreurs de puits de pétrole et de gaz et travailleurs assimilés

GRAND GROUPE 77 - MINEURS, CARRIERS, FOREURS DE PUITS DE PÉTROLE ET DE GAZ ET TRAVAILLEURS ASSIMILÉS

811A Assigné
8110 Contremaîtres: travailleurs spécialisés dans le traitement du minerai
8111 Ouvriers au concasseur et au broyeur du minerai
8113 Conducteurs de mélangeurs, de séparateurs et d'appareils de filtrage du minerai et travailleurs assimilés
8115 Fondeurs et grilleurs de minerais
8116 Inspecteurs, vérificateurs, trieurs et échantillonneurs dans le traitement du minerai
8118 Manoeuvres et travailleurs assimilés dans le traitement du minerai
8119 Travailleurs spécialisés dans le traitement du minerai, n.c.a.

811 Travailleurs spécialisés dans le traitement du minerai

813/814A Assigné
8130 Contremaîtres: métallurgistes et travailleurs assimilés
8131 Travailleurs aux fours de fusion, de conversion et d'affinage des métaux
8133 Travailleurs spécialisés dans le traitement thermique des métaux

8135 Lamineurs
8137 Mouleurs, noyauteurs et couleurs de métaux
8141 Profileurs et étireurs de métaux
8143 Galvaniseurs, métalliseurs et travailleurs assimilés
8146 Inspecteurs, vérificateurs, trieurs et échantillonneurs dans le traitement des métaux
8148 Manoeuvres et travailleurs assimilés dans le traitement des métaux
8149 Métallurgistes et travailleurs assimilés, n.c.a.

813/814 Métallurgistes et travailleurs assimilés

815A Assigné
8150 Contremaîtres: confectionneurs de produits en argile, en verre et en pierre et travailleurs assimilés
8151 Conducteurs de fours et de séchoirs dans le traitement de l'argile, du verre et de la pierre
8153 Opérateurs de séparateurs, de broyeurs, de concasseurs et de malaxeurs dans le traitement de l'argile, du verre et de la pierre
8155 Façonneurs de l'argile, du verre et de la pierre
8156 Inspecteurs, vérificateurs, trieurs et échantillonneurs dans le traitement de produits en argile, en verre et en pierre
8158 Manoeuvres et travailleurs assimilés dans le traitement de produits en argile, en verre et en pierre
8159 Confectionneurs de produits en argile, en verre et en pierre et travailleurs assimilés, n.c.a.

815 Confectionneurs de produits en argile, en verre et en pierre et travailleurs assimilés

816/817A Assigné
8160 Contremaîtres: travailleurs spécialisés dans le traitement de produits chimiques, du pétrole, du caoutchouc, du plastique et de matières analogues
8161 Ouvriers au mélange et au malaxage de produits chimiques et de matières analogues
8163 Ouvriers au filtre, au tamiseur et au séparateur dans le traitement de produits chimiques et de matières analogues
8165 Ouvriers à la distillation, à la sublimation et à la carbonisation de produits chimiques et de matières analogues
8167 Grilleurs, cuiseurs et sécheurs de produits chimiques et de matières analogues
8171 Ouvriers au concassage et au broyage de produits chimiques et de matières analogues
8173 Enduiseurs et calandreurs de produits chimiques et de matières analogues
8176 Inspecteurs, vérificateurs, trieurs et échantillonneurs dans le traitement de produits chimiques, du pétrole, du caoutchouc, du plastique et de matières analogues
8178 Manoeuvres et travailleurs assimilés dans le traitement de produits chimiques, du pétrole, du caoutchouc, du plastique et de matières analogues
8179 Travailleurs spécialisés dans le traitement de produits chimiques, du pétrole, du caoutchouc, du plastique et de matières analogues, n.c.a.

816/817 Travailleurs spécialisés dans le traitement de produits chimiques, du pétrole, du caoutchouc, du plastique et de matières analogues

821/822A Assigné
8210 Contremaîtres: travailleurs de l'industrie des aliments et boissons et travailleurs assimilés
8211 Meuniers
8213 Boulangers, pâtissiers, confiseurs et travailleurs assimilés
8215 Travailleurs des abattoirs, conserveries et usines de conditionnement de la viande
8217 Travailleurs des conserveries et usines de conditionnement du poisson
8221 Ouvriers en conservation, mise en boîte et emballage de fruits et légumes
8223 Ouvriers du traitement de produits laitiers et travailleurs assimilés
8225 Ouvriers au traitement du sucre et travailleurs assimilés

8226 Inspecteurs, vérificateurs, trieurs et échantillonneurs de l'industrie des aliments et boissons et produits assimilés
8227 Travailleurs de l'industrie des boissons
8228 Manoeuvres et travailleurs assimilés de l'industrie des aliments et boissons
8229 Travailleurs de l'industrie des aliments et boissons et travailleurs assimilés, n.c.a.

821/822 Travailleurs de l'industrie des aliments et boissons et travailleurs assimilés

823A Assigné
8230 Contremaitres: travailleurs de l'industrie du bois sauf pâte à papier et papier
8231 Scieurs de bois d'oeuvre et travailleurs assimilés
8233 Ouvrier en contre-placage et travailleurs assimilés
8235 Ouvriers au traitement du bois
8236 Inspecteurs, vérificateurs, trieurs et échantillonneurs de l'industrie du bois sauf pâte à papier et papier
8238 Manoeuvres et travailleurs assimilés de l'industrie du bois sauf pâte à papier et papier
8239 Travailleurs de l'industrie du bois sauf pâte à papier et papier, n.c.a.

823 Travailleurs de l'industrie du bois sauf pâte à papier et papier

825A Assigné
8250 Contremaitres: travailleurs de l'industrie de la pâte à papier et du papier et travailleurs assimilés
8251 Préparateurs de pâte cellulosique
8253 Ouvriers en fabrication et finissage du papier
8256 Inspecteurs, vérificateurs, trieurs et échantillonneurs de l'industrie de la pâte à papier et du papier
8258 Manoeuvres et travailleurs assimilés de l'industrie de la pâte à papier et du papier
8259 Travailleurs de l'industrie de la pâte à papier et du papier et travailleurs assimilés, n.c.a.

825 Travailleurs de l'industrie de la pâte à papier et du papier et travailleurs assimilés

826/827A Assigné
8260 Contremaitres: travailleurs du textile
8261 Préparateurs de fibres textiles
8263 Fileurs et tordeurs de textile
8265 Bobineurs et renvideurs de textiles
8267 Tisserands
8271 Tricoteurs
8273 Blanchisseurs et teinturiers de textiles
8275 Finisseurs et calandreurs de textiles
8276 Inspecteurs, vérificateurs, trieurs et échantillonneurs de produits textiles
8278 Manoeuvres et travailleurs assimilés dans le traitement de textiles
8279 Travailleurs du textile, n.c.a.

826/827 Travailleurs du textile

829A Assigné
8290 Contremaitres: autres travailleurs des industries de transformation
8293 Travailleurs spécialisés dans le traitement du tabac
8295 Ouvriers en peausserie et en fourrure
8296 Inspecteurs, vérificateurs, trieurs et échantillonneurs des industries de transformation, n.c.a.
8298 Manoeuvres et travailleurs assimilés des industries de transformation, n.c.a.
8299 Autres travailleurs des industries de transformation, n.c.a.

829 Autres travailleurs des industries de transformation

GRAND GROUPE 81/82 - TRAVAILLEURS DES INDUSTRIES DE TRANSFORMATION

831A Assigné
8310 Contremaitres: usineurs de métaux
8311 Ajusteurs-outilleurs
8313 Machinistes et réglerurs de machines-outils
8315 Conducteurs de machines-outils
8316 Inspecteurs, vérificateurs, trieurs et échantillonneurs de l'usinage des métaux
8319 Usineurs de métaux, n.c.a.

LISTE DES GRANDS GROUPES, SOUS-GROUPES ET GROUPES DE BASE

831 Usineurs de métaux

833A Assigné
8330 Contremaîtres: façonneurs et formeurs de métal, sauf les usineurs
8331 Forgerons
8333 Tôliers
8334 Opérateurs de machines à façonner les métaux, n.c.a.
8335 Soudeurs et oxycoupeurs
8336 Inspecteurs, vérificateurs, trieurs et échantillonneurs du façonnage et du formage des métaux, sauf l'usinage
8337 Chaudronniers, tôliers et ouvriers en charpente métallique
8339 Façonneurs et formeurs de métal, sauf les usineurs, n.c.a.

833 Façonneurs et formeurs de métal, sauf les usineurs

835A Assigné
8350 Contremaîtres: travailleurs du bois à la machine
8351 Modeleurs sur bois
8353 Scieurs de bois et travailleurs assimilés, n.c.a.
8355 Planeurs, tourneurs, façonneurs et travailleurs assimilés du bois
8356 Inspecteurs, vérificateurs, trieurs et échantillonneurs dans le travail du bois à la machine
8357 Ponceurs de bois
8359 Travailleurs du bois à la machine, n.c.a.

835 Travailleurs du bois à la machine

837A Assigné
8370 Contremaîtres: travailleurs spécialisés dans le travail de l'argile, du verre, de la pierre et des produits similaires
8371 Ouvriers en taillage et en modelage de l'argile, du verre, de la pierre et des produits similaires
8373 Ouvriers en abrasion et polissage de l'argile, du verre, de la pierre et des produits similaires
8376 Inspecteurs, vérificateurs, trieurs et échantillonneurs du travail de l'argile, du verre, de la pierre et des produits similaires
8379 Travailleurs spécialisés dans le travail de l'argile, du verre, de la pierre et des produits similaires, n.c.a.

837 Travailleurs spécialisés dans le travail de l'argile, du verre, de la pierre et des produits similaires

837A Assigné
8390 Contremaîtres: autres usineurs et travailleurs des domaines connexes, n.c.a.
8391 Graveurs, acidograveurs et travailleurs assimilés, n.c.a.
8393 Limeurs, meuleurs, lustreurs, polisseurs et nettoyeurs, n.c.a.
8395 Modeleurs et mouleurs, n.c.a.
8396 Inspecteurs, vérificateurs, trieurs et échantillonneurs de l'usinage de produits, n.c.a.
8399 Autres usineurs et travailleurs des domaines connexes, n.c.a.

839 Autres usineurs et travailleurs des domaines connexes, n.c.a.

GRAND GROUPE 83 - USINEURS ET TRAVAILLEURS DES DOMAINES CONNEXES

851/852A Assigné
8510 Contremaîtres: travailleurs spécialisés dans la fabrication et le montage de produits métalliques, n.c.a.
8511 Fabricants et monteurs de moteurs et matériel connexe, n.c.a.
8513 Fabricants et monteurs de véhicules automobiles, n.c.a.
8515 Fabricants et monteurs d'aéronefs, n.c.a.
8523 Fabricants et monteurs de machines industrielles, agricoles, de construction et autres, n.c.a.
8525 Fabricants et monteurs de machines de bureau, n.c.a.
8526 Inspecteurs, vérificateurs, trieurs et échantillonneurs de la fabrication et du montage de produits métalliques, n.c.a.
8527 Fabricants et monteurs d'instruments de précision et de matériel connexe, n.c.a.

8528 Manoeuvres et travailleurs assimilés de la fabrication et du montage de produits métalliques, n.c.a.
8529 Autres travailleurs spécialisés dans la fabrication et le montage de produits métalliques, n.c.a.

851/852 Travailleurs spécialisés dans la fabrication et le montage de produits métalliques, n.c.a.

853A Assigné
8530 Contremaîtres: travailleurs spécialisés dans la fabrication, le montage, l'installation et la réparation d'appareils électriques, électroniques et de matériel connexe
8531 Travailleurs spécialisés dans la fabrication et le montage de matériel électrique
8533 Installateurs et réparateurs d'appareils électriques et de matériel connexe, n.c.a.
8534 Travailleurs spécialisés dans la fabrication et le montage de matériel électronique
8535 Installateurs et réparateurs d'appareils électroniques et de matériel connexe, n.c.a.
8536 Inspecteurs, vérificateurs, trieurs et échantillonneurs de la fabrication, du montage, de l'installation et de la réparation d'appareils électriques, électroniques et de matériel connexe
8537 Dépanneurs de radios et de téléviseurs
8538 Manoeuvres et travailleurs assimilés de la fabrication, du montage, de l'installation et et la réparation d'appareils électriques, électroniques et de matériel connexe
8539 Travailleurs spécialisés dans la fabrication, le montage, l'installation et la réparation d'appareils électriques, électroniques et de matériel connexe, n.c.a.

853 Travailleurs spécialisés dans la fabrication, le montage, l'installation et la réparation d'appareils électriques, électroniques et de matériel connexe

854A Assigné
8540 Contremaîtres: travailleurs spécialisés dans la fabrication, le montage et la réparation de produits en bois
8541 Ébénistes et menuisiers
8546 Inspecteurs, vérificateurs, trieurs et échantillonneurs de la fabrication, du montage et de la réparation de produits en bois
8548 Manoeuvres et travailleurs assimilés de la fabrication, du montage et de la réparation de produits en bois
8549 Travailleurs spécialisés dans la fabrication, le montage et la réparation de produits en bois, n.c.a.

854 Travailleurs spécialisés dans la fabrication, le montage et la réparation de produits en bois

855/856A Assigné
8550 Contremaîtres: travailleurs spécialisés dans la confection, le montage et la réparation de produits en textile, en fourrure et en cuir
8551 Modeleurs, traceurs et coupeurs de produits en textile, en fourrure et en cuir
8553 Tailleurs et couturiers
8555 Fourreurs
8557 Modistes et fabricants de chapeaux
8561 Cordonniers et travailleurs de la chaussure
8562 Rembourreurs
8563 Opérateurs de machines à coudre les produits en textile et le matériel connexe
8566 Inspecteurs, vérificateurs, trieurs et échantillonneurs de la confection, du montage et de la réparation de produits en textile, en fourrure et en cuir
8568 Manoeuvres et travailleurs assimilés de la confection, du montage et de la réparation de produits en textile, en fourrure et en cuir
8569 Travailleurs spécialisés dans la confection, le montage et la réparation de produits en textile, en fourrure et en cuir, n.c.a.

855/856 Travailleurs spécialisés dans la confection, le montage et la réparation de produits en textile, en fourrure et en cuir

857A Assigné
8570 Contremaîtres: travailleurs spécialisés dans la fabrication, le montage et la réparation d'articles de caoutchouc, de plastique et de produits similaires
8571 Assembleurs et colleurs d'articles de caoutchouc, de plastique et de produits similaires
8573 Mouleurs d'articles de caoutchouc, de plastique et de produits similaires
8575 Coupeurs et finisseurs d'articles de caoutchouc, de plastique et de produits similaires
8576 Inspecteurs, vérificateurs, trieurs et échantillonneurs de la fabrication, du montage et de la réparation d'articles de caoutchouc, de plastique et de produits similaires
8578 Manoeuvres et travailleurs assimilés de la fabrication, du montage et de la réparation d'articles de caoutchouc, de plastique et de produits similaires
8579 Travailleurs spécialisés dans la fabrication, le montage et la réparation d'articles de caoutchouc, de plastique et de produits similaires, n.c.a.

857 Travailleurs spécialisés dans la fabrication, le montage et la réparation d'articles de caoutchouc, de plastique et de produits similaires

858A Assigné
8580 Contremaîtres: mécaniciens et réparateurs, n.c.a.
8581 Mécaniciens et réparateurs de véhicules automobiles
8582 Mécaniciens et réparateurs d'aéronefs
8583 Mécaniciens et réparateurs de matériel ferroviaire
8584 Mécaniciens et réparateurs de machines industrielles, agricoles et de construction
8585 Mécaniciens et réparateurs de machines de bureau et de matériel mécanographique
8586 Inspecteurs, vérificateurs, trieurs et échantillonneurs de la réparation du matériel mécanique, n.c.a.
8587 Réparateurs de montres et d'horloges
8588 Mécaniciens et réparateurs d'instruments de précision
8589 Autres mécaniciens et réparateurs, n.c.a.

858 Mécaniciens et réparateurs, n.c.a.

859A Assigné
8590 Contremaîtres: autres travailleurs spécialisés dans la fabrication, le montage et la réparation de produits
8591 Joailliers et orfèvres
8592 Fabricants, monteurs et réparateurs d'embarcations
8593 Fabricants et assembleurs de produits en papier
8595 Peintres et décorateurs, n.c.a.
8596 Inspecteurs, vérificateurs, trieurs et échantillonneurs de la fabrication, du montage et de la réparation de produits, n.c.a.
8598 Manoeuvres et travailleurs assimilés, de la fabrication, du montage et de la réparation de produits, n.c.a.
8599 Autres travailleurs spécialisés dans la fabrication, le montage et la réparation de produits, n.c.a.

859 Autres travailleurs spécialisés dans la fabrication, le montage et la réparation de produits

GRAND GROUPE 85 - TRAVAILLEURS SPÉCIALISÉS DANS LA FABRICATION, LE MONTAGE ET LA RÉPARATION DE PRODUITS

871A Assigné
8710 Contremaîtres: excavateurs, niveleurs, paveurs et travailleurs assimilés
8711 Excavateurs, niveleurs et travailleurs assimilés
8713 Paveurs, poseurs de revêtement routier et travailleurs assimilés
8715 Cheminots

8718 Manoeuvres et travailleurs assimilés de l'excavation, du nivellement et du pavage
8719 Excavateurs, niveleurs, paveurs et travailleurs assimilés, n.c.a.

871 Excavateurs, niveleurs, paveurs et travailleurs assimilés

873A Assigné
8730 Contremaîtres: monteurs, installateurs et réparateurs de matériel électrique, d'éclairage et de communications par fil
8731 Poseurs de lignes électriques et travailleurs assimilés
8733 Électriciens d'installation et d'entretien
8735 Installateurs et réparateurs de lignes de communications par fil et matériel connexe
8736 Inspecteurs, vérificateurs, trieurs et échantillonneurs du montage, de l'installation et réparation du matériel électrique, d'éclairage et de communications par fil
8738 Manoeuvres et travailleurs assimilés du montage, de l'installation et de la réparation du matériel électrique, d'éclairage et de communications par fil
8739 Monteurs, installateurs et réparateurs de matériel électrique, d'éclairage et de communications par fil, n.c.a.

873 Monteurs, installateurs et réparateurs de matériel électrique, d'éclairage et de communications par fil

878/879A Assigné
8780 Contremaîtres: autres travailleurs du bâtiment
8781 Charpentiers et travailleurs assimilés
8782 Briqueteurs, maçons et carreleurs
8783 Ouvriers en finissage du béton et travailleurs assimilés
8784 Plâtriers et travailleurs assimilés
8785 Peintres, tapissiers et travailleurs assimilés
8786 Travailleurs spécialisés dans l'isolation
8787 Ouvriers en couverture, en imperméabilisation et travailleurs assimilés
8791 Plombiers, tuyauteurs et travailleurs assimilés
8793 Monteurs de charpentes métalliques
8795 Vitriers
8796 Inspecteurs, vérificateurs, trieurs et échantillonneurs dans la construction, n.c.a.
8798 Manoeuvres et travailleurs assimilés dans la construction, n.c.a.
8799 Autres travailleurs du bâtiment, n.c.a.

878/879 Autres travailleurs du bâtiment

GRAND GROUPE 87 - TRAVAILLEURS DU BÂTIMENT

911A Assigné
9110 Contremaîtres: personnel d'exploitation des transports aériens
9111 Pilotes d'avions, navigateurs et mécaniciens navigants
9113 Personnel de soutien des transports aériens
9119 Personnel d'exploitation des transports aériens, n.c.a.

911 Personnel d'exploitation des transports aériens

913A Assigné
9130 Contremaîtres: personnel d'exploitation des transports ferroviaires
9131 Mécaniciens et chauffeurs de locomotive
9133 Chefs de train et serre-freins
9135 Personnel de soutien des transports ferroviaires
9139 Personnel d'exploitation des transports ferroviaires, n.c.a.

913 Personnel d'exploitation des transports ferroviaires

915A Assigné
9151 Officiers de pont
9153 Officiers mécaniciens de navire
9155 Matelots de pont

9157 Personnel de chaufferie et de chambre des machines
9159 Personnel d'exploitation des transports maritimes, n.c.a.

915 Personnel d'exploitation des transports maritimes

917A Assigné
9170 Contremaîtres: personnel d'exploitation des transports routiers
9171 Conducteurs d'autobus
9173 Chauffeurs privés et de taxi
9175 Conducteurs de camion
9179 Personnel d'exploitation des transports routiers, n.c.a.

917 Personnel d'exploitation des transports routiers

919A Assigné
9190 Contremaîtres: autre personnel d'exploitation des transports
9191 Conducteurs de métro et tramways
9193 Mécaniciens et conducteurs de locomotive sauf transport ferroviaire
9199 Autre personnel d'exploitation des transports, n.c.a.

919 Autre personnel d'exploitation des transports

GRAND GROUPE 91 - PERSONNEL D'EXPLOITATION DES TRANSPORTS

931A Assigné
9310 Contremaîtres: manutentionnaires et travailleurs assimilés, n.c.a.
9311 Conducteurs d'appareils de levage, n.c.a.
9313 Arrimeurs, débardeurs et manutentionnaires de fret
9314 Manutentionnaires de colis, n.c.a.
9315 Conducteurs d'appareils de manutention, n.c.a.
9317 Emballeurs, n.c.a.
9318 Manoeuvres, manutentionnaires et travailleurs assimilés, n.c.a.
9319 Autres manutentionnaires et travailleurs assimilés, n.c.a.

931 Manutentionnaires et travailleurs assimilés, n.c.a.

GRAND GROUPE 93 - MANUTENTIONNAIRES ET TRAVAILLEURS ASSIMILÉS, N.C.A.

951A Assigné
9510 Contremaîtres: imprimeurs et travailleurs assimilés
9511 Typographes et compositeurs
9512 Conducteurs de presses à imprimer
9513 Stéréotypeurs et électrotypeurs
9514 Graveurs en imprimerie sauf photograveurs
9515 Photograveurs et travailleurs assimilés
9517 Relieurs et travailleurs assimilés
9518 Manoeuvres et travailleurs assimilés de l'imprimerie et des domaines connexes
9519 Imprimeurs et travailleurs assimilés, n.c.a.

951 Imprimeurs et travailleurs assimilés

953A Assigné
9530 Contremaîtres: mécaniciens de machines et d'installations fixes et travailleurs assimilés
9531 Conducteurs d'installations de centrale électrique
9539 Mécaniciens de machines et d'installations fixes et travailleurs assimilés, n.c.a.

953 Mécaniciens de machines et d'installations fixes et travailleurs assimilés

955A Assigné
9550 Contremaîtres: opérateurs de matériel électronique et de matériel de communication, n.c.a.
9551 Opérateurs d'appareils de radiodiffusion et de télédiffusion
9553 Télégraphistes
9555 Opérateurs d'appareils d'enregistrement et de reproduction vidéo et sonores
9557 Projectionnistes de cinéma
9559 Autres opérateurs de matériel électronique et de matériel de communication, n.c.a.

955 Opérateurs de matériel électronique et de matériel de communication, n.c.a.

959A Assigné
9590 Contremaîtres: autres ouvriers qualifiés et conducteurs de machines, n.c.a.
9591 Ouvriers en développement photographique
9599 Autres ouvriers qualifiés et conducteurs de machines, n.c.a.

959 Autres ouvriers qualifiés et conducteurs de machines, n.c.a.

GRAND GROUPE 95 - AUTRES OUVRIERS QUALIFIÉS ET CONDUCTEURS DE MACHINES

991A Assigné
9910 Surveillants et contremaîtres, n.c.a.
9916 Inspecteurs, vérificateurs, trieurs et échantillonneurs, n.c.a.
9919 Autres travailleurs, n.c.a.
9921 Industries manufacturières
9922 Transports, communications et autres services publics
9923 Commerce
9924 Services socio-culturels, commerciaux et personnels
9925 Administration publique et défense
9926 Autres activités économiques et non précisées(4)
9918 (9921-9926) Manoeuvres et travailleurs assimilés, n.c.a.

991 Travailleurs non classés ailleurs

GRAND GROUPE 99 - TRAVAILLEURS NON CLASSÉS AILLEURS

SANS OBJET

Renvois

(1) Y compris l'industrie du bois, l'industrie du meuble et des articles d'ameublement, la première transformation des métaux, la fabrication de produits en métal (sauf machines et équipement de transport), la fabrication de machines (sauf électriques), la fabrication d'équipement de transport, la fabrication de produits électriques et la fabrication de produits minéraux non métalliques.

(2) Y compris l'industrie des aliments et boissons, l'industrie du tabac, l'industrie du caoutchouc et produits en matière plastique, l'industrie du cuir, l'industrie textile, la bonneterie, l'industrie de l'habillement, l'industrie du papier et activités annexes, l'imprimerie, l'édition et activités annexes, la fabrication de produits du pétrole et du charbon, l'industrie chimique et les industries manufacturières diverses.

(3) Y compris les activités indéterminées et imprécises, agriculture, forêts, chasse et pêche, finances, assurances et affaires immobilières et administration publique et défense.

(4) Y compris les activités indéterminées et imprécises, agriculture, forêts, chasse et pêche, mines (y compris broyage), carrières et puits de pétrole, bâtiment et travaux publics et finances, assurances et affaires immobilières.

Abréviations

n.c.a. = non classés ailleurs.

n.d.a. = non déclarés autrement.

ANNEXE D

LIENS ENTRE LA CLASSIFICATION DES PROFESSIONS DE 1971 (CP) ET LA CLASSIFICATION TYPE DES PROFESSIONS DE 1980 (CTP)

LIENS ENTRE LA CP DE 1971 ET LA CTP DE 1980

Des changements technologiques et industriels sont survenus depuis que le CP de 1971 est complété. Ces changements ont modifié la nature de certaines professions de sorte que certains titres de profession ne sont plus pertinents, tandis que d'autres semblent avoir été omis de la structure de la classification. De plus, l'utilisation de la classification de 1971 a démontré le besoin de modifier certains groupes de professions et aussi de corriger des titres qui avaient été incorrectement codés. Pour ces raisons, la CTP de 1980 fut créée afin de réviser et de mettre à jour le CP de 1971.

Pour assurer la continuité historique, les données du recensement de 1986 sont codées avec les deux classifications, soient le CP de 1971 et la CTP de 1980. Pour éviter que les données de la profession soient codées deux fois, des codes spéciaux sont assignés aux titres qui ont changé de groupe de base entre 1971 et 1980. Ces codes spéciaux, désignés "codes de comparaison", permettent la restructuration des données de la profession dans le CP de 1971 ou la CTP de 1980.

La liste qui suit est un exemple de certaines professions qui ont changé de code entre 1971 et 1980. Le code de comparaison associé aux titres est inclus.

Code de Comparaison - Profession	1971 CP	1980 CTP
0109 - Articled Clerk - Off. of Chartered & Certified Accountants	4131	1171
0109 - Student Accountant - Any Ind.	4131	1171
0109 - Économe - gestion de l'éducation: ind. des services d'enseignement	4131	1171
0109 - Étudiant-comptable - serv. de comptabilité et de tenue de livres	4131	1171
0110 - Automobile Underwriter - Insce. Ind	5171	1171
0110 - Bond Underwriter - Insce. Ind.	5171	1171
0110 - Insurance Underwriter - Insce. Ind.	5171	1171
0110 - Liability Underwriter - Insce. Ind.	5171	1171
0110 - Underwriter - Insce. & Real Estate Agen.	5171	1171
0111 - Restaurant Manager - Any Ind.	6120	1142
0112 - Management Analyst - Any Ind.	2145	1173
0112 - Management Consultant - Any Ind.	2145	1173
0112 - Management Engineer - Any Ind.	2145	1173
0112 - Methods and Procedures Analyst - Any Ind.	2145	1173
0113 - Agent - Bus. Assoc.; Prof. Membership Assoc.; Labour Org.	1142	1179
0113 - Director - Bus. Assoc.; Prof. Membership Assoc.; Labour Org.	1142	1179
0113 - Employees Representative - Bus. Assoc.; Prof. Membership Assoc.; Labour Org.	1142	1179
0113 - Field Representative - Bus Assoc.; Membership Assoc.; Labour Org.	1142	1179
0113 - Field Representative - N.e.c.	1142	1179
0113 - Labour Representative - Labour Org.	1142	1179

Code de Comparaison - Profession	1971 CP	1980 CTP
0113 - Official - Bus. Assoc.; Prof. Membership Assoc.; Labour Org.	1142	1179
0113 - Organizer - Bus. Assoc.; Prof. Membership Assoc.; Labour Org.	1142	1179
0113 - Representative - Bus. Assoc.; Prof. Membership Assoc.; Labour Org.	1142	1179
0113 - Representative, Field - N.e.c.	1142	1179
0113 - Union Organizer - Bus. Assoc.; Prof. Membership Assoc.; Labour Org.	1142	1179
0113 - Union Representative - Bus Assoc.; Prof. Membership Assoc.; Labour Org.	1142	1179
0114 - Astronomer - Any Ind.	2119	2113
0114 - Astronome - Toutes ind.	2119	2113
0115 - Industrial Hygienist - Any Ind.	3159	2145
0116 - Irrigation Specialist - Any Ind.	2131	2146
0116 - Irrigationist - Any Ind.	2131	2146
0117 - Forest Engineer - Logging & Forestry Ind.	2143	2159
0117 - Ingénieur forestier - exploitation forestière: ind. des serv. forestiers	2143	2159
0118 - Corrosion Engineer - Any Ind.	2144	2159
0119 - Geological Engineer - Any Ind.	2153	2159
0120 - Detailer - Furn. & Fixture Ind.; Motor Veh. Ind.	9318	2163
0121 - Midwife - Health & Soc. Serv. Ind.	3135	3134
0121 - Practical Nurse - Health & Soc. Serv. Ind.	3135	3134
0122 - Audiometrist - Health & Soc. Serv. Ind.	3156	3139
0123 - Apprentice Pharmacist - Any Ind.	3159	3151
0123 - Druggist's Apprentice - Any Ind.	3159	3151
0124 - Artificial-limb Assembler - Sci. & Prof. Equip. Ind.	8399	3169
0124 - Artificial-limb Maker - Sci. & Prof. Equip. Ind.	8399	3169
0124 - Finisher, Lens - Sci. & Prof. Equip. Ind.	8399	3169
0124 - Fitter - Ophthalmic Goods Ind.	8399	3169
0124 - Orthopedic Mechanic - Sci. & Prof. Equip. Ind.	8399	3169
0124 - Orthopedic Technologist and Technician Sci. & Prof. Equip. Ind.	8399	3169

Code de Comparaison - Profession	1971 CP	1980 CTP
0125 - Safety Deposit Box Attendant - Banks & Other Intermed.	4199	4135
0125 - Safety Deposit Boxes Custodian - Any Ind.	4199	4135
0125 - Vault Attendant - Banks & Other Intermed.	4199	4135
0125 - Vault Custodian - Banks & Other Intermed.	4199	4135
0126 - Demurrage Clerk - Railway Trans. Serv. Ind.; Water Trans. Ind.	4131	4139
0127 - Tariff Clerk - Railway Trans. Serv. Ind.	4199	4139
0128 - Supercargo Clerk - Water Trans. Ind.	4159	4153
0129 - Hospital Clerk - Hospitals	4113	4197
0129 - Ward Clerk - Hospitals	4113	4197
0130 - Catalogue Compiler - Any Ind.	4137	4199
0130 - Directory Compiler - Any Ind.	4137	4199
0131 - Proprietor (E) - Prescription Drugs & Patent Medicine Stores	3151	5130
0131 - Commercant (E) - pharmacies	3151	5130
0131 - Propriétaire (E) - pharmacies	3151	5130
0132 - Sales Representative - Elec. Power Syst. Ind.	5179	5131
0133 - Ingénieur de contrôle - ind. de la diffusion des télécomm.	2165	9551
0134 - Bus Boy/Girl - Accom., Food & Bev. Serv. Ind.	6198	6125
0135 - Cremator - Any Ind.	6199	6141
0135 - Crematory Operator - Any Ind.	6199	6141
0136 - Garçon de bar - ind. de l'hébergement et de la restauration	6121	6198
0137 - Entrepreneur plâtrier (E) - plâtrage et crépissage	8780	8784
0138 - Child-care Attendant - Other Pers. & Hhld. Serv. N.e.c.	6149	6147
0138 - Children's Nurse, Private Households - Other Pers. & Hhld. Serv. N.e.c.	6149	6147
0138 - Foster Mother - Other Pers. & Hhld. Serv. N.e.c.	6149	6147
0138 - Foster Parent - Other Pers. & Hhld. Serv. N.e.c.	6149	6147

Code de Comparaison - Profession	1971 CP	1980 CTP
0138 - Guardian, Children - Any Ind.	6149	6147
0138 - House Mother - Any Ind.	6149	6147
0138 - House Parent - Any Ind.	6149	6147
0138 - Nursemaid - Other Pers. & Hhld. Serv. N.e.c.	6149	6147
0138 - Nursery Attendant - Other Pers. & Hhld. Serv. N.e.c.	6149	6147
0139 - Labourer - Private Households	9918	6149
0140 - Furnace Cleaner - Any Ind.	6198	6191
0140 - Nettoyeur de fournaises - toutes ind.	6198	6191

---

1 Pour obtenir une liste complète des professions, veuillez communiquer avec l'agent spécialisé des professions, de la Division de l'analyse des enquêtes des ménages et du travail.

ANNEXE E

AUTRES PRODUITS DE DONNÉES SUR LES PROFESSIONS

AUTRES PRODUITS DE DONNÉES SUR LA PROFESSION

Il existe plusieurs autres produits du recensement de 1986 qui contiennent des données sur la **profession**. Ils sont:

SÉRIE: LE PAYS

- **Familles: Partie 2 (données-échantillon)** (nº 93-107 au catalogue)

  Cette publication renferme quatre tableaux portant sur les données reliées aux professions. Ils sont:

  Familles de recensement époux-épouse dans les ménages privés selon l'activité et la profession de l'époux, par activité et profession de l'épouse, Canada, provinces et territoires (tableau 7).

  Époux et épouses dans les familles de recensement dans les ménages privés selon l'activité et la profession, par nombre et groupe d'âge des enfants à la maison, Canada, provinces et territoires (tableau 8).

  Familles de recensement monoparentales dans les ménages privés selon le sexe, l'activité et la profession du parent, par nombre et groupe d'âge des enfants à la maison, Canada (tableau 13).

  Personnes hors famille de 15 ans et plus dans les ménages privés selon le sexe, l'activité et la profession, par groupe d'âge et revenu moyen, Canada (tableau 18).

- **Mobilité et migration interprovinciale** (nº 93-108 au catalogue)

  Cette publication présente les données sur les migrants interprovinciaux de 15 ans et plus dans la population active selon le groupe d'âge et le sexe, par grand groupe de professions, Canada (tableau 8A). Elle présente également les données sur les migrants interprovinciaux de 15 ans et plus dans la population active selon le grand groupe de professions, le groupe d'âge et le sexe, par composantes de la migration interprovinciale, provinces et territoires (tableau 8B).

- **Profession** (nº 93-112 au catalogue)

  Cette publication renferme les données sur la population active de 15 ans et plus selon la profession détaillée, l'âge, le sexe et certaines caractéristiques du travail, pour le Canada, les provinces et les territoires.

- **Revenu d'emploi selon la profession** (nº 93-116 au catalogue)

  Cette publication présente le revenu moyen d'emploi en 1980 et 1985 en dollars constants (1985) pour la population de 15 ans et plus selon le sexe, l'activité et la profession détaillée. Des tableaux y figurent portant également sur le revenu moyen d'emploi en 1985 et sur la rémunération moyenne en 1985 selon certaines caractéristiques et la profession détaillée, pour le Canada seulement.

SÉRIE: DIMENSIONS

- **Tendances au niveau de la profession, 1961-1986** (nº 93-151 au catalogue)

  Cette publication donne une vue historique des professions des Canadiens. Elle renferme les données recueillies lors du recensement de 1986 et celles recueillies lors des recensements de 1961, 1971 et 1981. Elle donne les estimations au niveau du Canada, des provinces et des territoires. L'univers de la population active et les données sur la profession ont été ajustés le plus possible afin de permettre la comparaison des données.

- **Profil des groupes ethniques** (nº 93-154 au catalogue)

  Cette publication donne le profil de certains groupes ethniques. Pour chaque groupe, les origines uniques et multiples sont indiquées selon certaines caractéristiques démographiques, sociales et économiques comme l'âge, l'état matrimonial, la langue maternelle, la scolarité, la profession et le revenu. Les données sont présentées pour le Canada seulement.

- **Profil de la population immigrante** (nº 93-155 au catalogue)

  Les données sur certaines caractéristiques de la population immigrante sont présentées pour le Canada, les provinces et les territoires. La population immigrante est ventilée selon la période d'immigration et le sexe, recoupée selon d'autres variables comme l'âge, l'état matrimonial, la langue maternelle, la scolarité, la profession et le revenu. La publication contient également des données sur la population non immigrante.

- **Régions métropolitaines de recensement** (nº 93-156 au catalogue)

  Cette publication contient des données sur un vaste éventail de variables pour les 25 régions métropolitaines de recensement. Les chiffres de la population active de 15 ans et plus sont donnés pour certaines professions. Les données sont tirées des recensements de 1981 et de 1986, y compris le taux de variation de 1981-1986. Les données sont fondées sur la Classification type des professions de 1980.

- **Les Canadiens et leurs professions: Un profil** (nº 93-157 au catalogue)

  Cette publication renferme des données sur environ 200 professions détaillées selon le sexe et diverses caractéristiques démographiques, économiques et socio-culturelles, y compris l'origine ethnique et la période d'immigration, pour le Canada.

SÉRIE: PROFILS

Cette série comprend des données sur la profession ainsi que des renseignements sur une vaste gamme d'autres variables du recensement. Les données sont présentées pour plusieurs régions infraprovinciales: divisions et subdivisions de recensement (94-101 à 94-124), circonscriptions électorales fédérales (94-125, 94-126, 94-133 et 94-134), régions métropolitaines de recensement et agglomérations de recensement (94-127 et 94-128), centres urbains divisés en secteurs de recensement (secteurs de recensement et subdivisions composantes) (95-101 à 95-174), régions urbaines et rurales (94-129 et 94-130) et régions économiques de l'Enquête sur la population active (94-131). Les données des profils sont également disponibles sous forme lisible par machine.

SÉRIE: LE CANADA À L'ÉTUDE

Tendances au niveau de la profession et de l'industrie (nº 98-135 au catalogue)

Cette étude présente une structure de l'emploi selon l'industrie et la profession, fondée sur les résultats du recensement de 1986, et comprend une analyse des tendances entre 1971 et 1986. L'étude examine également les changements dans la répartition, par profession et par industrie, de la population active expérimentée entre 1971 et 1986.

SÉRIE D'ATLAS MÉTROPOLITAINS

Cette série de 12 publications, portant sur les principales régions métropolitaines de recensement du Canada, réunit des cartes, des graphiques et des textes et présente les données du recensement de 1986 sous une forme facile à comprendre. Des renseignements sur la profession sont compris ainsi qu'un nombre de principales questions abordées, qu'elles soient démographiques, sociales ou économiques ou qu'elles touchent au logement. Des cartes présentent de façon synoptique ces statistiques complexes et permettent la délimitation des régions de concentration, facilitent les comparaisons et révèlent les tendances changeantes. Les utilisateurs ont ainsi une idée plus précise de leur ville. Ces renseignements sont compris pour les 12 grands centres urbains suivants:

St. John's	(nº 98-101 au catalogue)
Halifax	(nº 98-102 au catalogue)
Québec	(nº 98-103 au catalogue)
Montréal	(nº 98-104 au catalogue)
Ottawa-Hull	(nº 98-105 au catalogue)
Toronto	(nº 98-106 au catalogue)
Hamilton	(nº 98-107 au catalogue)
Winnipeg	(nº 98-108 au catalogue)
Regina	(nº 98-109 au catalogue)
Calgary	(nº 98-110 au catalogue)
Edmonton	(nº 98-111 au catalogue)
Vancouver	(nº 98-112 au catalogue)

TABLEAUX SOMMAIRES DE BASE

Cette série est conçue pour répondre aux besoins des utilisateurs qui désirent étudier les caractéristiques des petites régions. Les tableaux donnent des renseignements sur une gamme de variables du recensement. Le tableau suivant sur la profession est disponible:

LF86B04	Population active de 15 ans et plus selon les grands groupes de professions (25) (d'après la classification de 1980) et le sexe (3)

Le tableau est produit pour les quatre régions géographiques suivantes: (i) secteurs de dénombrement et circonscriptions électorales fédérales; (ii) subdivisions de recensement (municipalités) et divisions de recensement (comtés); (iii) secteurs de recensement et secteurs de recensement provinciaux; (iv) Canada, provinces, territoires et régions métropolitaines de recensement.

Les données des tableaux sommaires de base sont disponibles sous forme lisible par machine pour faciliter l'agrégation et la manipulation des données.

STATISTICS CANADA LIBRARY
BIBLIOTHEQUE STATISTIQUE CANADA
1010210045

Ca OOS

DATE DUE

AUG AOUT - 6 1997			